Vol. 4 No. 49 • Du 22 au 28 Juin 2011 Haiti: 10gdes / USA: $1.00 / France 1.50 / Canada: $1.50

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

WIKILEAKS RÉVÈLE : LA POLICE, UNE MILICE PRIVÉE DE LA BOURGEOISIE HAITIENNE

Voir page 4

Mevs a affirmé à l'ambassade que le président de la Chambre de commerce d'Haïti, Reginald Boulos, avait *« distribué des armes à la police et encouragé d'autres à faire de même afin d'occulter ses propres actions ».*

PREMIER ÉCHEC DE MARTELLY: ROUZIER ÉCARTÉ!

Voir page 15



Rouzier rejeté, qui sera le prochain choix du président Martelly ? Déjà, selon la journaliste haïtienne Nancy Roc, le president aurait jeté son dévolu sur un autre pion de la bourgeoisie patripoche Laurent Lamothe le PDG de «NoPin».



Leve kanpe òganizasyon pwòch Fanmi Lavalas pou konbat eskli-zyon

Page 6



Micky Martelly: un bilan très peu reluisant

Page 7



Demain le Nicaragua !

Page 10



Porto Rico : Obama go home !

Page 16

Appel à nos lecteurs !

La direction du journal vous remercie pour votre fidélité à HAITI LIBERTE, un hebdomadaire résolument progressiste dont les différents articles, particulièrement celui de la page du milieu, vous apportent de lucides analyses, présentations, grilles de lecture et interprétations de la situation politique tant en Haïti qu'à travers le monde.

Au mois de juillet, nous aurons quatre ans d'existence. Tenir un journal, et le bien tenir, par les temps économiques qui courent, relève d'un vrai défi. Si nous avons pu survivre jusqu'à date, c'est **en partie** grâce aux abonnements, à la vente du journal et aux annonces publicitaires. Toutefois, c'est **surtout** et avant tout grâce à la générosité hautement solidaire de progressistes tant haïtiens qu'étrangers engagés aux côtés de la lutte du peuple haïtien, et qui ont eu le bel altruisme politique de mettre à la disposition du journal des moyens financiers appréciables pendant près de quatre ans. Mais il arrive que depuis un certain temps, la crise économique sévissant aux Etats-Unis aidant (ou n'aidant pas), nos bienfaiteurs ne sont plus en mesure de prêter main forte au journal comme auparavant.

Or, Haïti Liberté confronte actuellement une situation extrêmement difficile qui pourrait signifier sa fermeture à brève échéance. Pour vous en faire une idée, signalons entre autres difficultés le non-paiement des loyers depuis ces cinq derniers mois. Une fermeture du journal serait pénible particulièrement à un moment où WIKILEAKS a fait choix de Haïti Liberté comme seul véhicule de presse haïtien valable, pour la publication d'une série d'articles tirés de 1.918 câbles diplomatiques à propos d'Haïti, provenant d'ambassades des États-Unis situées à travers le monde (voir dans ce numéro du journal la quatrième série d'articles).

Nous savons comment vous appréciez le journal à sa juste valeur politique d'information et d'analyse et ne sauriez rester indifférents à la présente. Aussi, venons-nous frapper à votre porte pour aider Haïti Liberté à parer au danger qui le menace. Justement, cet appel est pour solliciter votre participation à une levée de fonds qui permettrait au journal de passer un cap très difficile. Votre contribution peut se faire selon l'une des trois modalités suivantes :

- un seul envoi de $100.00.
- un envoi de $ 200.00 réparti en deux tranches, l'une en juin et l'autre en octobre.
- ou un envoi à votre générosité.

Les chèques doivent être émis à l'ordre de **Haïti Liberté** avec comme mention en bas de page : **« S.O.S H-Liberté »** et envoyés à l'adresse suivante **: 1583 Albany Ave Brooklyn, NY 11210**

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre patriotique compréhension, généreux engagement et aimable patronage. Inébranlable est notre foi dans la lutte du peuple haïtien.

Au nom du journal, veuillez accepter nos cordiales salutations,

Berthony Dupont
Directeur

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wadner Pierre
Jean Ristil

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Morisseau Lazarre
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

L'épidémie de choléra en état d'expansion rapide dans le Plateau Central

Par Jackson Rateau

Les dernières statistiques ont révélé une écrasante recrudescence de l'épidémie de choléra dans le Plateau Central. Selon les chiffres publiés la semaine dernière, plus que 600 personnes sont infectées avec 71 décès en moins de 15 jours. Magny Pierre, une infirmière affectée au CTC de l'Hôpital Sainte Thérèse de Hinche, a rapporté que, particulièrement à Hinche, plus de 150 personnes sont hospitalisées et 6 autres ont succombé.

Néanmoins, un agent de santé ayant requis l'anonymat a fait état de 12 décès. Le lundi 20 juin dernier, un correspondant d'une station de radio (Mélodie FM), cantonné dans la région, ayant rapporté l'état piteux de l'Hôpital Sainte Thérèse de Hinche, a fait état de 7 nouveaux décès et un total de 200 contaminés, parmi eux des prisonniers, hospitalisés à l'Hôpital Sainte Thérèse de Hinche.

Remarquons que ce centre hospitalier qui se trouve dans un état critique, dépourvu d'électricité, d'eau, et d'autres services de base, a soulevé la colère des patients. Quant au directeur départemental de la santé du Centre, Dr Pierre André Joseph, il s'est déclaré être dépourvu de tous moyens lui permettant de contrecarrer l'épidémie de choléra dans le Plateau Central. D'autre part, selon le maire de la commune de Thomassique, Wilmane Mathé, qui a déclaré être dépassé par les événements, plus de 100 personnes déjà en situation avancée, sont hospitalisées, avec 3 personnes pour un seul lit. On a enregistré 3 décès à Thomassique.

Il n'y a plus de place pour les malades. Tandis que, nos frères de Cerca-La-Source qui gèrent plus que 100 patients nous demandent de leur prêter main forte. Pour l'instant, il ne serait pas surprenant de voir 3 personnes partager un même lit.

Selon le maire de Maïssade, Maxène Manassé, pour qui l'épidémie de



Dans le Plateau Central, selon les chiffres publiés la semaine dernière, plus que 600 personnes sont infectées avec 71 décès en moins de 15 jours

choléra pourra devenir fatale, si aucune mesure n'est prise, 5 personnes sont décédées, 50 autres sont hospitalisées dans cette commune où il n'existe aucun Centre de Traitement de Cholera (CTC). Une infirmière du nom de Joane Astride Dervilus qui vient tout juste de terminer une campagne de sensibilisation dans le Plateau Central, a fait savoir qu'elle craint le pire, du fait de la mauvaise gestion du dossier de l'épidémie de choléra par les autorités haïtiennes.

Néanmoins, du côté de Mirebalais, bas Plateau Central, la situation semble dépasser les limites, où l'on enregistre 17 décès dont 2 dans la nuit du jeudi 16 juin 2011 et plus que 400 nouveaux contaminés. A Mirebalais, les autorités sanitaires ne disposent que d'un seul CTC pour toute la commune et ses environs.

Selon Jimmy Lubin, correspondant de la Station de Radio Mélodie FM dans la région, le CTC de Mirebalais avait reçu quotidiennement 200 personnes dans la semaine écoulée, comprise entre le dimanche 12 et le jeudi 16 juin.

Le commissaire du Gouvernement embarrassé dans l'affaire de Serge Démosthène

Le lundi 20 juin dernier, le chef du Parquet du tribunal civil de Port-Au-Prince, Maître Harycidas Auguste, mis sur la sellette par le Réseau National de Défense de Droits Humains (RNDDH) pour sa présumée implication dans le décès du prévenu Serge Démosthène, suite aux cruelles séances de tortures au commissariat de Pétion-Ville, s'est déchargé de toute responsabilité dans le cadre de ce dossier. Maître Harycidas Auguste, en dépit qu'il ait constaté la défaillance physique du prévenu, dit l'avoir quand même interrogé, portant ainsi un démenti formel aux informations communiqués par le RNDDH, informations selon lesquelles, l'inculpé Serge Démosthène, alias Isuzu aurait trépassée en sa présence, au commissariat de Pétion-Ville.

« Serge Démosthène a été arrêté le mardi 14 juin 2011, aux environs de 7.30 hres du matin. Le commissaire du gouvernement, comment a-t-il été au courant ? Aux environs de 7.30 hres du soir, bien avant de laisser mon bureau, j'ai appelé le commissaire de police, Vanel Lacroix, pour m'informer de la situation de son enquête sur le terrain. Il m'a ainsi répondu : au contraire commissaire, j'allais juste vous appeler, parce que j'ai des nouvelles assez intéressantes à vous communiquer.

A la question : de quoi il s'agit ? Il m'a ainsi appris la nouvelle de l'arrestation de 2 individus. Un d'entre eux a pratiquement fait des aveux, à savoir, comment le crime a été commis et par qui. Je me suis dit que ce sont des nouvelles vraiment intéressantes. A la question, où se trouve le prévenu ? Il m'a répondu que le prévenu se trouve au commissariat de Pétion-Ville. Je lui ai dit que j'arrive tout de suite. Effectivement, je me suis rendu au commissariat de Pétion-Ville dans l'objectif de constater les aveux des individus. Me rendant au bureau du commissaire Lacroix, j'ai vu un individu allongé à même le sol, les poignets encore liés de menottes. Ma première réaction a été d'ordonner d'enlever les menottes. Ainsi, j'ai pu constater une grande différence entre la scène que j'ai vu et le récit que le commissaire Lacroix m'a fait en ligne.

Tout de suite, ce soir, j'ai appelé le responsable de la police scientifique, l'inspecteur Olivier, lui ordonnant de me dépêcher une équipe pour le prélèvement de l'empreinte du prévenu. Les policiers, une fois arrivés, ont procédé au prélèvement de l'empreinte. Nous nous rendions compte par la suite que le prévenu Démosthène est sous le coup d'une crise. J'ai ordonné sur le champ de le transporter à l'hôpital. Arrivé à l'hôpital, les médecins ont déclaré qu'il est mort.

Le commissaire du Gouvernement Maître Harycidas Auguste

Serge Démosthène a été arrêté le mardi 14 juin à 7.30hres du matin, moi, je suis rentré dans le dossier dans la soirée du même jour. Je vous ai dit tout ce que j'ai fait dès mon arrivée sur les lieux. J'ai auditionné le prévenu. Ce n'est que jusqu'après que la mort s'en est suivie. Je n'ai passé que 2 heures de temps avec le prévenu. Voila la vérité dans cette histoire. Maintenant, la question à se poser est: comment est ce qu'on a pu parvenir à obtenir les aveux du prévenu Démosthène ? A quelle heure et comment ?

Il nous faut avancer. Nous commencerons par une enquête. Quant à moi, je vous donne exactement le moment au cours duquel je suis rentré dans le dossier. A mon arrivée, effectivement, j'ai trouvé le prévenu dans une situation vraiment compliquée. Il ne pouvait même pas s'asseoir voire se tenir debout. Nous étions obligés de lui dresser à partir d'un support. C'était l'état dans lequel j'ai trouvé le prévenu Serge Démosthène à mon arrivée au commissariat de Pétion-Ville le soir du mardi 14 juin à 8 heures. J'ai sollicité une autopsie dont le rapport sera acheminé à nous-même. Je promets au directeur de la PNH de lui envoyer une copie du rapport de l'autopsie. C'est ce rapport qui va déterminer les circonstances dans lesquelles le prévenu a été tué ».

Le récit de RNDDH a décrit de manière très claire la scène : « En présence du commissaire Vanel Lacroix et du commissaire du gouvernement, Maître Harycidas Auguste, Serge Démosthène alias Isuzu a été torturé et battu au commissariat jusqu'au trépas ». Alors que Maître Harycidas a ainsi déclaré qu'il avait ordonné luimême le transport du prévenu Démosthène à l'hôpital, constatant le fait qu'il était en état de crise.

Où est la vérité ?

Remarquons que Maître Auguste a soutenu dans sa déclaration qu'il avait trouvé le prévenu dans une situation tellement compliquée, qu'il ne pouvait pas s'asseoir, voir se tenir debout, alors qu'il dit l'avoir quand même interrogé. Comment un juge, un humain, peut-il agir de la sorte ?

Laissons les réponses à Maître Harycidas dans son enquête qui se poursuivra.

Violence policière dans une affaire illicite à Pétion-Ville, un mort, un disparu

Par Jackson Rateau

Le mardi 14 juin dernier, dans le quartier de Vivy Mitchel, Pétion-Ville, dans le cadre d'un conflit terrien opposant 2 individus amis et un policier, le nommé Serge Démosthène, alias Isuzu et son ami Kestène ainsi connu, ont été arrêtés et conduits au commissariat de Pétion-Ville. Après l'arrestation, l'affaire a été tout de suite transformée en une question d'enquête sur la mort du président du Conseil d'Administration de la BNC, Guiteau Toussaint, exécuté dans sa résidence à Vivy Mitchel le dimanche 12 juin 2011. Ayant été cruellement battu et torturé, Serge Démosthène a succombé seulement après quelques heures de son arrestation, tandis que l'autre prévenu, Kestène ainsi connu a disparu. L'institution policière PNH n'a été en mesure de fournir aucune explication quant à cette disparition. Un des responsables du Réseau National de Défense des Droits Humains, Marie Yolène Giles, profitant de l'occasion a présenté une liste de personnes arrêtées, torturées et exécutées dans quelques commissariats dans le pays, condamnant ces anciennes pratiques qu'elle croit être de retour dans la police d'Haïti.

« Nous autres du RNDDH, nous voulons attirer l'attention de l'opinion publique sur une série de situations qui est en train de se développer dans certains commissariats dans le pays, et ceci, depuis des mois. Ces individus, après avoir été arrêtés par la police, en absence de leurs avocats ou de leurs témoins, ont été interrogés, maltraités sauvagement dans les commissariats puis exécutés tout bonnement. Nous autres du RNDDH, nous avons plusieurs cas qui peuvent confirmer cet état de fait. Au mois de mars 2011, 3 individus ont été arrêtés par des agents de la PNH. La fin du même mois, nous avions trouvé deux des cadavres de ces 3 individus à la morgue de l'Hôpital Général. Le 1e avril 2011, à Grand Ravine, la police a procédé à l'arrestation d'un certain Michel, accusé d'être membre d'association de malfaiteurs. Apres avoir été cruellement brutalisé, il a été emmené au commissariat de Port-Au-Prince, puis, peu de temps après, transporté à l'hôpital. Le prévenu est décédé 2 jours plus tard au commissariat de Port-Au-Prince. Le 4 avril 2011, la police a procédé à l'arrestation de Mackenson André à Cité Soleil, accusé de tentative d'assassinat. Le jeune homme est mort 2 jours après son arrestation au commissariat de Cité Soleil.

Le mercredi 15 juin 2011, dans le cadre d'un conflit terrien opposant un policier et la famille Jonas François, Serge Démosthène, alias Isuzu et son ami Kestène ainsi connu, ont été arrêtés à Pétion-Ville. Serge Démosthène a été sauvagement interrogé au commissariat de Pétion-Ville, puis emmené chez lui en vue d'une perquisition de sa maison. Il a été torturé et battu en présence de sa famille. De retour au commissariat de Pétion-Ville, il a subi un 2e interrogatoire. On lui a même refusé un peu d'eau qu'il avait demandé. En présence du commissaire Vanel Lacroix et du commissaire du gouvernement, Maître Harycidas Auguste, Serge Démosthène, alias Isuzu a été torturé et battu jusqu'au trépas. Son cadavre est passé au service d'urgence de l'Hôpital Général, puis acheminé à la morgue. Son dossier est enregistré au numéro 120157. Je veux préciser pour Radio Solidarité que les noms des prévenus Serge Démosthène et Kestène ainsi connu ne sont inscrits nulle part au commissariat de Pétion-Ville. Vendredi matin (17 juin 2011), une délégation du RNDDH s'est rendu au commissariat de Pétion-Ville pour rencontrer le commissaire Lacroix. Effectivement, il nous a confirmé l'arrestation de Kestène. Il nous avait aussi assuré qu'il allait sortir avec le prévenu. Samedi matin (18 juin 2011), une délégation du RNDDH s'est rendue au commissariat pour voir le prévenu, il n'était pas présent au Garde à Vue… ».

Wikileaks révèle : la police, une milice privée de la bourgeoisie haitienne



Dany Toussaint



Le sénateur Youri Latortue



Reginald Boulos

Par Dan Coughlin et Kim Ives

Des membres influents de la minuscule bourgeoisie d'Haïti ont tenté de s'accaparer la Police Nationale d'Haïti pour en faire leur propre milice privée, d'après un câble secret de l'ambassade des É.-U. mis à la disposition d'*Haïti Liberté* par l'organisation WikiLeaks.

L'ancien ambassadeur des États-Unis en Haïti, James Foley, a émis un avertissement contre *« la livraison privée d'armes à la PNH »* (Police Nationale d'Haïti) après avoir appris d'un éminent homme d'affaires haïtien que *« certains propriétaires d'entreprise ont déjà commencé à acheter des armes et des munitions dans la rue pour les distribuer aux officiers de police locaux en échange de patrouilles régulières »*.

Fritz Mevs, membre de l'*« une des familles les mieux nanties d'Haïti et un membre aux liens bien connus avec l'élite du secteur privé »*, qui possède d'importants intérêts commerciaux dans le centre-ville et le port de Port-au-Prince, est la principale source du rapport du 27 mai 2005 de Foley.

« L'élite du secteur privé » d'Haïti a été un allié clé pour l'avancement de l'agenda de Washington en Haïti, du libre-échange à la privatisation des entreprises d'État, en passant par les deux coups d'États, qui ont forcé à l'exil le président Jean-Bertrand Aristide, suivis d'occupations militaires étrangères.

Mevs a affirmé à l'ambassade que le président de la *Chambre* de commerce d'Haïti, Reginald Boulos, avait *« distribué des armes à la police et encouragé d'autres à faire de même afin d'occulter ses propres actions »*. Boulos est actuellement membre du Conseil d'administration de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti de Bill Clinton (IHRC), qui contrôle le décaissement des 10 milliards de dollars de dons pour la reconstruction d'Haïti après le séisme du 12 janvier 2010.

Le câble décrit la période après le coup d'État du 29 février 2004 qui a renversé Aristide, réprimé son parti, Fanmi Lavalas, et mis en place un gouvernement *de facto* appuyé par les É.-U., en plus de permettre à une armée d'occupation de l'ONU forte de 9 000 militaires, dénommée MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti), de s'installer dans le pays.

Le gouvernement intérimaire du Premier ministre de facto, Gérard Latortue, et ses alliés paramilitaires ont eu de la difficulté à stabiliser leur régime impopulaire, même en ayant recours à l'assassinat, l'emprisonnement, et la purge d'au sein de la fonction publique de milliers de militants et sympathisants de Lavalas.

Le régime Latortue a connu des difficultés considérables pour réprimer des bastions pro-Aristide comme les bidonvilles de Bel Air et Cité Soleil, qui ont opposé une farouche résistance armée contre le coup d'État et l'occupation. Le gouvernement du coup d'État, l'ambassade des É.-U. et l'élite haïtienne ont étiqueté les combattants de la résistance de *« bandits »* ou de *« gangs »*, les termes utilisés pour les décrire dans le câble.

Un câble intitulé *« Le secteur privé haïtien paniqué par l'augmentation de la violence »*, relaie le rapport de Mevs à l'agent politique de l'ambassade, selon lequel *« des membres influents de la communauté des affaires* [haïtiennes] *sont exaspérés par le manque de sécurité dans les zones vitales du port et des zones industrielles de Port-au-Prince et sont apparemment en train de fournir des armes lourdes à la police locale dans le but d'assurer la sécurité des entreprises et des employés »*.

Foley écrit que *« Mevs affirme que parmi les près de 150 propriétaires d'entreprises de la zone, probablement 30 d'entre eux ont déjà apporté un appui direct (incluant armes, munitions, ou autre matériel) à la police, et le reste entrevoit pour bientôt cette possibilité »*.

Mevs *« a, dans l'ensemble, défendu l'idée d'une police armée par le secteur privé, mais déploré la manière anarchique et désordonnée que ses collègues semblaient utiliser pour distribuer les armes »*, signale le câble. Mevs s'inquiétait aussi *« que l'acheminement secret d'armes renforcerait la rumeur qui voulait que l'élite soit en train de créer ses armées privées »*, ce qui était effectivement le cas. Mevs demandait à l'ambassade si *« les* É.-U. *songeraient à superviser* [un] *programme »* qui permettrait à l'élite de fournir des armes également à la PNH, car *« il ne faisait pas confiance ni à la MINUSTAH ni à la PNH pour contrôler correctement la distribution des armes. »*

La *« rumeur »* concernant l'armée privée a été corroborée par des *« [c]ontacts du conseiller économique [qui] faisait de temps à autre des rapports sur les discussions entre les dirigeants du secteur privé concernant le financement et l'armement de leurs propres armées privées »*.

Foley a ajouté que *le conseil d'administration* [de la Chambre de commerce américaine.] *avait déjà discuté de manière informelle de fournir du matériel autre que des armes aux postes de police, comme des meubles et des fours à micro-ondes, mais en ont décidé autrement, de peur que les dons aux postes de police ne soient promptement subtilisés »*

La sécurité autour des secteurs portuaires et des entrepôts de la capitale a dégénéré après la mort, le 30 mars 2005, de Thomas Robenson, alias Labanière, ancien leader Lavalas dans le quartier Boston de Cité Soleil, qui avait retourné sa veste en faveur du coup d'État de 2004 et assurait la sécurité des zones commerciales avoisinantes de la bourgeoisie. Labanière a été tué par un de ses gardes du corps, Evens Jeune, *« présumément dans le cadre d'un complot fomenté par un chef de gang rival pro –Lavalas, Dread Wilme »*, écrit Foley.

Après cela, la force de l'ONU a tenté de sécuriser les zones commerciales mais *« s'est révélé un piètre substitut à Labanière »*, a affirmé à l'ambassade un conseiller politique du maire de Cité Soleil, notamment parce que *« les troupes de la MINUSTAH (*qui, dit-il mettaient rarement les pieds hors de leurs véhicules) *étaient incapables de faire la différence entre les bandits et la population en général comme Labanière pouvait le faire »*.

Les résidents de Cité Soleil ne considéraient pas Emmanuel Wilmer (alias Drèd ou Dread Wilme) comme un *« bandit »*. Ils le considéraient comme un héros qui les défendait contre les paramilitaires en faveur du coup (qui en 1994 avaient incendié de nombreuses demeures dans le bidonville rebelle) et les troupes d'occupation de l'ONU. De nos jours, l'un des principaux boulevards qui traverse Cité Soleil porte son nom, et des murales à son effigie ornent de nombreux murs.

En avril 2005, Wilme a confié à l'émission *Lakou New York*, diffusée sur les ondes de la station *Radio Pa Nou* de Brooklyn, que *« la MINUSTAH a tiré des gaz lacrymogènes sur le peuple. Des enfants sont morts à cause du gaz et des gens se sont fait tirer dessus à l'église … La Croix-Rouge est la seule à nous venir en aide. Les soldats de la MINUSTAH restent cachés dans leurs tanks et ne font que viser et tirer sur les gens. Ils tirent sur les petits commerçants dans la rue. Ils tirent sur les simples passants dans la rue. Ils tirent sur des gens qui sont assis et travaillent au marché »*.

Cependant, pour Foley et l'élite haïtienne, les militaires de l'ONU ne faisaient pas assez de répression. *« D'après Mevs, bien que la MINUSTAH ait, à l'occasion, obtenu un certain succès en postant ses véhicules blindés près du Terminal, il dit que les criminels forcent fréquemment les véhicules à se déplacer (en brûlant des pneus ou des matières fécales à proximité), et dès que les véhicules se déplacent, le saccage se poursuit »*.

Foley a demandé au *« noyau »* des bailleurs de fonds internationaux et aux militaires de l'ONU une *« réponse rapide et agressive »* à la demande du secteur des affaires pour des mesures contre les *« éléments criminels »* de bidonvilles comme Cité Soleil.

« L'ambassadeur Foley a averti le Noyau que l'inaction de la MINUSTAH à Cité Soleil mettait en danger les élections, et que l'insécurité autour de la zone industrielle risquait de porter atteinte à ce qui reste de l'économie haïtienne », indique le câble.

En réponse, le chef de mission des Nations unies, Juan Gabriel Valdes, *«a promis une réponse plus robuste de la MINUSTAH »* qui s'est réunie avec les dirigeants de la police pour élaborer un plan en *« coordination avec le secteur privé »*, explique le câble.

« Pour répondre à l'insistance de l'ambassade et du secteur privé, la MINUSTAH élabore actuellement un plan visant à protéger la zone », conclut le câble.

Quelques semaines plus tard, le 6 juillet 2005, à 3 heures du matin, 1 440 soldats brésiliens et jordaniens ont encerclé Cité Soleil avec leurs tanks et attaqué. Des hélicoptères ont largué des bombes et les troupes de l'ONU ont tiré plus de 22 000 balles, faisant d'innombrables dizaines de victimes parmi les civils, dont des femmes et des enfants. (En d'octobre 2005, les résidents de Cité Soleil ont dit à une délégation d'enquête pour le Tribunal international sur Haïti que de nombreux cadavres avaient rapidement été emportés dans des véhicules de l'ONU pour disparaître à tout jamais.) Des groupes de défense des droits humains ont qualifié le carnage de *« massacre »*.

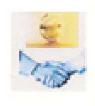
« On ignore encore le degré d'agressivité dont a fait preuve la MINUSTAH, quoique 22 000 projectiles représentent une grande quantité de munitions pour n'avoir fait que six victimes » (le nombre de morts officiel selon l'ONU), écrit Foley dans un câble de l'ambassade daté du 26 juillet 2005 obtenu par le professeur Keith Yearman en vertu de la loi sur l'accès à l'information. L'ONU a prétendu avoir uniquement tué *« le chef de gang Dred Wilme et cinq de ses associés »*, selon le câble, tout en affirmant qu'*« à l'hôpital Saint-Joseph près de Cité Soleil, Médecins sans frontières a reçu*

Suite à la page (6)



L'ex Premier ministre de facto Gérard Latortue (à droite) et le Chef du Cabinet particulier du président de la République, Me Michel Brunache sont en train de recoudre le drapeau national. Au milieu une inconnue tenant le bicolore national. (Photo François Louis Le Nouvelliste)

RESEAU INTER-GENERATIONNEL DES DROITS HUMAINS (RIGDH)





776, Rue Républicaine, Grand-rue, Croix-des-Bouquets, Haïti (W.I)
Fondé le 16 mai 2010
Tél. : (509) 3814-7665 | 3754-6448
E-mail :rigdh@yahoo.fr

Port-au-Prince, le 22 mai 2011.

Les propos du Coordonnateur Général du Réseau Inter-générationnel des Droits Humains (R.I.G.D.H), (sus-mentionné) à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire, autour du thème : Haïti longtemps déjà à vau-l'eau, les impondérables de sa survie.

Mesdames / Messieurs..

La *Coordination du Réseau Inter-générationnel des Droits Humains* vous salue et du même coup vous informe l'implication de ses observations pertinentes dans tout le pays et en particulier à la Croix-des-Bouquets et ses zones avoisinantes.

Elle se veut être une vraie fille de la nation capable de faire l'équilibre réel des faits qui tendent souvent à nous désunir en tant que fils d'une même nation, que ceux-là qui s'élèvent en dignité surtout au niveau de la justice et de la police soient capables de jouer leur rôle en tant que l'honneur des masses, l'intelligence des masses et la conscience des masses, qu'ils n'utilisent pas leur pouvoir pour bafouer, piétiner les plus vulnérables, que la notion du droit soit toujours leur boussole dans toutes les prises de décisions. Que le principe du complot, l'objet de notre dégradation commune soit banni !

La Coordination insiste pour dire que les notions du droit de la morale et de la rentabilité économique sont les piliers de notre développement.

Que la nation elle-même puisse tirer la leçon du passé pour ne pas s'entre déchirer, qu'elle comprenne que la mort de l'un est celle de tous et que l'élimination d'un groupe par complot puisse servir de marche à suivre jusqu'à l'éradication de la nation.

Que nous comprenions tous, quelque soit notre dimension économique, notre niveau social ou intellectuel ; que chacun de nous se révèle important pour notre survie en tant que peuple qui a écrit de très belles pages d'histoire.

Que chaque professionnel puisse pratiquer de l'objectivité dans leur agissement, les journalistes en particulier en tant que directeurs d'opinions, qu'ils comprennent qu'à bon escient ils peuvent utiliser des concepts qui permettront de former et d'informer la nation.

Qu'ils sachent que les concepts sont des arbalètes quand tombent les nuits historiques ; qu'à travers les concepts tout un monde puisse construire et que tout l'univers puisse s'effondrer.

Que le peuple sache comment protéger les professionnels de la presse qui ne sont pas des ennemis mais des éclaireurs, s'ils utilisent à bien leur micro ou leur stylo en toute objectivité.

Qu'on cesse de penser au cœur même de la population que l'autre issue des mêmes conditions sociales, ayant la même couleur, parlant la même langue puisse être la bête noire à écraser.

Que nous sachions tous, en tant que fils et fille de la nation ; l'étranger n'est autre qu'un observateur, c'est le résultat que nous escomptons entre-nous qui est tout à fait nécessaire.

Que nous soyons intelligents au point de nous transformer en interlocuteur valable à pouvoir démontrer à l'étranger que nous sommes des êtres pensants.

Que nous comprenions aussi que notre maladresse à travers des décennies soit le motif de notre grand dilemme d'aujourd'hui.

Que nous prônions la réconciliation nationale, en terminant avec l'injustice, la gangrène qui nous élimine et que nous prônions la justice qui élèvera notre nation.

Pour en finir la Coordination invite le peuple à terminer avec cet héritage ancestral qui n'est autre que le triangle du sacré : Le meurtre – l'incendie – le pillage.

Dans l'espoir que nous serions utile à la tâche qui nous incombe et que nous devons accomplir pleinement, nous vous saluons patriotiquement.

Qu'Haïti puisse revivre ! et que Dieu garde notre nation !

Respectueusement.

Pour la coordination:



Me. Almeda Jean Ulrick, Av.
Politologue / Coordonnateur Général

Médecine, politique et mirage

Par Fanfan La Tulipe

Depuis déjà quelques années, je suis invité par le pasteur de la plus ancienne église baptiste de Philadelphie, un samedi du mois de juin, à présenter un petit laïus médical au bénéfice des ouailles de cet homme d'église. D'habitude, j'aborde des sujets qui sont supposés intéresser la communauté : fibromes utérins, hypertrophie bénigne et cancer de la prostate, cancer du sein, dépistage de certains cancers, bonne nutrition, etc. A l'occasion, j'ajoute un sujet qui fait l'actualité soit aux Etats-Unis, soit à travers le monde, soit en Haïti. En l'occurrence, cette année j'ai fait un petit ralé sur le choléra.

La période des questions et réponses est généralement la plus intéressante, à mon avis, pour une double raison. D'abord, elle me permet de déterminer dans quelle mesure mon exposé a été bien suivi. Ensuite, et surtout, les participants ont l'opportunité de raconter une anecdote ou leur propre histoire médicale sur laquelle je suis invité à donner mon avis. Ce qui peut être un peu embarrassant parce qu'il peut s'agir pour moi de formuler une opinion, alors qu'un confrère a déjà émis un diagnostic ou même administré un traitement. Docteur Fanfan nan ka.

Cette année, mon laïus terminé, la période des questions et réponses finie, le pasteur m'a chaudement remercié. Les fidèles de l'église ont aussi remercié le Seigneur d'avoir, entre autres choses, «envoyé» le bon docteur semailler la bonne parole médicale. Ils lui ont souhaité longue vie et, à ma demande, l'assistance a entonné le très beau cantique « Dieu Tout Puissant». J'aurais pu aussi bien leur avoir demandé de chanter «Je chante avec toi liberté», mais je n'ai voulu prendre aucun risque avec leur liberté d'opinion et de religion. De toute façon en chantant *Quand tu trembles je prie pour toi liberté / Dans la joie ou les larmes je t'aime*, ç'aurait toujours été dans un esprit de puissance de la liberté, un esprit de prière, d'amour, pour que vive la liberté.

Alors que je m'apprêtais à partir, un des participants s'est approché de moi. Je le connais bien du reste: un lavalassien rouge vif, un aristidien bleu et rouge national. Après avoir échangé les civilités d'usage, il me dit à brûle-pourpoint: «Doc, j'ai bien l'impression que le pays va pouvoir enfin démarrer. *Mal kou byen*, il y a eu des élections, les gens ont voté, il y a un président, un nouveau président dont le programme est "chargé", à couler bas, et son discours est honnête. Le nouveau président est un bon gestionnaire, s'il a pu bien gérer son entreprise de jazz, assurément il pourra gérer ce pays, un immense orchestre pour lequel le président pourra ou saura écrire les partitions appropriées. D'ailleurs nous sommes frères et sœurs, lavalassiens, duvaliéristes, macoutes, opposants d'hier, mettons de côté ce qui nous sépare, *fòk nou vanse*».



Est-ce à croire que même le Seigneur n'était pas favorable à un serviteur de Dieu trop zélé et qu'ainsi le Granmèt a dû conseiller aux parlementaires la sagesse de rejeter le représentant d'un pouvoir potentiellement théocratique ? Nul ne saurait le dire, tant les desseins du Très-Haut sont insondables.

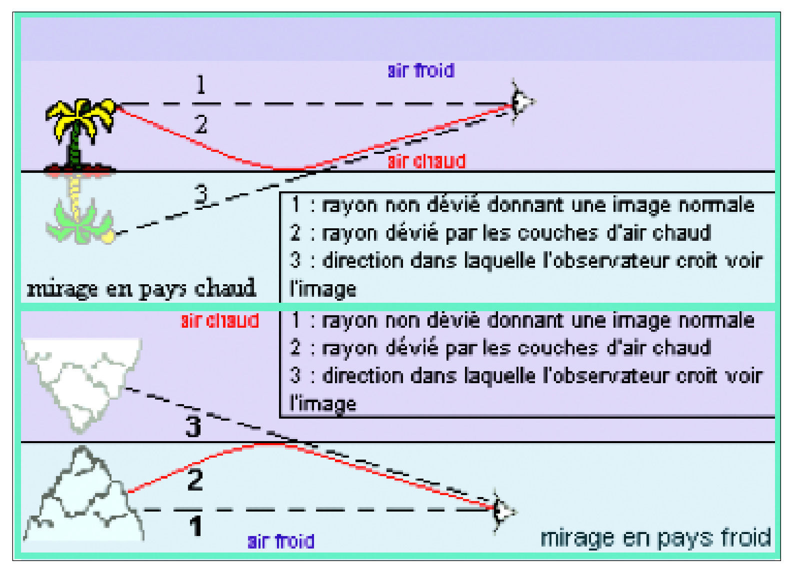


Schéma: mirage inférieur (chaud) et mirage supérieur (froid)

J'ai bien écouté mon interlocuteur, mais par nature je ne suis ni querelleur, ni chicaneur, ni ergoteur, ni argumentateur, ni raisonneur, encore moins un grand penseur politique. Je n'ai dit *kwik*, n'ai répondu *kwak*. Toutefois, j'ai vite réalisé que sans avoir jamais visité le désert du Sahara, mais pour avoir souvent roulé sur l'asphalte en plein midi, le bonhomme me mettait en face d'un mirage. Et tandis qu'il parlait, j'essayais de me rappeler le principe physique du mirage: un phénomène de réflexion quelconque de la lumière, quelque chose de ce genre. Je découvrais aussi que la réflexion de la parole venant d'une zone cérébrale porteuse d'informations déficientes pouvait en pénétrant la réalité politique ambiante donner lieu à un mirage. Aussi, n'ai-je pas voulu déranger mon interlocuteur perdu dans le désert de ses idées, de son savoir politique.

On dit que charité bien ordonnée commence par soi-même mais manifestement le bonhomme voulait me faire partager les charmes secrets de son mirage. Continuant sur la lancée de ses connaissances et analyses miragineuses, il m'informe que «le pays va bénéficier de l'apport de six chefs d'Etat. Je reste pantan, même pantois. Sans me donner le temps de jouir pleinement du mirage, il s'explique : Jean-Claude Duvalier avait fait la «révolution économique», quoique de façon mitigée. Manigat avait «failli réussir». Manman Tata avait amorcé le processus électoral démocratique qui avait conduit aux élections du 16 décembre 1990. Avec deux mandats malheureusement écourtés, Aristide a pu quand même bénéficier de deux expériences instructives, de sorte qu'il peut être un guide en la matière».

«Même si on peut reprocher à Préval son manfoubinisme, son laxisme, son pourianisme et son laisségrennisme, a-t-il continué, il a quand même facilité le retour d'Aristide et maintenu de bons rapports avec Cuba et le Venezuela. Quant à Martelly, c'est un gestionnaire efficace. De sorte que tous ces présidents peuvent «mettre leur tête ensemble». Le pays sera sur la bonne voie et pourra enfin démarrer tête-ensemblement». Je me suis dit: *kèt* ! A la tête du pays, et dans les faits, une présidence hexacéphale ! Koumabiston ! Du même coup, j'ai également pensé que j'allais devoir, au sortir de l'église, aller rafraîchir mes connaissances sur le phénomène du mirage. Pouvait-il y avoir un élément psychologique, hallucinogène, relevant de la compétence d'un psychiatre ? Il m'a même effleuré l'esprit que, par un mystérieux mécanisme relevant de la foi, l'ambiance du lieu saint pourrait avoir désorganisé, les processus de pensée de mon interlocuteur. On ne sait jamais.

Mais ce n'était que troquette, la charge n'était pas bien loin. Mon bonhomme m'apprend que «le meilleur en ce qui concerne l'avenir du pays c'est le choix du Premier ministre désigné : un croyant *tout bon*, un chrétien pratiquant, un homme du Seigneur (sic), un homme de foi, d'espérance et de charité, un rénovateur qui saura mettre Dieu de l'avant, à l'avant et en avant, un Dieu qui inspirera et instruira toutes ses démarches. Ce serviteur des lois divines saura distinguer le Bien du Mal, et à ce titre devra prendre des mesures adéquates pour extirper ce Mal "rongeant" qui aura fait tant de mal au pays, en l'occurrence le vodou».

Je viens d'écrire que je ne suis ni querelleur, ni ceci ni cela. Mais sur le moment même de cette attaque frontale à la religion de nos *lwa* de Guinée, j'ai senti rouler en moi un sang chicaneur, frondeur, batailleur, bois-caïmanneur, vengeur. Et comme parfois il peut m'arriver de faire montre de «gros sang», j'ai réalisé que j'étais sur la voie de péter une *eskonbrit*. C'est alors qu'une voix intérieure (divine ou guinéenne?) m'a conseillé de mettre de l'eau dans mon sang, de le diluer avec un peu de calme, et de ne pas me laisser aller à une eskonbrite de mauvais aloi qui affecterait mon «prestige de médecin». Et comme l'œil dans la tombe qui regardait encore Caïn, en sortant du lieu saint, je voyais encore ce mirage se déplacer devant moi et danser la ballade des gens peu rompus à l'analyse des faits, la ballade des pauvres d'esprit.

Arrivé chez moi, je me suis précipité sur l'ordinateur cherchant à meubler mes connaissances à l'ombre de Google, d'autant que *ou paka tout tan nan politik*. Alors, laissez-moi vous faire part de ce que j'ai appris, en attendant que je revienne à la politique *pi rèd*. J'ai en effet appris qu'il y a deux sortes de mirage : le mirage chaud ou inférieur et le mirage froid ou supérieur. Ah *ti mal, fò w konn la pou al la*. Ce qu'on ne connaît pas est plus grand que soi. Derrière les mornes de l'ignorance se dressent les mornes de la connaissance. Derrière les mirages, il y a des réalités scientifiques. On apprend à tout âge. A se promener et à chercher on ne dort jamais sans souper. Trois bougies repoussent les ténèbres: la vérité, la connaissance et les lois de la nature, affirme un lumineux proverbe indien. La connaissance c'est partager le savoir qui nous fait grandir. Selon Gide, la connaissance ne fortifie jamais que les forts. Alors, je vous réfère au schéma plus bas qui va solidifier vos connaissances et vous rendre plus forts. Voici, en raccourci, comment se forment les mirages :

Lorsque la température du sol est différente de celle de l'atmosphère, il existe au voisinage du sol une couche d'air dans laquelle l'indice de réfraction varie rapidement, entraînant pour les rayons lumineux une courbure qui déforme l'image des objets situés au ras du sol. Si le sol est chaud, la courbure est dirigée vers le haut et les objets se doublent d'une image renversée laissant croire à un reflet sur un plan d'eau alors qu'en fait c'est le ciel qui donne cet effet.

Dans les régions polaires, où le sol est très froid, les rayons lumineux sont courbés vers le bas, ce qui fait qu'un objet situé au sol semble flotter en l'air. Ce phénomène rend possible la vision d'objets situés au-delà de l'horizon.

On ne pourra pas dire que cette présentation médicale dans le lieu saint ne m'aura pas servi. Si d'aventure il vous arrive un jour de faire face à de tels mirages politiques, *pa fè kòlè*, ne gâtez pas votre sang. Contrôlez votre sang chaud. Gardez votre sang-froid. Il ne sert à rien de se frapper la tête contre le mur de l'ignorance jusqu'au sang. C'est ça la tolérance, c'est ça la démocratie.

A chacun ses connaissances, sa vérité et ses mirages.

Post-scriptum. Au moment d'e-mailer ce texte au journal, j'apprends que le Parlement a voté contre le Premier ministre désigné Gérard Daniel Rouzier. Est-ce à croire que même le Seigneur n'était pas favorable à un serviteur de Dieu trop zélé et qu'ainsi le Granmèt a dû conseiller aux parlementaires la sagesse de rejeter le représentant d'un pouvoir potentiellement théocratique ? Nul ne saurait le dire, tant les desseins du Très-Haut sont insondables.

Leve kanpe Oganizasyon pwòch Fanmi Lavalas yo pou konbat esklizyon

Nan plizyè konferans pou laprès òganizasyon baz pwòch Fanmi Lavalas yo : Konbit Nasyonal Fanmi Lavalas (KONFALA); Rezo Ogàn nasyonal Miltiplikatè Fanmi Lavalas (RONMFL); Kòdinasyon Fanmi Lavalas Kafou denonse move sitiyasyon pèp ayisyen an ap viv jounen jodi a, ki se rezilta koudeta kidnapin 9 fevriye 2004. Koudeta sa a pote pou pèp ayisyen okipasyon peyi a ki pote maladi Kolera ki deja touye plis pase 6 mil Ayisyen, fo amandman konstitisyon ak eleksyon magouy ki lage peyi a nan kriz politik ki pa janm fini. Prezidan Sweet Micky kominote entènasyonal mete nan tèt peyi koumanse ap fè represyon politik sou militan yo nan katye popilè yo, tankou arestasyon illegal e abitrè Yvon Antoine alyas Yvon Zazap. Li wete sekirite kay prezidan Aristide aksyon antidemokratik sa yo sanble tèt kale ak aksyon yon apranti diktatè, k ap pase pèp ayisyen nan betiz ak yon bilan 30 jou tèt chat, ki pa genyen anyen pou wè ak travay yon chef Leta, ki vle fè tèt li pase pou majistra kominal ak direktè SMCRS la. Se nan sans sa a RONMFL fè konnen anplis katastwòf natirèl yo ki pa janm sispann frape peyi a e ki se rezilta move jesyon anviwonnman peyi a, katastwòf politik yo vin lage peyi a pirèd nan sou devlopman, kote grangou, chomaj, esklizyon sosyal, politik ak ekonomik ap ravaje sosyete ayisyen an.

KONFALA bò kote pa l fè konnen fòs atichanjman yo ki reprann pouvwa a pap jwe ak mas pèp la, fòk pèp ayisyen an ki pa janm dekouraje aprè 7 lane batay pou retou ansyen prezidan Jean Bertrand Aristide, kontinye batay la pou kondisyon lavi l chanje toutbonvre lè bon jan dirijan rive pran pouvwa yo.

"Ak retou Titid 18 Mas 2011 lan aprè 7 lane egzil, espwa lavi a koumanse boujonnen nan kè tout pèp ayisyen an, sitou chak grenn militan Fanmi Lavalas. Se poutètsa nou te poze, men nou pa t endispoze, yo fè tout sa yo kapab pou leve n sou nich nou, men nou toujou poze.

Sepandan, li inadmisib pou prezidan ki sòti nan seleksyon



Tout òganizasyon popilè pwòch Fanmi Lavalas ki nan tout katye popilè yo dwe makonnen fòs yo ansanm pou yo leve kanpe

Gaillot Dorsinvil/René Preval/OEA a, Michel Martelly Sweet Micky deja koumanse mete grif gwo ponyèt li yo deyò, kidonk fòk pèp la pale pou n di : 1- Nan nwit, nan figi palmantè 49e Lejislati a li sòti yon arete prezidansyèl Premye Jen 2011 lan, pou l bay konje jounen jen, ki se asansyon, ki pa t ni yon jounen fèt legal, ni fèt nasyonal, ki pa figire ni nan konstitisyon peyi a ni nan kòd travay, donk se yon arete ilegal.

2- Li retire nan sekirite prezidan Aristide san eksplikasyon, li lage Titid 2 bra balanse, san sekirite ak madanm li ak pitit li yo, nan yon moman kote ensekirite a ap manje pitit peyi a sanpransouf ak tout gwo nidya yo ki reprann sèvis nan vil la, paske yo nan pouvwa a. »

Se kesyon Kolera/Minista a, òganizasyon popilè yo mande reparasyon pou tout fanmi viktim Kolera swivan akò Nasyonzini te siyen ak Leta ayisyen anvan yo te antre nan peyi a. *« Kolera a daprè pwofesyonèl lasante yo, maladi sa a ap tounen yon maladi andemik, savledi l ap rete viv nan mitan pèp ayisyen an nèt tankou, tibèkiloz, malarya, Tifoyid elatriye.*

Tout moun konnen Kolera se MINUSTAH ki pote l an Ayiti, vin kontamine pèp ayisyen an. Kidonk, fòk gouvènman ayisyen an prese prese nome yon komisyon pèmanan pou fòse Minustah dedomaje tout viktim Kolera yo, jan akò 4 Jiyè 2004 la, Nasyonzini te siyen ak gouvènman defakto Gérard Latortue t ap dirije a ki defini nan atik 54 ak 57 rezolisyon 52/247 »

Pou kòdinasyon Fanmi Lavalas kafou : *« Esklizyon ak Kolera mare sosis yo pou toupizi pitit Nasyon an pou fè n fè gwo bak ekonomik tankou : koudeta 1991 lan, koudeta/kidnapin 2004, kote atache, makout lame nidya te detwi ideyal 16 desanm 90 : Jistis, patisipasyon ak transparans te koumanse donnen nan mete bon jan lekòl pou pitit pèp la, nan tout rakwen peyi a. »*

Nan sans sa a tout òganizasyon popilè pwòch Fanmi Lavalas ki nan tout katye popilè yo dwe makonnen fòs yo ansanm pou yo di deklannche yon gwo levekanpe : *« Pwoblèm peyi a se esklizyon solisyon an se enklizyon. »*

Suite de la page (4)

26 victimes par balle de Cité Soleil le 6 juillet, dont 20 femmes et au moins un enfant ».

Entretemps, le journaliste Jean Baptiste Jean Ristil, un résident de Cité Soleil, a réalisé une interview avec *« un Fredi Romélus en pleurs* [qui] *a raconté la manière dont les troupes de l'ONU ont lancé une grenade de fumée rouge dans sa maison, avant d'ouvrir le feu et de tuer sa femme et ses deux enfants »*, a rapporté Haïti Information Project (Projet d'information sur Haïti). Jean Ristil a également filmé l'intérieur de la maison où gisait le corps de la femme de Fredi, Sonia Romélus, 22 ans, *« tuée par la même balle qui a transpercé le corps de son petit garçon âgé de un an, Nelson, »* a rapporté HIP. *« Il semble qu'elle tenait l'enfant dans ses bras lorsque l'ONU a ouvert le feu. Stanley, son fils de quatre ans qui était à côté d'eux a été tué d'une balle dans la tête ».*

Une délégation syndicale et de droits humains, qui était en Haïti à ce moment-là et qui a visité Cité Soleil le jour suivant, a rapporté que *« cet assaut militaire tous azimuts contre un quartier densément peuplé…* [que] *confirment de nombreuses sources, a tué au moins 23 personnes »* et peut-être jusqu'à 50.

Alors que les preuves de massacre s'accumulaient, l'ONU et les É.-U. ont commencé à admettre que davantage de résidents de Cité Soleil avaient pu mourir. *« Compte tenu de la construction fragile des maisons à Cité Soleil et de la grande quantité de munitions utilisées, il est probable que les projectiles aient pénétré de nombreux bâtiments, touchant des cibles non désignées »*, rapportent les câbles de Foley divulgués en vertu de la loi sur la liberté d'information

Le 1er août, Foley faisait l'éloge des Brésiliens dans un autre câble (obtenu suite aux demandes de Yearman en vertu de la loi sur la liberté d'information) intitulé *« Le Brésil sort les griffes au Bel-Air »*. D'après Foley, *« la situation sécuritaire dans la capitale s'est clairement améliorée grâce aux incursions agressives dans le Bel Air et au raid du 6 juillet contre Dread Wilme à Cite Soleil… La Mission a félicité la MINUSTAH et le bataillon brésilien pour le remarquable succès obtenu au cours des dernières semaines »*.

Le câble de mai 2005, divulgué par WikiLeaks offre également un aperçu des rivalités intestines de la classe dominante d'Haïti. Mevs estimait que les *« protestations du secteur privé contre le gouvernement intérimaire étaient mal avisées »*, rapporte Foley, parce que *« le véritable ennemi d'Haïti et la véritable source d'insécurité [était] une petite camarilla de trafiquants de drogue et d'intrigants politiques qui contrôlent un réseau de policiers corrompus et de gangs, responsables non seulement de la perpétration de kidnappings et de meurtres, mais frustrant également les efforts de représentants du gouvernement de bonne foi et de la communauté internationale à leur encontre »*. Au centre de cette *« cabale »*, selon Mevs, se trouvait l'avocat très en vue, Gary Lissade, qui a longtemps œuvré à titre d'agent de la droite. En 1993, il fut l'avocat principal du gouvernement militaire du chef du coup d'État, le général Raoul Cédras, durant les négociations à Governor's Island, à New York avec le gouvernement constitutionnel en exil d'Aristide. En 2001, Aristide, essayant de plaire à l'administration Bush, a nommé Lissade ministre de la Justice, jusqu'à ce que les protestations populaires entraînent son départ et celui de l'ensemble du gouvernement du Premier ministre Jean-Marie Chérestal. Aujourd'hui, Lissade siège, aux côtés de Reginald Boulos, au Conseil d'administration de l'IHRC coprésidé par Clinton.

Parmi les autres membres de ce groupe allié *« aux trafiquants de drogue colombiens »* que cite Mevs, l'on compte le puissant sénateur Youri Latortue, un proche allié du nouveau président haïtien Michel Martelly, Dany Toussaint, un ancien sénateur de Fanmi Lavalas qui a changé de camp et soutenu le coup d'État de 2004 contre Aristide, et Michel Brunache, qui a été chef de cabinet pour le président de facto Boniface Alexandre.

L'ambassade a pris les avertissements de Mevs à propos de la *« cabale »* de Lissade avec un grain de sel. Foley a écrit que Mevs *« est sans aucun doute partial contre les individus qu'il nomme »* parce que *« Mevs lui-même est l'un des principaux membres de ce qui pourrait facilement être décrit comme un réseau d'influence rival en compétition pour le contrôle d'Haïti contre les personnages qu'il a décrits »*. Faisant la déclaration prémonitoire suivante, Foley dit que son ambassade *« ne saurait confirmer si la présumée clique d'intrigants politiques alliés à des narcotrafiquants sud-américains contrôle les gangs, nous avons vu des indications d'alliances entre trafiquants de drogue, gangs criminalisés et forces politiques qui pourraient rendre un tel scénario possible à la faveur de l'élection de politiciens financés par le narcotrafic »*, ce que les observateurs politiques craignent que soit la situation en Haïti aujourd'hui.

Pendant ce temps, la légende de Dread Wilme subsiste toujours. *« Ses funérailles étaient un adieu à un héros »*, écrit dans son blogue Erzili Dantò. *Ses restes, installés dans une barque vodou ont été poussés au large des côtes de Cité Soleil, et embrasés pour que son âme puisse aller rejoindre les innombrables ancêtres africains qui, tout comme lui, ont fait le sacrifice ultime pour la liberté et la dignité de notre peuple. »*

Traduit de l'anglais par Guy et Camilo Roumer

ANONS

Akoz jiska prezan pa gen ase tikè ki vann pou raf Toyota Camry 2011 nan, SOCIETY FOR HAITIAN RESEARCH INC. fè tout moun ki te achte tikè ak piblik la an jeneral konnen raf ki te dwe tire nan dat madi 21 jen 2011 baze sou lotri Leta Nouyòk la, ranvwaye jiska lendi 10 Oktòb 2011. Nou mande tout moun ki te achte raf la pou yo konsève tikè yo jiska dat tiraj la.

SOCIETY FOR HAITIAN RESEARCH INC. eskize l pou tout deranjman sa ka lakoz.

Pou Komite a:
Joseph D. Chery, Chairperson
Eddy Auguste, Treasury

Exécutif/législatif, le pire est à craindre

Par Catherine Charlemagne



Aucune chance de victoire pour Martelly, dans l'hypothèse d'un bras de fer avec un Parlement où il n'est même pas minoritaire mais carrément inexistant.

Le Président Michel Joseph Martelly peut beau mettre en avant ses réalisations ou son bilan mensuel à la tête du pays. Il peut toujours déployer toutes les énergies que tout le monde lui reconnait. Enfin, il peut continuer à pratiquer une communication agressive pour vendre ses déplacements à travers le pays, malheureusement, cela ne suffira pas pour cacher son échec, face au Parlement qui, c'est le moins que l'on puisse dire, entend lui faire mordre la poussière dans le dossier de son Premier ministre désigné, M. Daniel Gérard Rouzier.

Un sénateur, un des ténors au Bicentenaire qu'on avait rencontré à l'étranger bien avant l'investiture du chef de l'Etat, nous avait prévenu. « *Il n'y aura pas de nouveau Premier ministre en Haïti pas avant le mois de juillet* », nous disait-il. Nous étions au mois d'avril. On n'était même pas encore dans la phase de négociation. A ce moment-là, on savait que cela n'allait pas être une partie de plaisir pour le Président Martelly à avoir un chef de gouvernement. Certes, étant élu sans l'appui d'aucun parti et n'ayant aucun parlementaire pour le soutenir dans sa quête de trouver un Premier ministre, tout le monde s'attendait à d'âpres négociations, des marchandages voire d'achat de sénateurs et de députés pour constituer une majorité relative dans les deux Chambres.

Sauf que, personne ne s'attendait à ce que le parti *Inité* revendique sa part du pouvoir exécutif même avec une majorité d'élus à l'Assemblée nationale. Finalement, les velléités des responsables du parti semblent prendre le pas sur les bons sentiments. Ils revendiquent brillamment la participation légitime de leur mouvement au gouvernement en tant que parti majoritaire. Rappelés à mettre une sourdine à leur revendication trop ostentatoire aux yeux de la population et devant, semble-t-il, le refus du Président Michel Martelly d'obéir à leur demande, les responsables de *Inité* ont opté pour une autre stratégie: jouer la montre d'une part et la pression psychologique de l'autre sur le Président de la République quant à son Premier ministre désigné.

Il se trouve que dans ce jeu de cache-cache, le parti détenant une majorité, certes minime dans les deux Chambres, ne part pas perdant pour obtenir ce qu'il réclame ou du moins une partie, quitte à négocier la direction de certaines administrations publiques où éventuellement il pourra caser des partisans pour service rendu. Or, vu la configuration du Parlement, le chef de l'Etat dispose de très peu de manœuvre pour s'opposer aux revendications des responsables de *Inité*. Aucune chance de victoire pour le Président, dans l'hypothèse d'un bras de fer avec un Parlement où il n'est même pas minoritaire mais carrément inexistant. Dans le processus de désignation d'un Premier ministre en Haïti, la procédure est tellement compliquée que l'on risque de battre le record de l'après-Alexis si l'une ou l'autre des deux Chambres décide à faire du dilatoire au cas où les deux parties (exécutif et législatif) n'arrivent pas à s'entendre.

On sait que tous les Premiers ministres qu'avait désignés l'ex-Président René Préval pour succéder à Jacques Edouard Alexis ne l'étaient que pour être sacrifiés sur l'autel du profit personnel, alors même quand il disposait d'une majorité au Sénat de la République. Sauf que, pour un simple conflit d'intérêt, la Chambre basse entendait venger l'éviction de leur champion et de fait, refusait d'avaliser le choix du Palais. Il eût fallu l'accord de l'ex-chef de gouvernement et surtout des conditions imposées au chef de l'Etat pour qu'enfin le groupe CPP (Coalition des Parlementaires Progressistes) accepte d'approuver le choix de Mme. Michèle Pierre-Louis. Imaginez aujourd'hui, un Président Martelly arrivant au Parlement les mains vides, s'accrochant à refuser l'accès au gouvernement à de gens qui lui en veulent politiquement, tout peut arriver : blocage du dossier du Premier ministre désigné, bras de fer entre les parlementaires et le chef de l'Etat, dérapage institutionnel et enfin, escalade verbale entre les protagonistes ce qui pourrait déboucher sur une crise politique et institutionnelle.

Jusqu'à maintenant, personne ne sait exactement pourquoi la Commission de ratification a mis tout ce temps à se prononcer sur le dossier de M. Daniel Rouzier. S'agissait-il de difficultés techniques rencontrées par ladite Commission pour trouver et vérifier les documents administratifs relatifs à l'identité du prétendant à la Primature ? Ou au contraire, toute cette lenteur fait-elle partie d'un plan visé tout simplement à convaincre le chef de l'Etat de sa vulnérabilité, face aux élus ? Si cette seconde interrogation devait être le cas, on peut craindre le pire pour la République.

Il se trouve que cela fait plus d'un mois depuis que le Président de la République a été investi. Mais malgré sa fougue et sa boulimie de travail, il reste peu productif faute d'avoir un nouveau gouvernement en qui il a confiance. On lui fait le crédit qu'il a hâte d'appliquer sa politique ou plutôt mettre en chantier les promesses qu'il avait faites au cours de la campagne électorale. Mais ne disposant pas de moyens légaux pour entreprendre la croisade qu'il entend entamer pour apporter le changement qu'il prétend incarner, n'en déplaise à ses supporters pour le moment, il ne fait que du surplace, tourner en rond.

En un mois de responsabilités présidentielles il est toujours dans l'incapacité de décider quoique ce soit, puisqu'il ne dispose pas de chef de gouvernement qui, constitutionnellement, détient le pouvoir de la gestion des affaires publiques. Même la nouvelle taxe que constitue le prélèvement sur les envois financiers de la diaspora et sur les appels téléphoniques internationaux lui est contestée par les parlementaires et les juristes du fait que cette décision n'a pas été votée par le Parlement et présentée naturellement par le gouvernement. Bref, en théorie le Président ne peut rien décider concrètement tant qu'il ne dispose pas d'un Premier ministre et d'un cabinet ministériel. Le Président Martelly a énuméré ses réalisations au cours de son premier mois de mandat en tant que chef d'Etat et prêt à faire la fête pour célébrer cette réussite. En vérité, ses conseillers devraient lui suggérer la modestie sur ce chapitre dans la mesure où il n'a rien fait de nouveau pour le moment.

Car, les réalisations qui ont été mises en chantier par son prédécesseur ne peuvent pas lui être attribuées bien que c'est à lui qu'est revenu l'honneur de les inaugurer. Et on ne peut non plus considérer des déclarations d'intentions comme des réalisations concrètes. Certes, on reconnaît qu'il est et sera peut être un Président hyperactif et réactif dans l'exercice de ses fonctions compte tenu que son prédécesseur était inexistant en tant que tel. Mais de là à s'envoyer des fleurs et s'autoglorifier sur les acquis des autres, il y a un petit problème qu'on ne peut pas accepter. Pour autant, tout le monde reconnaît que l'ex-musicien « Sweet Micky » tente de se racheter une conduite depuis son élection et son investiture à la présidence de la République il y a plus d'un mois.

Par son volontarisme et sa présidence conduite au pas de charge il donne l'impression que s'il avait les moyens légaux et financiers et disposait d'un gouvernement il aurait pu se différencier d'un René Préval qui avait tout pour réussir mais qui a préféré tout gâcher. Le Président Michel Joseph Martelly doit savoir que personne ne s'attendait à ce qu'il fasse des miracles après un mois de présidence. Et que le délai minimum requis dans cette fonction et ce, quelque soit le pays, est de trois mois. C'est le fameux et redoutable 90 jours avant de faire le premier bilan. Dans son cas, au contraire, il devait être prudent, voire inquiet pour l'avenir vu qu'il a déjà perdu involontairement 30 jours sur le délai qui lui est imparti. Si le pays est impatient de voir le changement qu'il dit incarner, les Haïtiens sont assez intelligents pour comprendre qu'il ne pourra rien tout seul, sans une équipe cohérente capable d'appliquer la nouvelle politique qu'il dit vouloir apporter pour la transformation de la société.

Micky Martelly : Un Bilan Très Peu Reluisant



De gauche à droite Jimmy Rosemond, Michel Martelly, Wyclef Jean et Pras

Par Castro Desroches

Le Président cousu de fil rose va-t-il pouvoir tirer son épingle du jeu pendant les prochains mois ? Ce n'est pas très évident lorsqu'on tient compte des multiples faux-pas de la marionnette de l'International, poupée en toile musicale. Au cours des dernières semaines, armé de ses ciseaux, le nouveau bozo national, n'a pas raté une seule occasion pour couper les rubans de toutes les couleurs. Une ribambelle d'inaugurations de petits projets conçus et exécutés sous l'administration précédente. Ecole repeinte en rose : Micky Martelly. Marché public : Micky Martelly. Toilettes publiques : Micky Martelly. Etrange manière de tuer le temps et de se détourner des vraies responsabilités. Opération de charme. Opération de mystification. On dirait que la campagne électorale se poursuit pour la plus belle. C'est tellement plus facile de parader que de présider efficacement aux destinées de la Nation. Les réalisations concrètes sont jusque-là assez maigres pour le président « tet kale » pris au piège de ses vaines promesses. De jour en jour, la folle euphorie de la victoire cède la place à la peur et à la désillusion. La danse macabre de cavalier Polka a déjà commencé. Et, dans le ciel sombre d'Haïti s'accumulent les signes avant-coureurs d'une mobilisation générale contre l'inacceptable

Micky Martelly n'a pas voulu attendre le verdict des critiques. Il a pris prématurément l'initiative de faire son propre bilan et de se donner un carnet satisfaisant. Admis à passer un deuxième mois au pouvoir. Paradoxalement, il n'a pas pris la peine de mentionner sa plus grande « réalisation ». Doter la République famélique de 6 rutilantes limousines pour la bagatelle de 2.5 millions de dollars. Ceci vient s'ajouter aux 4.5 millions gaspillés dans la gargote de l'inauguration. Ce n'est pas très prometteur pour un pays aussi pauvre où l'austérité devrait être une vertu cardinale.

Bilan. Fourre-tout. Amalgame de faits divers. Quête maladroite d'une impossible légitimité. Le président tet kale a invité des écoliers à participer avec lui à la montée du drapeau. Pas de gros mots. Bravo ! « Pour le pays, pour la patrie mourir est beau. » Enfantillages à gogo. Histoires à dormir debout. Pitreries et « haïtiâneries » habituelles pour amuser la galerie en profitant au maximum des privilèges du pouvoir. Micky est drapé dans l'ignorance totale du mot « bilan ». Il serait davantage dans son assiette s'il s'agissait de déguster du lambi boucané avec Baby Doc. Evans Paul a dû venir à son secours en lui proposant quelque chose de plus digestible : « rapport d'activités. » Toujours incisif, M. Paul a ajouté son grain de sel au menu : « J'ai peur qu'il ne se fatigue dans la gestion des détails… » Attendons voir un tout petit peu.

A défaut de réalisations réelles, Micky a dû faire un excès de grappillage. Mal lui en prit. Il a été surpris en flagrant délit en train de réclamer la paternité du projet Kay Pam enclenché sous le gouvernement Préval. Un examen rapide de la vidéo sur Utube permet de constater que Micky Martelly est un homme qui ment avec beaucoup de conviction. Chapeau ! Même une extension de l'asile humanitaire ac

Suite à la page (17)

Jean Claude Duvalier et la Commission Interaméricaine des droits de l'homme

3ème partie et fin

IV. Standards interaméricains

22. Dans cette section, la Commission interaméricaine abordera brièvement quelques aspects de la jurisprudence de la Cour interaméricaine ayant trait à des affaires de disparition forcée, d'exécutions extrajudiciaires et de torture. Cette synthèse a pour objectif d'offrir au système judiciaire haïtien un guide pouvant être utilisé pour enquêter sur des violations graves des droits humains perpétrées sous le régime de Jean-Claude Duvalier et en punir les auteurs.

- Disparition forcée

23. La jurisprudence du système interaméricain a joué un rôle de précurseur dans la consolidation d'une perspective intégrale du caractère continu et autonome du concept de disparition forcée de personnes.

24. Dans son premier arrêt, la Cour interaméricaine a établi que la disparition forcée « constitue une violation multiple et continue de nombreux droits reconnus dans la Convention et que les États membres sont tenus de respecter et de garantir »[26]. Ces droits sont le droit à la vie, à la liberté et à l'intégrité de la personne. De même, la Cour a déterminé que la disparition forcée implique une violation du droit à la reconnaissance de la personnalité juridique[27]. Les éléments constitutifs de la disparition forcée sont : a) la privation de liberté; b) l'intervention directe d'agents de l'État ou avec l'assentiment de ceux-ci, et c) le refus de reconnaître la détention et de révéler le sort réservé à la personne disparue ou l'endroit où elle se trouve[28].

25. Il existe une jurisprudence consolidée dans le sens où les actes constitutifs de la disparition forcée ont un caractère permanent et que leurs conséquences entraînent des atteintes multiples aux droits reconnus dans la Convention américaine aussi longtemps que l'on ignore où se trouve la victime ou jusqu'à ce qu'on trouve ses restes[29]. De même, l'obligation d'enquêter sur la disparition forcée de personnes et d'en punir les auteurs a acquis le caractère de jus cogens[30].

26. La responsabilité internationale de l'État est encore aggravée lorsque « la disparition forcée fait partie d'un comportement systématique ou d'une pratique utilisée ou tolérée par l'État, étant donné qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité qui implique un abandon crasse des principes fondamentaux sur lesquels repose le Système interaméricain »[31]. Afin de ne pas reproduire les conditions d'impunité, il est essentiel que l'État adopte toutes les mesures nécessaires pour enquêter sur ces disparitions forcées et punir leurs auteurs[32].

27. L'obligation d'ouvrir une enquête chaque fois qu'il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'une personne a été soumise à une disparition forcée « ne dépend pas du dépôt d'une dénonciation, car dans le cas d'une disparition forcée, le droit international et le devoir général de garantie imposent l'obligation d'enquêter ex officio sur cette affaire, sans retard, d'une manière sérieuse, impartiale et efficace »[33]. L'obligation d'enquêter perdure jusqu'à ce que l'on retrouve la personne privée de liberté ou que ses restes apparaissent. S'il y a présomption de décès suite à une disparition forcée, la charge de la preuve incombe à l'État, car c'est lui qui a exercé le contrôle présumé sur la personne détenue et sur le sort qui lui a été réservé[34].

- Exécution extrajudiciaire

28. Aux termes de la jurisprudence constante du système interaméricain, « le droit à la vie est un droit humain fondamental dont la jouissance est une condition préalable pour la jouissance de tous les autres droits humains. S'il n'est pas respecté, tous les autres droits n'ont aucun sens »[35]. Il s'agit d'un droit qui fait partie du noyau dur des droits qui ne peuvent pas être dérogés établi à l'article 27.2 de la Convention américaine, à savoir, ceux qui ne peuvent faire l'objet d'une suspension en cas de guerre, de danger public ou dans toute autre situation de crise qui menace l'indépendance ou la sécurité des États[36].

29. L'usage légitime de la force par des membres des forces de sécurité de l'État est limité par les principes d'exceptionnalité, de nécessité, de proportionnalité et d'humanité. En outre, la législation interne doit établir des règles claires qui réglementent le recours à la force et, par ailleurs, l'État doit donner aux agents de sécurité une formation portant sur la protection des droits humains et sur les limites à l'utilisation des armes. Enfin, il doit exister des procédures permettant de vérifier la légalité de l'utilisation de la force létale par les agents de l'État[37].

30. Dans les affaires où il existe une pratique systématique d'exécutions extrajudiciaires tolérées ou encouragées par l'État, la Cour interaméricaine a considéré que l'État était responsable parce qu'il aurait créé un climat incompatible avec la protection effective du droit à la vie. À cet égard, « les États doivent prendre les mesures nécessaires, non seulement pour prévenir et punir la privation de la vie qui est la conséquence d'actes criminels, mais aussi prévenir les exécutions arbitraires commises par leurs propres forces de sécurité »[38]. Les assassinats perpétrés dans un contexte d'attaque généralisée ou systématique contre



Jean-Claude Duvalier

une population civile constituent des crimes contre l'humanité [39].

31. L'enquête menée sur un décès qui pourrait avoir été causé par une exécution extrajudiciaire « doit être réalisée par tous les moyens légaux disponibles et viser l'établissement de la vérité, l'investigation, la poursuite, l'arrestation, le jugement et la sanction de tous les responsables intellectuels et matériels des faits, en particulier quand des agents de l'État y sont ou peuvent y être impliqués »[40]. De même, l'obligation d'enquêter sur les exécutions extrajudiciaires perpétrées dans un contexte de réalisation systématique d'actes de violence contre un groupe spécifique de la société ne se limite pas seulement à analyser l'exécution de manière isolée, il doit s'agir d'une analyse « insérée dans un contexte qui fournisse les éléments nécessaires pour comprendre sa structure de fonctionnement »[41].

32. Pour évaluer si l'enquête sur une exécution extrajudiciaire présumée est efficace, on peut utiliser les Principes des Nations Unies relatifs à la prévention efficace des exécutions extrajudiciaires, arbitraires ou sommaires et aux moyens d'enquêter efficacement sur ces exécutions, contenus dans le Manuel des Nations Unies sur la prévention efficace des exécutions extrajudiciaires, arbitraires ou sommaires (Protocole de Minnesota). En se fondant sur ce Manuel, la Cour interaméricaine a signalé les principes qui doivent guider ces diligences. Les autorités de l'État chargées de l'enquête doivent : a) identifier la victime; b) récupérer et préserver les preuves relatives au décès, afin qu'elles appuient l'enquête; c) identifier des témoins éventuels et obtenir leurs dépositions à propos du décès faisant l'objet de l'enquête; d) déterminer la cause, la modalité, le lieu et le moment de la mort ainsi que toute autre procédure ou pratique qui pourrait avoir provoqué le décès; et e) établir une distinction entre la mort naturelle, la mort accidentelle, le suicide et l'homicide[42].

33. En ce qui concerne les personnes qui se trouvent sous la garde de l'État, celui-ci, en sa

Suite à la page (12)

Projet pilote d'une installation familiale de Biogaz en Haïti

Par: l'ing. Roosevelt René

La construction d'une petite usine pilote de biogaz dans un centre d'embouche (1) bovin en Haïti débutera en octobre prochain et durera un an. Le projet sera exécuté par l'entreprise «Hydromechanic and Engineering Inc.» de New York pour le compte de la (Société Familiale de Développement des Productions Animales). Elle sera implantée dans le département de Nippe à Chalon à 3 km de la ville de Miragoâne et à 50 km de la capitale Port-au-Prince.

Les quantités importantes de biomasse disponibles à l'échelle nationale et le caractère renouvelable de cette énergie «verte», ont stimulé ces dernières années; les techniciens, les agronomes et les ingénieurs mécaniciens «agro-industriels», dans les travaux de recherche et d'application conduisant à la mise en valeur et le développement de cette source interminable d'énergie.

C'est ainsi que des études de faisabilité furent donc entreprises: elles conclurent à la possibilité de produire du biogaz en quantité suffisante et à un prix de revient bien inférieur à ceux des carburants: essence ou Diesel, exempt d'impôts, employé pour la production de courant électrique, la cuisson, la mécanisation rurale et l'irrigation.

Les objectifs du projet sont:

1- produire de la viande de qualité, commercialisée dans les agglomérations et devant se substituer aux importations importantes de viande fraîche et congelée en provenance de la République Dominicaine et de la Floride.

Pour le faire, c'est d'acheter à cet effet du bétail maigre, qui sera engraissé à l'aide de sous-produits agricoles et agro-industriels tels que mélasse et tourteaux (2) de graines de coton ainsi qu'à l'aide de fourrage vert et d'ensilage.

2- Faire l'élevage des bouvillons (3), des bovines et des vaches laitières pour la production du lait frais, qui sera distribué dans les centres commerciaux.

Cette deuxième partie comprendra une installation pilote: de deux parcs bétonnés pour un total de 200 animaux, et d'une fosse de fermentation en béton d'une capacité de 400 m^3 et d'un groupe électrogène Diesel provisoire de 15 kW. Les calculs sont fait, de telle sorte qu'après sa première année de fonctionnement cette installation produira plus de 35.000m^3 de biogaz et respectivement 176.400 kWh d'électricité environ.

Les valeurs moyennes sont: Biogaz 104m^3/j; Électricité 126 kWh/j; Conversion d'énergie 0,82 m^3 de biogaz/kWh; Production de biogaz par animal (UBT) 0,6m^3/j.

3- Construire une petite installation de production électrique prototype de biogaz, équipée de deux groupes électrogènes de 100 kilowatts chacun, adaptable au biogaz. Construction d'une ligne de courant électrique dans cette petite centrale et le tout sera relié au réseau électrique de la EDH.

4- Construction d'une installation permettant la distribution et la vente du gaz par des petits conteneurs de 25 livres pour la cuisson et la motorisation.

En général les équipements de ce projet seront: une installation de quarantaine, d'un feetlot constitué de 20 parcs d'embouche, d'un atelier et de bâtiments administratifs, d'une station d'élevage pour la reproduction, d'un abattoir frigorifique et d'un groupe de logements pour les bouviers

Quant à l'installation elle sera constituée d'une fosse en parallélépipède rectangle qui sera simplement creusée et ne sera pas revêtue (principe du «plug-flow»). Elle aura une capacité de 400m^3 (boue de fermentation) et elle sera recouverte d'une bâche en caoutchouc extensible dont les bords inférieurs seront immergés dans un canal circulaire rempli d'eau, assurant ainsi une couverture étanche au gaz. L'alimentation de la fosse se fera par des rigoles dans lesquelles le lisier (4) s'écoulera par gravité. Le substrat digéré sera entreposé dans un bassin de stockage.

Le fumier qui provient des 200 bovins engraissés sur les deux parcs de stabulation bétonnés, quotidiennement nettoyés, environ 7m^3/j sera évacué dans la fosse de fermentation à travers un râteau destiné à retenir les restes de fourrage.

Si l'utilisation du biogaz pour des besoins familiaux (cuisine et éclairage) semble bien développée en Amérique Latine' principalement au Brésil où il semble exister un potentiel important de diffusion, il n'est pas de même pour la Caraïbe surtout en Haïti.

Quel que soit la réalité de ces projets, il est difficile de savoir ce qui se passe dans ces laboratoires. Néanmoins nos efforts sont considérables. Haïti est loin de pouvoir envisager pour la plupart des cas des politiques d'extension du biogaz. La République Dominicaine avait amorcé un effort de coordination en ce qui concerne le biogaz mais cet exemple semble isolé.

L'expérience Américaine semble surtout faite d'opérations ponctuelles menées par des laboratoires ou des O.N.G., essayant de développer des démonstrations qui seront les seuls outils de préparation à une politique en matière de biogaz. Mais que peut-on attendre de ces expériences? Par leur isolement, elles doivent tout attendre de leur propre recherche alors que des travaux techniques similaires ont déjà été menés...

D'amples informations sur les travaux de construction, sa technologie les équipements et l'exploitation d'une petite usine biogaz dans les zones rurales seront discutées au cours d'une conférence-débat au local de **: HAITI LIBERTÉ 1585 Albany Avenue à Brooklyn, NY 11210 le samedi 25 Juin prochain.**

Toutes les organisations régionales sont invitées!

Notes.

(1) embouche : engraissement de bétail (pré d'embouche)

(2) tourteaux : résidus de graines, de fruits oléagineux dont on a extrait l'huile.

(3) Bouvillons : jeune bœuf châtré.

(4) Lisier : mélange liquide des urines et des excréments des animaux domestiques, particulièrement des bovins et des porcins.

WikiLeaks:

Haiti's Elite Tried to Turn the Police into a Private Army

By Dan Coughlin and Kim Ives

Leading members of Haiti's bourgeoisie tried to turn the Haitian police force into their own private army, according to a secret U.S. Embassy cable provided to *Haïti Liberté* by the media organization WikiLeaks.

Then US Ambassador to Haiti James Foley warned in the cable "*against private delivery of arms to the HNP*" (Haitian National Police) after learning from a prominent Haitian businessman that "*some business owners have already begun to purchase weapons and ammunition from the street and distribute them to local police officials in exchange for regular patrols.*"

Fritz Mevs, a member of "*one of Haiti's richest families and a well-connected member of the private sector elite*" with major business interests in Port-au-Prince's downtown and port, was the principal source for Foley's May 27, 2005 report.

Haiti's "*private sector elite*" has been a key U.S. ally in promoting Washington's agenda in the country, from free-trade and privatization of state enterprises to twice ousting Jean-Bertrand Aristide followed by U.S. and UN military occupations.

Mevs told the Embassy that the president of the Haitian Chamber of Commerce, Reginald Boulos, had "*distributed arms to the police and had called on others to do so in order to provide cover to his own actions.*" Boulos currently sits on the board of Bill Clinton's Interim Haiti Recovery Commission (IHRC) which controls the spending of $10 billion being donated to rebuild Haiti after the Jan. 12, 2010 quake.

The cable describes the period after the Feb. 29, 2004 coup d'état that ousted Aristide, repressed his Lavalas Family party, set up a US-backed *de facto* government, and ushered in a 9,000-strong UN military occupation known as MINUSTAH (UN Mission to Stabilize Haiti).

De facto Prime Minister Gérard Latortue's interim government of Haiti (IGOH) and his paramilitary allies had difficulty stabilizing their unpopular regime, despite killing, jailing, and purging from government jobs thousands of Lavalas militants and sympathizers.

The Latortue regime had particular trouble suppressing pro-Aristide strongholds like the slums of Bel Air and Cité Soleil, which mounted a fierce armed resistance to the coup and occupation. The coup government, US Embassy and Haitian elite called the resistance fighters "*bandits*" or "*gangs,*" the terminology used in the cable.

Entitled "*Haitian Private Sector Panicked by Increasing Violence,*" the cable relays Mevs report to the Embassy's Political Officer that Haitian "*business leaders are exasperated by the lack of security in the vital port and industrial zone areas of Port-au-Prince and are allegedly arming local police with long-guns and ammunition in an effort to ensure security for their businesses and employees.*"

Foley wrote that "*Mevs says that of the roughly 150 business*



Businessman Fritz Mevs "defended the idea of the private sector arming the police," according to a secret U.S. Embassy cable

owners in the area, probably 30 have already provided some kind of direct assistance (including arms, ammunition, or other materiel) to the police, and the rest are looking to do so soon."

Mevs "*defended the idea of the private sector arming the police in general, but he lamented the haphazard manner in which many of his colleagues seemed to be handing out weapons with little control,*" the cable says. Mevs also worried "*that funneling the arms secretly would only serve to reinforce rumors that the elite were creating private armies,*" which was in fact happening.



U.S. Ambassador James Foley congratulated UN troops after they carried out what human rights groups called a "massacre" in Cité Soleil in July 2005

Mevs was asking the Embassy if "*the U.S. would oversee [a] program*" under which the elite could legally buy the HNP's guns because "*he did not trust either MINUSTAH or the HNP to properly control the issuance of weapons.*"

The private army "*rumor*" was corroborated by "*[c]ontacts of the Econ Counselor [who] report from time to time of discussions among private sector leaders to fund and arm their own private sector armies.*"

Foley added that the "*[American Chamber of Commerce] Board of Directors at one point discussed informally giving non-lethal assistance to police stations, such as furniture and microwave ovens for police stations, but decided against doing so for fear that anything given to the police would quickly be stolen.*"

Security around the capital's industrial, warehouse and port districts degenerated after the Mar. 30, 2005 death of Thomas Robenson, alias Labanière, a one-time Lavalas leader in Cité Soleil's Boston neighborhood, who defected to defense of the 2004 coup and providing armed protection to the bourgeoisie's nearby commercial zones. Labanière was killed by one of his bodyguards, Evens Jeune, "*allegedly in a plot directed by rival pro-Lavalas gang leader Dread Wilme,*" Foley wrote.

After that, the UN force had tried to secure the commercial areas but "*was proving to be a poor substitute for Labanière,*" a political advisor to Cité Soleil's mayor told the Embassy, largely because "*MINUSTAH troops (who, he said, rarely set foot outside of their vehicles) were unable to identify the bandits from amongst the general populace as Labanière had done.*"

The residents of Cité Soleil did not view Emmanuel Wilmer (aka Drèd or Dread Wilme) as a "*bandit.*" They saw him as a hero defending them from pro-coup paramilitaries (who in 1994 burned many houses in the rebellious shantytown) and UN occupation troops. Today, one of the main boulevards through Cité Soleil is named after him, and murals of his face adorn many walls.

Wilme told the Lakou New York program on Brooklyn's Radio Pa Nou station in April 2005 that "*MINUSTAH has been shooting tear gas on the people. There are children who have died from the gas and some people inside churches have been shot… The Red Cross is the only one helping us. The MINUSTAH soldiers remain hidden in their tanks and just aim their guns and shoot the people. They shoot people selling in the streets. They shoot people just walking in the streets. They shoot people sitting and selling in the marketplace.*"

But for Foley and the Haitian elite, the UN military was not doing enough repression. "*According to Mevs, although MINUSTAH has on occasion parked armored vehicles near the Terminal with some success, he said criminals regularly force the tanks to move (by burning tires or fecal matter nearby), and as soon as the vehicles depart, the rampage continues.*"

Foley asked the "Core Group" of international donors and the UN military for a "*swift, aggressive*" response to the business sector's call for action against the "*criminal elements*" from slums like Cité Soleil.

"*Ambassador Foley warned the Core Group that MINUSTAH's standdown in Cite Soleil put the elections at risk, and that the insecurity around the industrial zone risked undermining what is left of the Haitian economy,*" said the cable.

In response, the UN mission chief Juan Gabriel Valdes "*promised a more robust response from MINUSTAH,*" which sat down with police leaders to develop a plan in "*coordination with the private sector,*" the cable explains.

"*In response to embassy and private sector prodding, MINUSTAH is now formulating a plan to protect the area,*" concluded the cable.

Weeks later, on July 6, 2005, at 3 a.m. in the morning, 1,440 Brazilian and Jordanian soldiers sealed off Cite Soleil with 41 Armored Personnel Carriers and attacked. Helicopters dropped grenades and UN troops fired more than 22,000 bul

Suite à la page (14)

Michel Martelly's Presidential Power Cannot Waive Crimes Against Humanity

By Kevin Edmonds and Roger Annis

The inauguration of Haiti's President Michel Martelly on May 14 should sound an alarm for those concerned with human rights, justice, and the rule of law in the country. In a pre-inaugural interview with the Montreal daily *La Presse* on Apr. 18, Martelly put forward a plan of national reconciliation which would include granting amnesty to former Haitian ruler Jean-Claude Duvalier.

Martelly later backed away from this idea on advice from his counsel. But his connections to the former dictator present potential obstacles to ongoing efforts to prosecute him.

In the *La Presse* interview, reporter Vincent Marissal asked about the return to Haiti this year of Mr. Duvalier and of former president Jean-Bertrand Aristide. Martelly stated: "*I say to them welcome, and we favor reconciliation and inclusion…*"

On amnesty, he said: "*Before thinking about this, we must work on awareness and compassion to understand the victims and respect their feelings. So, we won't take hasty decisions, but I'm leaning toward the side of amnesty and forgiveness so that we can think about tomorrow and not yesterday.*"

While this sounds admirably conciliatory, the position expressed by Martelly is deeply problematic. First, he cannot legally grant amnesty to Duvalier (or anyone else) for the killings, disappearances, and political prisons for which the former dictator is responsible. They are crimes against humanity under international law.

Secondly, there are no charges against former president Aristide – either in Haitian or in international law – for which he *could* be pardoned.

Duvalier's crimes are a fact of his 15 years of rule, from 1971 to 1986. They are documented by human rights agencies such as Human Rights Watch, Amnesty International and the Inter-American Commission on Human Rights, as well as by the United Nations, the United States government, and hundreds of media reports.

In these circumstances, amnesty would not constitute national reconciliation. It would merely be a favor towards Duvalier. Furthermore, to include Aristide in the same category legitimizes fictitious allegations and tarnishes Aristide's name and reputation.

During the recent election, Martelly – a former *konpa* singer – campaigned as a champion of "*change,*" a "*political outsider.*" The reality is much more troubling. In a Mar. 2, 2011 interview with *Agence France Presse*, the self-proclaimed outsider said he was "*ready*" to work with officials who had served under the Duvalier regimes. One of his advisors, Gervais Charles, currently serves as Jean-Claude Duvalier's lawyer. According to a *Washington Post* article on Feb. 13, 2002, President-elect Martelly was "*once a favorite*



A failure to prosecute Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier would add insult to the injuries Haiti has already suffered

of the thugs who worked on behalf of the hated Duvalier family dictatorship."

A 1996 *Miami Herald* article reported that Martelly was "*closely identified with sympathizers of the 1991 military coup that ousted President Jean-Bertrand Aristide.*" Daniel Supplice, coordinator of Martelly's transition team, is a childhood friend and former schoolmate of Jean-Claude Duvalier. He served in ministerial posts under Duvalier, including as Minister of Social Affairs.

Martelly's nominee for prime minister, Daniel-Gérard Rouzier, is a member of the Haitian elite who vocally supported the 2004 coup against Aristide and even opposed his return to the Western Hemisphere.

Martelly's support of the 1991 and 2004 coups against Aristide clearly shows his selective taste for democracy.

The crimes of Jean Claude Duvalier

With Duvalier's return to Haiti in January 2011, the Haitian government under President René Préval opened two criminal proceedings, one for financial crimes and the other for crimes against persons. Haitian victims have come forward to the state prosecutor to file complaints against Duvalier, and a large group of Haitian and international human rights attorneys are currently working with the diaspora to build a more comprehensive case.

François Duvalier and his son (who inherited the Haitian presidency in 1971) were responsible for the deaths of an estimated 60,000 people. The vast majority were political opponents or innocents suspected of subversion. Thousands more were brutally tortured at the infamous Fort Dimanche – one of three notorious prisons that formed Duvalier's "*triangle of death.*"

Although there is no evidence of Jean-Claude Duvalier's physical presence at murders or assassinations committed under his watch, he is criminally responsible under international and Haitian law as Commander-in-Chief of the Armed Forces and the paramilitary *Volontaires pour la securité nationale*. His liability extends to the vast repres

Suite à la page (14)

DEMAIN, LE N

Par William Grigsby Vado

NDLR. Nous publions l'article qui suit pour bien montrer comment le gouvernement du Front sandiniste, élu en 2006, a pu donner au Nicaragua une direction favorable, « priorisant la sortie de l'extrême pauvreté d'un segment de la population et impulsant des politiques qui aident à élever le niveau de vie de toute la population». Pendant ses quatre ans au pouvoir, depuis début 2007, le Front Sandiniste a réalisé «à 98%» le programme présenté aux élections de novembre 2006. Par comparaison avec le gouvernement sortant de Préval, la différence est abyssale.

Quant au président Martelly dont on connaît déjà les sensibilités politiques pro USA et qui n'a encore, jusqu'à aujourd'hui, présenté aucun programme clair à la nation, on se demande ce qu'il pourra bien revendiquer comme réalisations sociales et économiques positives au terme de son mandat. Aussi, exhortons-nous le peuple haïtien, les organisations populaires, les associations paysannes à se mobiliser pour porter le gouvernement de M. Martelly à prendre une orientation favorable à des choix qui puissent élever le niveau de vie de la population, en particulier celui des masses appauvries et exploitées.

Dans ces quatre ans durant lesquelles le Front Sandiniste a exercé le pouvoir, il s'est occupé en premier lieu de répondre aux priorités du pays. En premier lieu des points de vue économique et social. Et il a obtenu pas mal de succès dans la réorientation des politiques économiques dans ces nouvelles circonstances.

Le Front Sandiniste a les idées claires. En plus de ce que nous savons déjà – la gratuité de l'éducation et de la santé et les programmes sociaux qui sont des bannières de ce gouvernement – une des réussites les plus importantes de ce gouvernement a été de récupérer la fonction de l'Etat comme recteur des politiques économiques. Même s'il ne l'a pas réussi totalement, il a en tout cas initié le processus dans ce sens. Citons, par exemple, la refondation – nous pouvons l'appeler ainsi – de ENABAS (Entreprise Nicaraguayenne d'Aliments de Base), chargée de réguler le prix de certains aliments, ce qui la convertit en pivot fondamental pour maintenir l'équilibre économique de la famille. Autre exemple : les politiques stratégiques de l'Etat d'investissements énergétiques, qui ont rétabli une claire autorité de l'Etat dans tout le secteur énergétique.

Autre exemple : la redéfinition des priorités dans la construction de chemins et de routes. Jusqu'à il y a quatre ans la priorité était mise dans les couloirs internationaux ou les routes interfrontalières/maritimes. Aujourd'hui les priorités ont changé. Ce ne sont que quelques exemples, très importants pour construire le futur. Le gouvernement a un Plan de Développement clairement vertébré autour de deux priorités : le secteur agricole et l'énergétique ; il a consacré ses politiques à les renforcer tous deux. Dans le secteur agricole il a priorisé la petite et moyenne production, qui dispose aujourd'hui de meilleures possibilités de crédit et de marchés qu'il y a quatre ans.

Si on réexamine le programme que le Front Sandiniste a présenté pour les élections de 2006, il l'a réalisé à 98% et l'a dépassé dans des objectifs qui n'étaient même pas prévus. Nous avons à présent un gouvernement qui produit des résultats concrets à travers des politiques économiques et sociales qui ont réduit l'incidence de la faim dans les campagnes et qui ont renforcé de nouvelles formes d'organisation rurale, principalement autour du programme Faim Zéro, qui a promu l'organisation en coopératives paysannes de 60 mille femmes. Elles sont le germe de nouvelles structures qui pourront se développer dans les cinq prochaines années de gouvernement du Front Sandiniste.

Vu en général, ce qu'a fait ce gouvernement a été d'asseoir les bases pour donner un saut qualitatif en termes structurels, et aussi en termes politiques, après notre victoire aux élections de novembre 2006. Dans ces premières années le Front Sandiniste s'est concentré sur la récupération des fonctions de l'Etat dans des secteurs déterminés de l'économie, installant les bases qui permettront de faire le saut.

Les résultats économiques ont été jusqu'ici franchement favorables bien que marqués par la grande faiblesse qu'imposent les circonstances politiques. Il n'y a pas eu jusqu'ici une rupture structurelle de la société. Il n'y en a pas eu et il n'y en aura pas. Nous ne sommes pas comme en 1979, lorsqu'à la suite de l'insurrection populaire le Front Sandiniste assuma le pouvoir et tout le pouvoir. Et il a construit tout le pouvoir – le militaire, les structures de l'état –, parce que du pouvoir ancien ne restaient littéralement que des cendres. Le Front Sandiniste a construit également un cadre légal pour le pays qui s'est appelé Constitution. Telle n'est pas la situation actuelle, entre autres raisons parce que ni les possibilités politiques ni les nationales ni les internationales, ne nous le permettent. Et parce que ce n'est pas non plus l'objectif du Front Sandiniste.

Ici il n'y a pas eu un changement structurel du pays. Ce qu'il y a eu c'est un gouvernement qui a changé les priorités de l'état, priorisant la sortie de l'extrême pauvreté d'un segment de la population et impulsant des politiques qui aident à élever le niveau de vie de toute la population. Nous l'avons fait dans un cadre politique défavorable au Front Sandiniste. Parce que nous avons gagné les élections sans avoir de majorité parlementaire et sans majorité idéologique dans la société.

Ce que nous avions en janvier 2007 était un Front Sandiniste qui a gagné les élections avec la volonté, à partir de l'exercice du pouvoir, de s'élargir jusqu'à obtenir une majorité politique et idéologique.

A mon sens, le principal problème du Front Sandiniste est de n'avoir pas réussi à pousser l'organisation populaire. Le Front n'a pas réussi à faire des CPC (Conseils du Pouvoir Citoyen), convertis ensuite en Cabinets du Pouvoir Citoyen, un instrument massif d'organisation de base. Ça n'a pas marché et c'est plus qu'évident dans les résultats. Il n'a pas réussi non plus à faire exister un autre type d'organisation populaire qui rende possibles ces vases communicants entre le gouvernement qui exerce le pouvoir politique et les gens. Je crois que c'est la principale faiblesse politique qu'a en ce moment le gouvernement du Front.

Mais nous avons beaucoup de points forts avec lesquels nous arrivons aux élections de novembre. Un des points forts, indubitablement, du Front Sandiniste est un gouvernement qui a une vision et un projet très clairs et qui a fait les premiers pas dans cette direction. Le Front Sandiniste dispose aussi d'une organisation électorale très efficace et cela est démontré. L'armée d'observateurs du Front Sandiniste est expérimentée. Ils ont déjà participé avec efficacité à quatre élections générales et à quatre ou cinq élections municipales.

Le Front Sandiniste dispose aussi d'un environnement international favorable à la consolidation du projet. Et non seulement parce qu'existe l'ALBA mais parce qu'en Amérique Latine existent des gouvernements qui adoptent une position plus nationaliste que subordonnée à la métropole nord-américaine. Autre facteur favorable : les états-uniens ne s'intéressent pas trop au Nicaragua et à l'Amérique Centrale car ils sont plus occupés par ce qui se passe dans d'autres parties du monde.

Rappelons-nous une maxime du 19ème siècle : «Les États-Unis n'ont pas d'amis, ils ont des intérêts». Je crois que le plus grand succès du Front Sandiniste dans ces quatre ans face à l'opposition fut de la maintenir divisée, ce qui est déjà beaucoup. Le plus important est qu'il a désarçonné l'opposition. L'opposition n'est plus l'interlocutrice de l'oligarchie au Nicaragua. Et elle n'est plus l'interlocutrice des intérêts états-uniens au Nicaragua. Les États-Unis défendent leurs intérêts seuls, parfois avec l'opposition, parfois avec le gouvernement. Cette opposition que nous avons actuellement ne représente plus les intérêts des Etats-Unis. Sont-ce des amis des Etats-Unis ? Ils le sont, mais les Etats-Unis ne vont plus parier sur eux pour qu'ils soient leurs instruments. Les États-Unis voient que l'opposition divisée n'a pas la possibilité de gagner et par contre ils voient que



S'il n'y a aucun événement naturel dramatique, je crois que le Front Sandiniste a les meilleures possibilités d'obtenir un triomphe commode le 6 novembre 2011.

Le president Daniel Ortega, dirigeant du Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN)

le Front a de plus grandes possibilités, on ne va donc pas en faire un ennemi. Parce que cela ne leur convient pas. Ils encourageront la droite à faire élire des députés, mais rien de plus.

Le Front Sandiniste a le grand avantage que l'opposition est atomisée, déstructurée, sans leadership clair et sans programme. La fragmentation de l'opposition à cause de ses contradictions personnelles les empêche de participer unis et cela fait l'affaire du Front Sandiniste. Ses adversaires sont des adversaires affaiblis. Avec une faiblesse non seulement marquée par ses divisions mais aussi par des raisons idéologiques. Ceux qui ont imposé au Nicaragua la privatisation de la santé et de l'éducation publiques furent ces adversaires. Tous les paradigmes qu'ils ont pratiqués au gouvernement ont été pulvérisés au fil des ans. C'est pourquoi le discours de l'opposition est un discours creux. Quand on demande à Alemán ou à Montealegre ce qu'ils feraient avec le programme « Faim zéro », tous deux disent qu'il est bon mais qu'ils feraient mieux.

On les a interrogés également sur la crise énergétique et ils disent la même chose : que le gouvernement a fait un bon travail, mais qu'il faut attirer plus d'investissements… Nous faisons face à une opposition sans idées propres sur ce qu'il faut faire dans le pays. Et ainsi, nous pouvons énumérer les problèmes principaux du pays et nous cherchons les propositions de solution qu'a l'adversaire et celles qu'offre le Front Sandiniste et nous trouvons, évidemment, beaucoup de similitudes, mais une différence : le Front fait les choses, eux ne les ont pas faites quand ils étaient au gouvernement. Nous avons le grand avantage d'une opposition affaiblie du point de vue de ses propositions de modèles de société et du point de vue de ses prédécesseurs. Ils n'ont pas d'idées nouvelles à proposer.

La grande discussion contre le Front Sandiniste concerne l'institutionnalité. On accuse le gouvernement, et en particulier le président Ortega, d'abîmer l'institutionnalité, d'assumer une conduite autoritaire, de violer la Constitution et de violer les lois. Que dire à cela ? Je ne veux que rappeler que toute institutionnalité, tout cadre juridique, est fruit d'une majorité politique. Il n'existe pas de sociétés où les majorités politiques ne construisent pas les institutions.

L'origine du cadre juridique du Nicaragua remonte à la révolution de 1979. La Constitution de 1987, c'est la révolution qui l'a faite, et celle-ci a construit aussi l'Etat, l'Armée et la Police. Mais cette Constitution, sous laquelle ont été organisées les élections de 1990, fut administrée et réformée suivant les intérêts de la majorité politique qui a surgi des élections de cette année-là. Cette nouvelle majorité politique a plié le cadre juridique à ses intérêts. Et ces intérêts sont restés gravés dans les réformes de la Constitution et des lois réalisées à partir de cette année. Citons un seul exemple de changement légal liés aux manifestations que font ces jours-ci des milliers de personnes âgées qui n'ont pas cotisé les semaines suffisantes à la sécurité sociale et qui, par conséquent, ont au moins une pension réduite. Et ils ne la reçoivent pas parce que le gouvernement de Violeta Chamorro a réformé la loi de la sécurité sociale et les a privés de ce droit. Et que s'est-il passé avec tout l'appareil productif d'Etat ? Liquidé et privatisé par ce gouvernement. Et avec le système financier ? Selon la Constitution de 1987 la banque est étatisée, mais à partir de 1991 ont commencé à opérer au Nicaragua des banques privées et la Constitution n'avait pas été réformée, alors qu'elle les interdisait. Et ce n'est qu'en 1995 qu'a été réformée la Constitution dans cet aspect comme dans d'autres. Pourquoi en fut-il ainsi ? Parce qu'il y avait une majorité politique qui imposait ses intérêts. Ce sont les majorités politiques qui construisent l'institutionnalité d'une société.

En ce moment personne ne dispose au Nicaragua de majorité politique. A l'Assemblée Nationale personne ne l'a. Et il y a en ce moment une dispute pour la majorité politique et qui va se dénouer lors des élections de novembre. D'ici là, chacun apporte de l'eau à son moulin, chacun use des instruments qu'il a à sa portée. C'est ce que fait le Front Sandiniste. Et c'est ce qui s'est produit avec le décret présidentiel 3–2010. (En janvier de 2010, le Président Ortega a émis un décret pour que restent à leurs postes 25 hauts fonctionnaires publics desquels les mandats venaient à expiration, et ce tant que d'autres ne seraient pas nommés).

Le Front Sandiniste savait que sans un accord politique avec quelques uns des deux groupes parlementaires des députés libéraux, celui de Montealegre ou celui du PLC, il n'avait pas la possibilité de choisir les 25 mandats de magistrats de la Cour Suprême, du Pouvoir Electoral, de la Cour des Comptes… Il savait aussi que l'intention de ses adversaires était de ne procéder à aucune nomination pour de cette manière paralyser les pouvoirs d'Etat et négocier dans de meilleures conditions avec le gouvernement. Sachant cela le Président Ortega les a pris de court et a pris le décret : tous deux restent à leur poste tant que ne seront pas élus les successeurs par l'Assemblée Nationale. On a argumenté que nous maintenir ou nommer à ces postes n'est pas une faculté du Président de la République. Il est vrai que ce n'est pas une faculté présidentielle expresse, mais la loi ne l'interdit pas non plus. C'est si vrai que personne n'a présenté de recours contre ce décret.

Avec la fameuse institutionnalité nos adversaires ont affamé les gens pendant 17 ans et tout cela était constitutionnel. Quand il était ministre des finances Eduardo Montealegre élimina le verre de lait pour les écoliers. Retranchés dans l'institutionnalité du marché, ces gouvernements empêchaient les petits producteurs d'accéder au crédit. Je ne donne que quelques exemples. Ici l'institutionnalité a été au service d'autres intérêts, des intérêts économiques principalement. A présent nous essayons de construire une nouvelle institutionnalité, adaptée aux intérêts de cette nouvelle majorité politique qui va surgir des élections de novembre. Et tandis que nous avançons vers elle, ce qu'il y a est une bataille avec ses hauts et ses bas, avec ses extrêmes, parfois avec la corde trop tendue… et il en est toujours ainsi : nous ne pouvons oublier que toute élection est une lutte pour le pouvoir.

Sachant que l'opposition allait jouer à la paralysie des pouvoirs de l'Etat, le président Ortega a donc pris les devants et a décrété le 3–2010. Ensuite, pour valider le décret, un avocat libéral a découvert que le second paragraphe de l'article 201 de la Constitution n'avait jamais été dérogé et s'était converti en troisième paragraphe de l'article constitutionnel 201 : il était légal, par conséquent, que les fonctionnaires restent à leur poste. Et bien que le Front n'a pas eu de majorité politique parlementaire en termes nominaux, l'opposition n'a pas davantage réussi à l'obtenir pour déroger le décret ni pour rejeter le troisième paragraphe de l'article 201. Aucune des deux choses

ICARAGUA.... !



Violeta Chamorro



Eduardo Montealegre



Arnoldo Alemán

n'a été atteinte. On pourra me dire que le Front a acheté des députés pour empêcher qu'ils l'atteignent. Mais, la responsabilité est-elle seulement de celui qui achète ou aussi de celui qui se vend ? Et qui a choisi les députés qui se sont vendus ? C'est l'opposition qui les a choisis, pas le Front Sandiniste. Et avec des règles du jeu telles qu'elles prévalent au Nicaragua tout est bon pour consolider une majorité politique au Parlement. L'alternative était de permettre qu'on paralyse le pays institutionnellement et nous aurions été idiots de nous laisser faire…

A présent, nous allons aux élections de novembre pour élucider celui qui aura la majorité politique dans les prochaines cinq années. Qui comptera les votes, qui validera les résultats ? Il faut se souvenir que le système électoral nicaraguayen fut réformé en 1995 par la majorité politique d'alors. L'essence de la réforme fut de baser le système électoral du pays sur les partis politiques. Depuis lors la voie d'accès au pouvoir sont les partis politiques et ce sont les partis qui dictent les règles du jeu.

Les élections de 1990 furent réalisées sous un autre système. C'étaient, par exemple, des maîtres et des maîtresses d'écoles, indépendamment de leur affiliation politique, qui présidaient les bureaux de vote. Après la réforme, toutes les structures électorales restèrent aux mains des partis politiques.

Pourquoi Mariano Fiallos renonça-t-il à présider le Pouvoir Electoral ? Parce qu'il a vu venir un système totalement contrôlé par les partis et il a dénoncé que cela allait être négatif. Il faut se souvenir de ce que la réforme du système électoral fut menée en 1995 par la majorité politique de ce moment, une combinaison des forces qui soutenaient Violeta de Chamorro sur certains points et les forces qui l'affrontaient sur d'autres points : sociaux-chrétiens, conservateurs et Mouvement Rénovateur Sandiniste. Le PLC (Parti Libéral Conservateur) ne faisait pas partie de ce groupe. Ce fut la majorité politique de l'époque qui prit la décision que l'appareil électoral institutionnel passait aux mains des partis politiques. Dans cette réforme se créa un grand espace pour les minorités électorales. De sorte qu'avec les résultats des élections de 1996 il y eut un groupe de onze députés venus de onze partis différents. Fruit de la réforme de la Loi électorale de 1995, négociées par les forces politiques dominantes dans le gouvernement de Violeta Chamorro, sont arrivés au Conseil Suprême électoral des magistrats postulés par les partis politiques. Roberto Rivas arriva par la société civile. A ce moment il n'y avait pas dans le Pouvoir Electoral de magistrats ni du PLC ni du Front Sandiniste.

La Loi Electorale en vigueur fut réformée à nouveau par une négociation entre le PLC et le Front Sandiniste entre 1997 et 2001. Cette Loi fut faite à la mesure des deux grands partis, le PLC et le Front Sandiniste. Les deux partis n'avaient pas de représentation dans les structures électorales, n'avaient aucun magistrat au Conseil Suprême Electoral, malgré qu'ils étaient deux forces politiques majoritaires. Alors comme partie du pacte d'Alemán avec Daniel, et comme à eux deux en tant que partis ils atteignaient la majorité politique, ils ont réformé la Loi Electorale. Avec la réforme ils ont réduit l'espace des minorités électorales et l'ont élargi aux majorités électorales. C'est exactement ce qui se passe dans le modèle espagnol où Izquierda Unida a plus d'un million de votes et obtient un seul député.

L'actuel Conseil Suprême Electoral qui nomme et décide dans les Conseils Electoraux départementaux, municipaux, régionaux et aussi dans les juntes réceptrices de votes, est le fruit de cette réforme. C'est avec ce Pouvoir Electoral et sous ces règles que se célébrèrent les élections générales de 2001 et de 2006. Ce n'est pas une invention d'aujourd'hui. Nous suivons les mêmes règles du jeu et les résultats sortiront des mêmes règles. Rien n'a changé. Qu'est-ce qui a changé ? Que fut le changement ? Les inclinations politiques des magistrats ont changé. Roberto Rivas a changé, René Herrera a changé… Mais qui les a choisis comme magistrats ? Pas le Front Sandiniste, mais le PLC.

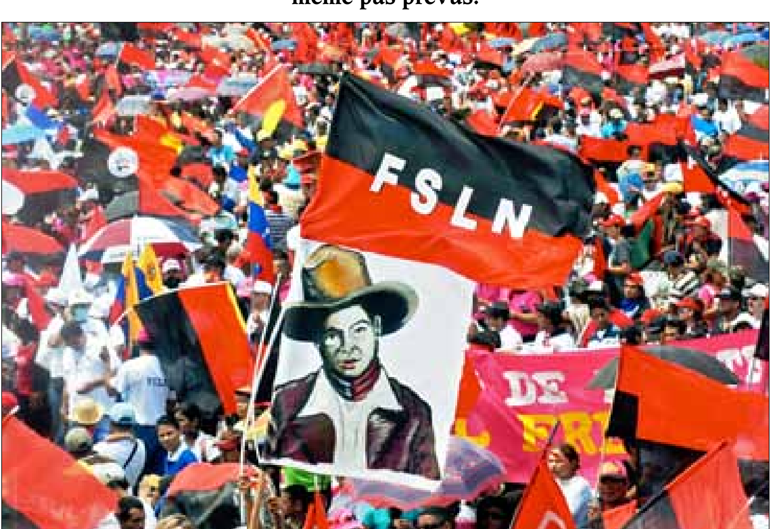
Dans l'actuel système électoral, basé sur les partis politiques, ce sont les partis qui disposent de la prééminence. Ce sont les partis qui ont placé des recteurs dans toutes les structures du Conseil Suprême Electoral. Et qui va compter les votes ? Et qui va les surveiller ? Les partis, qui ont leurs juges dans chaque bureau récepteur de votes. Selon la Loi, les deux partis qui sont majoritaires aux élections antérieures sont ceux qui dominent toutes les structures électorales et tous les bureaux de vote. Fruit des élections de 2006 ces deux partis sont le FSLN et l'ALN. Entre eux deux ils se répartissent tous les Conseils départementaux, tous les Conseils municipaux et toutes les juntes réceptrices de votes. Seul le troisième membre des Conseils et des Juntes revient aux partis minoritaires. Trois membres dans chaque junte : le premier de chacun de ces deux partis, le deuxième aussi et le troisième des autres partis. Tel est le cadre légal dans lequel va se disputer le pouvoir lors des élections de cette année. Est-ce juste ou pas ? C'est une autre affaire.

Beaucoup lèvent la bannière de l'Etat de droit et disent que doivent prévaloir les institutions et les décisions institutionnelles, mais nous voyons que dans tous les Etats ce sont les majorités politiques qui construisent l'Etat et qui choisissent les institutions. Qui choisit les magistrats du Tribunal Suprême en Espagne ? Les députés. Et les magistrats y sont divisés entre progressistes et conservateurs, ceux du PP et ceux du PSOE. Et on nous dit que l'Espagne est une panacée de la démocratie. Qui choisit les magistrats aux Etats-Unis ? Le président des Etats-Unis. Choisit-il des adversaires ? Non, il choisit ses copains. Et il les choisit pour toute la vie, parce que ce sont des mandats à vie. Qui choisit les magistrats au Costa Rica ? Celui qui a la majorité au parlement : celui qui a cette majorité élit plus de magistrats. Ce que je veux dire c'est que ce sont les majorités politiques qui déterminent l'institutionnalité d'un pays, non l'inverse.

A qui revient-il, au Nicaragua, de prendre des décisions sur le plan juridique ? A la Cour Suprême de Justice. On dit que la Cour est dominée par Daniel Ortega. Mais comment a-t-on choisi les magistrats de la Cour, est-ce Daniel Ortega qui les a imposés ? Non, ils ont été choisis par la procédure parlementaire. En pacte avec Alemán ? Oui mais en suivant la procédure parlementaire : 8 pour le PLC et 8 pour le Front. Si nous acceptons cette légitimité, à qui correspond-il de prendre des décisions dans le cas de la réélection ? A la Cour Suprême de Justice. Qui a décidé que la réélection de Daniel Ortega était légale ? La Cour Suprême de Justice. Si le verdict me plaît ou pas, c'est autre chose. Quelqu'un pourrait lutter contre cette résolution de la Cour mais elle est légitimement prise par l'instrument auquel, selon l'Etat de Droit, il appartient de la prendre. Cela dit en passant, cette résolution de la Cour devrait aussi avoir été l'objet d'un recours, mais aucun de ceux qui l'ont critiqué n'ont dit ce de recours.



Le programme que le Front Sandiniste a présenté pour les élections de 2006, il l'a réalisé à 98% et l'a dépassé dans des objectifs qui n'étaient même pas prévus.



Dans ces quatre ans durant lesquelles le Front Sandiniste a exercé le pouvoir, il s'est occupé en premier lieu de répondre aux priorités du pays.

On me dira que tout ce que je dis est assez cynique. C'est possible. Ne mélangeons pas morale et politique, c'est-à-dire ce que les capitalistes appellent morale, avec la politique. Je ne connais pas de pays où prévale la morale sur la politique. Il n'existe pas de société où la morale passe par-dessus les intérêts politiques. Cela n'existe pas. Ou peut-être dans un pays imaginaire. Avant on disait que ce pays était l'Islande mais aujourd'hui l'Islande est en faillite, poussée à la faillite par sa classe politique, ses banquiers et la Grande-Bretagne.

Ces règles du jeu, est-ce le Front Sandiniste qui les a créées ? Non, ce n'est pas le Front. C'est sous ces règles que nous jouons et que nous rendons la monnaie. Mais évidemment ce n'est pas suffisant. Tout ce jeu se passe encore à l'intérieur du système, mais pour nous cela n'est pas suffisant. Nous aspirons à plus. Et pour l'obtenir nous avons besoin d'une majorité politique suffisante. Nous aspirons à obtenir aux élections la majorité qualifiée au Parlement. Je ne sais pas si nous allons l'atteindre mais nous aspirons à cela.

Voyons ce qui peut se passer en novembre. Je suis convaincu comme toujours que la bataille va se jouer entre le Front Sandiniste et le PLC. Malgré l'apparition de Fabio Gadea, qui comme toute fusée part en flèche, retombe et s'éteint aussitôt. Ici la bataille va opposer le PLC au Front Sandiniste. Et ce ne sera pas une bataille facile. Certains compagnons et compagnes du Front disent : «C'est dans la poche». Ce n'est pas vrai. Entre autres raisons, parce qu'au Nicaragua il y a une puissante influence idéologique des conservateurs et cela ne change pas, ni en cinq ans ni en dix ans. Cela n'a pas changé avec la révolution, et je doute qu'on le change en cinq ans. Et ce alors que ce sont les générations nouvelles d'alors qui ont fait la révolution, mais ces générations sont à présent très conservatrices. Parce que c'est le propre de l'être humain : avec les années nous devenons conservateurs et avec les années les intérêts sont les enfants et les petits-enfants.

Il n'est pas vrai qu'ici le Front a déjà gagné. Oui, il garde de franches possibilités de gagner car il dispose d'un capital politique et d'un nombre significatif de voix accumulées. On ne discute pas de si le Front peut gagner la Présidence. Mais il faudra travailler très dur pour obtenir la majorité simple législative, qui est de 47 députés. Et il faudra s'efforcer davantage pour obtenir la majorité officielle qualifiée qui est de 55 députés, car la prochaine législature comptera 91 députés et non 92. Cela ne va pas se produire si les nôtres restent assis les bras croisés en attendant que cela se produise. Le PLC est fort. Le PLC a avancé comme un éléphant, pas à pas. Le PLC est une machine nullement méprisable. Il peut avoir un leadership critiqué, des structures affaiblies et un programme amorphe, reste qu'il a de l'expérience, qu'il a de l'argent et qu'il a aussi l'objectif politique de prendre le pouvoir. Et le pouvoir unit. L'aspiration d'obtenir le pouvoir, et la perception qu'il y a des possibilités de l'atteindre, garantit pas mal de fidélité préalable.

Dans la mesure où cette possibilité s'éloigne, cela affaiblira les structures du PLC, mais en ce moment je perçois que dans les élections de novembre il y aura une collision entre ces deux trains. Dans les résultats de ce choc, les facteurs qui vont opérer ne sont pas seulement internes, mais aussi externes. Nous ignorons quelles seront les circonstances internationales qui prévaudront en novembre. Le monde est aujourd'hui très convulsionné, il ressemble de plus en plus au Nicaragua, où les choses changent d'un jour à l'autre. Nous ne savons pas ce qui va se passer au Moyen Orient, ni dans d'autres parties du monde. Ni à Cuba, ni au Venezuela, ni en Bolivie ou en Equateur… Dans tous les lieux il n'y a rien pour personne, ce qu'il y a c'est une lutte quotidienne et chacun, dans ses circonstances, lutte tous les jours pour préserver et pour augmenter le pouvoir.

Un deuxième facteur qui peut influer électoralement est que s'aggrave la crise mondiale. Il y a différents signaux et cela dépend de l'économiste que nous lisons : les uns disent que nous sommes sortis de la crise, d'autres disent qu'une crise plus grave aura lieu en mai car nous n'avons pas encore touché le fond et que les solutions dégagées il y a quelques mois n'ont pas entamé les causes du problème. Si nous suivons ce pronostic pessimiste, nous sentirons son impact au Nicaragua. Nous paralyserons les exportations parce que s'il y a une crise dans les marchés riches, à qui allons-nous vendre ?

Le gouvernement du Front Sandiniste a fait un effort pour diversifier les marchés. Il a ouvert le marché du Venezuela comme deuxième marché du pays et va ouvrir le Brésil, il a des possibilités d'ouvrir la Chine continentale. Mais c'est absolument insuffisant face au poids qu'a le marché des Etats-Unis dans l'économie nicaraguayenne comme cible d'exportations et comme source d'importations. Le retour de la crise peut causer de graves tensions dans l'économie nationale qui a connu une récupération significative avec une croissance de 4.5% en 2010, après une décroissance de -1.5% en 2009 et une croissance de 3.5% en 2008.

Un troisième facteur qui peut générer des tensions électorales est le facteur climatique. Personne ne peut anticiper une sécheresse ou des pluies diluviennes ou savoir si nous allons être affectés par un ouragan ou par un tremblement de terre. Nous ne pouvons rien anticiper, nous ne pouvons jurer que rien ne va se passer ni dire ce qui va se passer, mais nous devons être préparés parce que ces catastrophes affecteraient les conditions économiques du pays et cela peut influer aussi sur le moral de l'électorat, dans l'un ou l'autre sens, selon la manière dont nous affronterons l'urgence. La manière avec laquelle le gouvernement a affronté l'urgence l'an passé a été l'objet d'éloges de tous les camps. Si les choses se déroulent dans la «normalité», sans crise économique mondiale, sans hécatombe internationale qui affecte directement le pays, sans aucun événement naturel dramatique, je crois que le Front Sandiniste a les meilleures possibilités d'obtenir un triomphe commode le 6 novembre.

Ce jour-là nous aurons quatre élections au lieu d'une : nous élirons le Président et le Vice-président, les députés nationaux (20), les députés départementaux (70) et les députés au Parlement Centroaméricain (20). Les registres des élections 1996, de 2001 et de 2006 indiquent clairement que les gens votent le plus pour le Président, un peu moins pour les députés nationaux, un peu moins encore pour les députés départementaux et beaucoup moins pour les députés du PARLACEN (Parlement Centraméricain). S'il en est ainsi, nous ne pouvons parier sur le fait que si le Front Sandiniste remporte la présidence, il obtienne automatiquement la majorité législative, plus encore si l'assignation des sièges des départements se fait suivant les résultats départementaux et non nationaux. La bataille décisive pour obtenir la majorité se livrera dans les résultats de quatre départements : Managua, León, Chinandega et Matagalpa, qui élisent 37 députés, près de 40% de l'assemblée. En faisant des calculs d'addition et de soustraction et en prenant en compte les députés obtenus en 2006, le Front a de magnifiques possibilités d'obtenir la majorité simple (47 députés), il a aussi de très bonnes possibilités d'atteindre une majorité qui dépasse les 50 députés, mais atteindre la majorité qualifiée (55) sera un objectif difficile à atteindre.

Je crois que les résultats donneront la deuxième place au PLC. Qu'est-

Suite à la page (17)

Le contrat pétrolier étasunien révèle les vrais motifs de la campagne libyenne

Par Gladkov Vladimir

La première cargaison de pétrole libyen est arrivée aux USA le 8 juin suite à un contrat signé pas les USA et le Conseil de transition National, le gouvernement légitime autoproclamé de la Libye. La vente a finalement mis à jour la vraie raison de la compagne libyenne de l'OTAN qui avait tout d'abord été justifiée par la nécessité de protéger les civils libyens. Les civils en question souffrent toujours, les forces de l'OTAN n'arrivent pas à sortir de l'impasse et les USA semblent être le seul protagoniste du conflit à profiter de la soi-disant «opération de sauvetage». Pendant ce temps, les représentants arabes et occidentaux se réunissent dans les Emirats Arabes Unis pour parler du futur de la Libye après la fin présumée de Mouammar Kadhafi. Cependant Kadhafi ne semble pas pressé de se rendre comme l'a amplement prouvé l'échec des bombardements de Tripoli par l'OTAN à cet effet.

Un plan « dans le but de prendre tous les mesures nécessaires pour protéger les civils et les lieux peuplés de civils » couvert par une résolution de l'ONU est en train d'échouer lamentablement. Cependant, pendant que les civils libyens souffrent à la fois des actions déclenchées par les rebelles et par les troupes gouvernementales, le pétrole libyen est transporté aux USA en toute sécurité. Comme le département d'état des USA l'a confirmé mercredi dernier, le gouvernement rebelle qui contrôle l'est de la Libye a fait sa première vente. Le contrat a suivi en avril une déclaration du Bureau du contrôle des actifs étrangers du département du Trésor comme quoi une nouvelle politique de licences avec la Libye avait été établie. Les USA ont dû prendre ces mesures pour faciliter les transactions pétrolières avec le Conseil National de Transition.



Mouammar Kadhafi « Nous ne nous rendrons pas, nous ne renoncerons pas »



Un terminal pétrolier libyen

D'après une déclaration écrite du Département d'état, Tesoro, un raffineur pétrolier étasunien, a signé un contrat avec le Conseil National de Sécurité de Benghazi en Libye de 1,2 million de barils de pétrole brut. On ne connaît pas encore la valeur de ce contrat en dollars.

Le document affirme que ce contrat avec la CNT a pour unique but d'aider le peuple libyen. Toutefois il faut être bien naïf pour croire que les Libyens qui sont pris dans le chaos des feux croisés recevront un seul cent de ce contrat.

Pendant que les USA règlent avec brio leur problème de pétrole, les leaders arabes et occidentaux se préparent à décider de l'avenir de la Libye. Les membres du soi-disant groupe de contact -une coalition des différents pays et organisations internationales qui ont officiellement reconnu le CNT comme gouvernement légitime de la Libye- doivent se réunir dans les Emirats Arabes Unis. C'est la troisième fois que ce groupe se réunit pour discuter du développement potentiel du pays après la fin du régime de Kadhafi.

Il est surprenant qu'en dépit du fait qu'ils ont commencé à leur acheter du pétrole, les USA n'aient pas reconnu le nouveau gouvernement de la Libye. «Nous étudions la question mais nous n'avons pas encore pris de décision» a dit un officiel étasunien à propos d'une éventuelle reconnaissance du CNT.

Pendant que les membres du groupe de contact décident de l'avenir de la Libye après Kadhafi, Kadhafi lui-même ne semble pas décidé à abandonner le pouvoir. « Nous ne nous rendrons pas, nous ne renoncerons pas, » a déclaré le leader assiégé en réponse à l'intensification des bombardements de Tripoli par les forces de l'OTAN. L'OTAN doit reconnaître que toutes ses manoeuvres pour mettre fin au conflit restent lettre morte et que pendant ce temps le pays s'enfonce de plus en plus dans le chaos.

Selon le dernier rapport du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, des crimes de guerre continuent d'êtres commis dans le pays au bord de l'anarchie et cela signifie que les citoyens libyens paient de leur sang les ambitions européennes et le pétrole étasunien.

Russia Today Jun 10, 2011
Traduction: Dominique Muselet
LGS 16 juin 2011

Jean Claude Duvalier et la Commission Interaméricaine des droits de l'homme

Suite de la page (8)

qualité de garant des droits consacrés dans la Convention américaine, est responsable du respect du droit à la vie de ces personnes. Dans ce sens, « si une personne a été arrêtée alors qu'elle était en bonne santé et si, ultérieurement, elle décède, l'État est tenu de fournir une explication satisfaisante et convaincante de ce qui s'est passé »[43].

- Torture

34. La torture et les peines ou traitement cruels, inhumains et dégradants sont strictement interdits par le droit international relatif aux droits humains. Comme l'a réitéré à maintes occasions la Cour interaméricaine, « l'interdiction absolue de la torture, aussi bien physique que psychologique, est aujourd'hui du domaine du jus cogens international »[44]. L'interdiction de la torture « est absolue et non soumise à dérogation, même dans les circonstances les plus difficiles, comme une guerre, une menace de guerre, la lutte contre le terrorisme et contre tout autre délit, l'état de siège ou d'urgence, des troubles ou conflit intérieur, la suspension des garanties constitutionnelles, l'instabilité politique intérieure ou autres situations d'urgence ou de calamité publique »[45].

35. On se trouve devant un acte constitutif de torture lorsque le mauvais traitement est : a) un acte intentionnel; b) qui cause de graves souffrances physiques ou mentales et c) qui est commis dans une finalité ou un but déterminé[46]. L'obligation de garantir le droit, reconnu dans la Convention américaine, à ne pas être soumis à des tortures ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants implique que l'État est tenu d'enquêter sur des actes qui pourraient être des actes de torture ou d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants[47].

36. Même si l'application de la torture ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants n'a pas été dénoncée devant les autorités compétentes, chaque fois qu'il existe des indices selon lesquels elle aurait été utilisée, l'État doit ouvrir d'office une enquête impartiale, indépendante et minutieuse qui permette de déterminer la nature et l'origine des lésions observées, d'identifier les responsables et d'engager des poursuites à leur encontre[48]. L'État doit prendre en considération que, généralement, la victime s'abstient, par peur, de dénoncer les faits. Le devoir de garantir les droits du détenu revient aux autorités judiciaires, ce qui implique l'obtention et la préservation de toute preuve susceptible d'accréditer les actes de torture.

37. Enfin, pour évaluer si une enquête sur des actes de torture présumés est efficace, on peut utiliser les Principes des Nations Unies relatifs aux moyens d'enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants pour établir la réalité des faits, contenus dans le Manuel pour enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (Protocole d'Istanbul) [49].

V. Conclusions

38. La République d'Haïti, en sa qualité d'État membre de la Convention américaine, a l'obligation internationale d'enquêter sur les graves violations des droits humains commises sous le régime de Jean-Claude Duvalier et, s'il y a lieu, d'en punir les auteurs. La Constitution haïtienne établit que ce traité fait partie de la législation nationale et abroge toutes les lois qui lui sont contraires.

39. Selon la documentation existante, le Gouvernement de Jean-Claude Duvalier s'est caractérisé par des violations systématiques des droits humains, telles que des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées et des actes de torture. Aux termes du droit international, de tels actes constituent des crimes contre l'humanité. L'interdiction de ces crimes, leur caractère imprescriptible, l'obligation d'enquêter sur eux et de les sanctionner ainsi que la prohibition absolue de la torture appartiennent au domaine du jus cogens. C'est-à-dire, ce sont des normes impératives qui doivent être respectées par les États. En vertu de quoi, ces crimes ne peuvent pas faire l'objet d'une amnistie et l'État est tenu d'éliminer tous les obstacles pouvant l'empêcher de respecter son obligation internationale.

40. Haïti se trouve devant une occasion unique. L'enquête sur ces crimes et leur sanction représenteraient un pas en avant fondamental dans le renforcement de l'État de droit et dans le rétablissement de la confiance dans le système judiciaire haïtien de même qu'un exemple de respect de bonne foi des engagements internationaux. La Commission interaméricaine est consciente des défis considérables qu'affronte le Pouvoir judiciaire haïtien compte tenu de l'ampleur sans précédent de ces crimes, du fait qu'ils ont eu lieu il y a trois décennies et de la grande faiblesse du système de justice, ce qui s'inscrit dans le contexte difficile d'un processus de reconstruction.

41. Prenant en compte lesdites difficultés, la Commission réitère sa reconnaissance à l'État haïtien pour les enquêtes judiciaires qu'il a ouvertes ou rouvertes, selon le cas, après le retour en Haïti de Jean-Claude Duvalier et pour avoir reconnu publiquement que ces enquêtes sont devenues une priorité pour l'État. La CIDH exhorte la République d'Haïti à utiliser tous les moyens disponibles pour continuer d'enquêter sur les violations graves des droits humains qui ont eu lieu pendant la période 1971-1986, pour juger et punir leurs auteurs et donner réparation aux victimes.

42. La Commission interaméricaine est consciente de la situation complexe qu'affronte l'État haïtien et reconnaît que l'appui et l'engagement de la communauté internationale sont fondamentaux pour qu'Haïti réussisse à juger et à punir les responsables de ces crimes. À cet égard, la CIDH prie instamment la communauté internationale d'accorder toute l'aide possible à Haïti en cette occasion historique pour le système judiciaire haïtien.

Washington DC, 17 mai 2011

Le logement au Venezuela : droit ou marchandise ?

Par Jesse Chacón

La vaste Mission Logement Venezuela récemment lancée par le gouvernement bolivarien, a suscité des réactions abondantes et divergentes dans la population. Alors que des centaines de milliers de citoyen(ne)s se sont rendus massivement aux points d'inscription sur les places publiques, réaffirmant leur participation à cette mission, la droite vénézuélienne parie sur l'échec de cette initiative de politique sociale du gouvernement.

Parmi ses arguments, il y a "l'inviabilité" de cette mission. C'est le même argument qu'elle a utilisé il y a une décennie contre les objectifs ambitieux de réduire la pauvreté, de garantir la santé et l'éducation que proposait le premier plan de développement de la nation. Ceux-ci sont aujourd'hui des réalités palpables, validées non seulement par le peuple vénézuélien comme principal bénéficiaire mais aussi par les organismes internationaux de référence et par le cadre normatif dans la protection de ces droits formé par l'ONU, l'UNESCO, l'Organisation Mondiale de la Santé, entre autres.

Aujourd'hui, malgré le rejet de ces politiques par l'opposition, la population opte avec enthousiasme et espoir pour une stratégie qui renoue avec l'obligation politique et morale d'un état qui construit des garanties et prend sur lui la grande dette sociale que l'élite bourgeoisie a toujours invisibilisée.

Le rêve social et cette espérance se reflètent dans notre enquête de mai 2011. 74.3 % des vénézuéliens considèrent que cette mission contribuera à la solution du problème du logement. Ce chiffre monte à mesure qu'on descend dans les classes sociales. Les chiffres vont de 78.4 % dans la classe D, à 76.9 % dans la classe E. La "mission logement" reçoit son plus grand appui parmi les jeunes avec un taux de 79,9 %.

De la même manière 63.5 % de la population croient que le gouvernement respectera ses engagements de construire ces logements. Ces fortes attentes sont plus grandes dans la classe D (65,5 %), la classe E (70,1 %) et la jeunesse (66,9 %).

Question : pourquoi l'opposition vénuézélienne commet-elle de nouveau l'erreur d'affronter une politique qui approfondit la qualité de vie de la population ?



Le président Hugo Chavez lançant son vaste plan de construction de logements



Un défi titanesque à l'approche des élections de décembre 2012 puisque le président vénézuélien se donne l'objectif de construire 150 000 appartements cette année.

Nous croyons que trois éléments expliquent cette réaction :

1. - La culture égalitaire va contre la logique culturelle de la distinction bourgeoise. L'opposition est l'expression politique de cette élite qui pendant 50 ans au gouvernement a fait preuve d'avarice, accaparant la rente pétrolière alors que les exclus ne trouvaient pas d'espace dans la ville. Cette élite n'a pas construit un tissu industriel, capable d'absorber l'immense vague de migrants ruraux et n'a pas permis une appropriation ordonnée des espaces urbains par cette population émigrée. La construction sociale de l'espace a été le produit de la lutte des habitants, qui a tourné à leur désavantage en les repoussant dans les cordons de quartiers populaires et les a obligés á développer des processus d'urbanisation en zone inapte et avec des matériels inadéquats.

La bourgeoisie a joui culturellement de cette ségrégation et de cette différenciation car la distinction spatiale a élevé son statut comme élite. C'est comme cela qu'ont surgi les "hauteurs" pour les pauvres et les "collines" pour les riches. Ce fut sans aucun doute une inversion morale propre du capitalisme : se sentir bien quand on est différent et qu'on a plus, tandis que d'autres n'ont rien.

2. - L'inexistence dans le camp de l'opposition, d'un programme alternatif politique et social différent de la recette néo-libérale qui a été rejetée par la mobilisation sociale de 1989, la mobilisation militaire de 1992 et par la mobilisation électorale de 1998. Faute de programme, l'opposition n'a pu que parier sur l'échec du processus bolivarien comme possibilité de prendre le pouvoir pour des secteurs méprisés et politiquement exclus. A chaque fois cette stratégie s'est révélée désastreuse pour eux car les bases populaires ont trouvé dans la proposition bolivarienne la dignité historique qui leur a toujours été refusée.

3. - La politique de création de garanties face au problème du logement qu'assume le gouvernement bolivarien, déstructure le logement comme marchandise, comme valeur d'échange et lui rend le statut de valeur d'usage lié à "l'être" plus qu'à "l'avoir". En définitive, on brise la logique capitaliste

Suite à la page (14)

Note de Presse

Curriculum Galilée-Montaigne a le plaisir d'inviter le grand public et les travailleurs de la Presse á la 9ème édition de la Journée du livre et de la lecture **le dimanche 26 Juin de 11 heures á 18heures au centre communautaire de Bérée sis á l'angle Glenwood road/east 76 dans les parages de South Shore High School á Brooklyn (Bus 6,47).**

La Journée du livre et de la lecture a essentiellement pour vocation de travailler au redressement du recul de la lecture et d'entretenir la part francophone de l'identité haïtienne : deux objectifs de formation humaine et d'épanouissement intellectuel. Le programme est ainsi charpenté : lecture de florilèges de textes, exposition par le centre haïtien du livre, éloge du livre et de la lecture, présentation d'auteurs suivie de discussion, signature-vente de nouveaux titres.

En première partie á 11heures, des invités spéciaux rendront un vibrant hommage á la mémoire du grand écrivain et théoricien Edouard Glissant qui a laissé pour les lettres francophones, et même pour la littérature mondiale, un legs esthétique et éthique considérable á la mesure des enjeux complexes de la globalisation . En deuxième partie, seront face au public, entre autres auteurs, les écrivains suivants : Jeanie Bogart, Carmelle St Gérard Lopez, Josaphat Robert Large. Le débat ensuite synthétisera les thèmes des différentes communications figurant au programme de la journée. Faites du dimanche 26 Juin un de vos meilleurs moments de l'été.

Pour information composez le 516 352-1065

La santé du président vénézuélien Hugo Chavez provoque des remous



Chavez et ses amis Fidel et Raul Castro, après son opération le vendredi 10 juin 2011 d'un abcès pelvien réussie avec succès à La Havane

Par François-Xavier Freland

Les problèmes de santé à répétition du chef de l'Etat vénézuélien provoquent une certaine inquiétude dans son pays. Hugo Chavez, dont une première visite à Cuba avait été interrompue en mai par une fracture du genou, était de retour dans l'île communiste mercredi 8 juin pour une visite officielle, lorsqu'il a été confronté à un nouveau problème de santé. A 56 ans, il a été opéré avec succès vendredi 10 juin 2011 à La Havane d'un abcès pelvien. La convalescence du président Chavez pourrait être longue.



Le peuple vénézuélien n'a pas à s'inquiéter, Chavez se remet progressivement à l'hôpital

Officiellement, le président Hugo Chavez souffrait déjà d'une blessure au genou gauche ces derniers temps. On l'avait vu durant sa récente tournée en Amérique du Sud entre Brésil et Equateur, marcher en boitant, une canne à la main. Le président vénézuélien a été opéré d'un abcès pelvien vendredi 10 juin 2011 à Cuba, il s'agit d'une accumulation de pus dans la région de l'abdomen, dû vraisemblablement à une infection bactérienne.

Cela fait beaucoup de pépins de santé en quelques semaines et évidemment cela a provoqué toute sortes de rumeurs. Certains, surtout dans l'opposition, évoquent déjà la tumeur. A priori, l'intervention qui est bénigne, s'est bien déroulée. Et dès dimanche 12 juin 2011, Hugo Chavez, depuis son lit d'hôpital, très essoufflé malgré tout, s'est entretenu au téléphone en direct à la nation sur la chaîne internationale Telesur. Il avait l'air fatigué, mais il a voulu rassurer, et faire comprendre par ce geste qu'il était toujours aux commandes.

Pouvoir vacant

Du côté de l'opposition, c'est plutôt une bonne nouvelle même si on ne se réjouit jamais de la maladie d'un homme, quel qu'il soit. Mais, à un an de l'élection présidentielle, le grand leader infatigable en difficultés représente plutôt du pain béni. L'opposition a réagi assez vite et de manière plutôt virulente.

Plusieurs personnalités ont déploré un pouvoir vacant et demandé la tenue d'un débat exceptionnel à l'Assemblée nationale pour faire le point sur l'état de santé du président Chavez et aussi sur la crise institutionnelle que son absence prolongée du territoire pourrait provoquer. En plus, le président s'est vu octroyer des pouvoirs exceptionnels en décembre dernier, qu'il n'a toujours pas rendus, à savoir de diriger par décret, pour officiellement agir de manière efficace contre la catastrophe humanitaire provoquée par des pluies torrentielles.

Cette même Assemblée à majorité chaviste a décidé vendredi 10 juin 2011, le jour de l'opération, de lui accorder une autorisation d'absence prolongée du territoire, dans le cadre de cette longue convalescence qui l'attend à Cuba, au grand dam de l'opposition qui dénonce, pour sa part, une mascarade pour « cacher la vérité aux Vénézuéliens ».

Suite à la page (15)

Continued from page (9) Michel Martelly's...

sive apparatus that he established and maintained.

President-for-Life Jean-Claude Duvalier did not even try to hide his financial crimes. There are dozens of boxes of evidence of these crimes, including copies of checks from the Haitian Central Bank written to "cash" and endorsed by Duvalier. According to the January 25, 2011 *Miami Herald*, "*lawyers estimated that Haiti's former dictator embezzled at least a half-billion dollars through an elaborate scheme of false companies, phony charities, and transfers in the name of friends and family.*"

A forensic audit performed after Duvalier's departure by a U.S. accounting firm found that he had personally stolen over $120 million, and his wife Michelle $94 million.

International and Haitian law obliges the Haitian government to seek prosecution of Jean-Claude Duvalier. That obligation, says an April 2011 report by Human Rights Watch, "*cannot be undermined by statutes of limitations, amnesties, or other domestic legal obstacles.*"

There are two criminal proceedings currently underway against Duvalier. There are none against Aristide. If President Martelly can get away with a false Duvalier-Aristide equivalence, it's in part because of so many unproven insinuations and false charges against Aristide floated in media, Internet and political circles.

It is difficult to disprove accusations against Aristide because none have been tested in court. As meticulously documented by author Peter Hallward in *Damming the Flood: Haiti, Aristide and the Politics of Containment* (2008), few media or other agencies have made credible investigations. When they do and the accusations are disproven, the detractors don't fight back; they just move on to the next dubious accusation.

Today, there is a very real threat of old accusations or charges against Aristide being resurrected in new forms in order to further mislead public attention and further obstruct a needed reckoning with the crimes of the Duvalier regime. This would not be the first time.

History of false accusations and jailings

Notwithstanding the millions of dollars allocated by the U.S. government to find credible allegations that Aristide looted Haiti's public treasury, misappropriated funds from the national telephone company (Teleco), or engaged in narcotics trafficking, the accusations remain unsubstantiated. Not a shred of evidence has been presented to a court.

In November 2005, 21 months after the second, foreign-sponsored coup d'état against Aristide, the illegal regime of Gérard Latortue loudly presented a RICO (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act) lawsuit in a U.S. (not Haitian) court, accusing Aristide of corruption and embezzlement of tens of millions of dollars (1). The case was a lost cause from the start. It was not even served on any of the defendants and was quietly withdrawn in July 2006. But it did succeed in tarnishing the reputation of Aristide.

There was controversy surrounding certain members of Aristide's security unit. Several high-ranking members were convicted in a Miami court in 2005 of "*conspiracy to commit money laundering,*" with sentences ranging from 3 to 14 years (2).

Oriel Jean, who had been Aristide's security chief until 2003, was arrested in Canada one week after the coup for allegedly entering without a visa. A Canadian judge acquitted him, but, before his release, the United States requested Oriel's extradition. Rather than fight the request, Jean chose to go face his accusers.

"*According to Oriel Jean, the U.S. government offered him many incentives to testify against Aristide, to say that Aristide was somehow involved in drug trafficking ,*" said *Haïti Liberté* journalist Kim Ives, who extensively interviewed Jean after his release in 2007. "*But Jean told them that he could not lie, that he had no knowledge of Aristide being involved in anything of the sort.*"

In May 2004, the *Miami Herald* – no fan of Aristide – published a misleading article saying that Jean was "*a U.S. government informant*" who was bargaining for "*a reduced sentence in exchange for information about Aristide's inner circle.*"

This was a twisted half-truth. Jean did cooperate with federal authorities, but only to convict certain drug traffickers, like Serge Edouard, who had no relation to Aristide. The *Miami Herald* article killed two birds with one stone. It implied that Oriel was informing the U.S. government about Aristide (he wasn't) and that Aristide was engaged in something illegal (he wasn't). Both men were unjustly tarnished by journalistic legerdemain.

One of the most striking examples of bias, persecution and demonization of Aristide's Lavalas party colleagues was the charge of genocide leveled against Prime Minister Yvon Neptune in September 2005, more than a year after his initial arrest and detainment in June 2004. The accusation came from a Canadian International Development Agency-funded organization called the National Coalition of Haitian Rights (NCHR, since reformed under a different name). The NCHR was an extremely partisan, anti-Lavalas organization which claimed that a "*genocidal massacre*" had taken place in the town of St. Marc on Feb. 11, 2004. The organization claimed that Neptune had cold-bloodedly ordered the deaths of 50 anti-Lavalas activists.

The only connection between Neptune and the massacre was the fact that he had visited St. Marc two days earlier to appeal for calm and order in the face of the foreign funded paramilitary rebellion that was underway throughout Haiti's north. Neptune was accompanied by journalists from the *Miami Herald*, *AFP*, *AP*, and the *New York Times*. The newspapers reported that, indeed, five people had been reported killed during clashes between pro and anti-Aristide forces in St. Marc over a period of several days. Yet the NCHR remained steadfast on its accusations of "*genocide.*" (4) The false allegations contributed to Neptune's illegal and ultimately unjustified imprisonment from June 2004 to July 2006.

The international community turned a blind eye to actual assaults on Lavalas supporters during the Latortue regime. The Sep. 2, 2006 issue of the prestigious UK medical journal *The Lancet*, published a study documenting some 8,000 killings in Haiti during the two-year coup regime, most of them members or supporters of the Aristide-led Lavalas party and movement.

The prevailing, ideological double standard in reporting was strongly criticized by the media watchdog organization *Fairness and Accuracy in Reporting* in 2006.

Meanwhile, in court session held in the middle of the night, the Latortue regime made quick work of reversing one of the most significant criminal convictions in modern Haitian history, that of Jodel Chamblain, the former FRAPH/FLRN death-squad leader convicted in absentia of crimes against humanity for his role in the Raboteau massacre. Chamblain surfaced most recently leading Jean-Claude Duvalier's security detail.

Only a Duvalier prosecution can bring justice

President Martelly's ruminations on reconciliation have the appearance of a political ploy to get Jean-Claude Duvalier off the hook. This is given an appearance of neutrality by "*forgiving*" non-existent charges against Jean-Bertrand Aristide. Comparing the two leaders in this way trivializes the crimes for which Duvalier needs to be held accountable.

The demands of the International Center for Transitional Justice, the United Nations High Commission for Human Rights, Amnesty International and Human Rights Watch to prosecute Duvalier are not without precedent. In 2009, Peru's Alberto Fujimori was sentenced to 25 years for crimes against humanity, including mass murder, kidnapping and corruption.

A failure to prosecute Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier in an impartial court would add insult to the injuries Haiti has already suffered in the form of the earthquake, cholera epidemic, and political unrest related to the November 2010/March 2011 fraudulent election. Regretfully, the same powers responsible for the 2004 coup (United States, France and Canada) have yet to insist that Haiti respect its obligations to prosecute Duvalier. They should do so, for it is a necessary and symbolic act of justice that will ripple throughout the nation, showing that not all is lost in such difficult times.

The case of Duvalier is a moment of moral clarity. It offers a much-needed opening to further a process of healing and rebuilding in Haiti. Justice delayed is not always justice denied.

An ongoing memorial to the thousands of victims of the Duvaliers can be accessed here: http://www.fordi9.com/Pages/Chronicle.html.

Kevin Edmonds is a freelance journalist and graduate student at McMaster University's Globalization Institute in Hamilton, Ontario. Roger Annis is a coordinator of the Canada Haiti Action Network and resides in Vancouver. He can be reached at rogerannis (at) hotmail.com.

Notes:

1) Peter Hallward. Damming the Flood: Haiti, Aristide and the Politics of Containment. Verso Books, 2007, pg. 150
2) Ibid. pg. 148
3) Ibid
4) Ibid. pg. 159

Continued from page (9) Haiti's Elite...

lets, leaving untold dozens of civilian casualties, including women and children. (Cité Soleil residents told an Oct. 2005 fact-finding delegation for the International Tribunal on Haiti that UN tanks whisked away many bodies, which were never returned.) Human rights groups called the carnage a "*massacre.*"

"*It remains unclear how aggressive MINUSTAH was, though 22,000 rounds is a large amount of ammunition to have killed only six people*" (the UN's official death toll), wrote Foley in a Jul. 26, 2005 Embassy cable obtained by Professor Keith Yearman through a FOIA request. The UN claimed it only killed "*gang leader Dred Wilme and five of his associates,*" the cable says, while noting that "*at St. Joseph's hospital near Cite Soleil, Doctors Without Borders reported receiving 26 gunshot victims from Cite Soleil on July 6, of whom 20 were women and at least one was a child.*"

Meanwhile journalist Jean Baptiste Jean Ristil, a Cité Soleil resident, interviewed "*a weeping Fredi Romélus [who] recounted how UN troops had lobbed a red smoke grenade into his house and then opened fire, killing his wife and two children,*" reported the Haiti Information Project. Jean Ristil also filmed inside the house where the body of Fredi's 22-year-old wife, Sonia Romélus, lay, "*killed by the same bullet that passed through the body of her one-year-old infant son, Nelson,*" the HIP reported. "*She was apparently holding the child as the UN opened fire. Next to them was her four-year-old son, Stanley, who was killed by a single shot to the head.*"

A U.S. Labor and Human Rights Delegation which was in Haiti at the time and visited Cité Soleil the next day reported that "*this full-blown military attack on a densely-populated neighborhood... multiple sources confirm killed at least 23 people*" and possibly as many as 50.

As the evidence of a massacre grew, the UN and U.S. began to admit that more Cité Soleil residents may have died. "*Given the flimsy construction of homes in Cite Soleil and the large quantity of ammunition expended, it is likely that rounds penetrated many buildings, striking unintended targets,*" Foley's FOIA-released cable reported.

By Aug. 1, Foley was praising the Brazilians in another cable (obtained by Yearman's FOIA requests) entitled "*Brazil Shows Backbone in Bel-Air.*" According to Foley, "*the security situation in the capital has clearly improved thanks to aggressive incursions in Bel Air and the July 6 raid against Dread Wilme in Cite Soleil… Post has congratulated MINUSTAH and the Brazilian Battalion for the remarkable success achieved in recent weeks.*"

The WikiLeaked May 2005 cable also offers a glimpse of Haiti's inter-ruling class rivalries. Mevs felt that "*private sector protests against the IGOH for the lack of security were misguided,*" Foley reports, because "*Haiti's real enemy and the true source of insecurity [was] a small nexus of drug-dealers and political insiders that control a network of dirty cops and gangs that not only were responsible for committing the kidnappings and murders, but were also frustrating the efforts of well-meaning government officials and the international community to confront them.*" At the center of this "*cabal,*" according to Mevs, was prominent attorney Gary Lissade, who has a long history as a right-wing operative. In 1993, he was the lead counsel for the military government of coup leader Gen. Raoul Cédras during negotiations at New York's Governors Island with Aristide's exiled constitutional government. In 2001, Aristide, trying to please the Bush administration, made Lissade Justice Minister until popular outcry forced his removal along with Prime Minister Jean-Marie Chérestal's whole government. Today, Lissade sits, alongside Reginald Boulos, on the board of the Clinton co-chaired IHRC.

Others whom Mevs cites in this group allied to "*Colombian drug-traffickers*" include powerful senator Youri Latortue, a close ally of new Haitian president Michel Martelly, Dany Toussaint, a former Lavalas Family senator who changed camps and supported the 2004 coup against Aristide, and Michel Brunache, who was de facto President Boniface Alexandre's chief of staff.

The Embassy took Mevs warnings about Lissade's "*cabal*" with a grain of salt. Foley wrote that Mevs "*is no doubt biased against those individuals he names*" because "*Mevs himself is a core member of what might easily be described as a rival network of influence competing for control of Haiti against the cast of characters he has described.*" Presciently, Foley says that his Embassy "*cannot confirm whether the alleged cabal of political insiders allied with South American narco-traffickers is controlling the gangs, we have seen indications of alliances between drug dealers, criminal gangs and political forces that could threaten to make just such a scenario possible via the election of narco-funded politicians,*" which some political observers fear may be the situation in Haiti today.

Meanwhile, Dread Wilme's legend lives on. "*His funeral was a hero's farewell,*" wrote Haitian blogger Erzili Dantò. "*His remains decked in a Vodun boat were pushed out onto the open seas next to Site Soley's water shores, and set to flames for his spirit to soar towards the countless African Ancestors who, like Dread Wilme, had made the ultimate sacrifice for our people's freedom and dignity.*"

Suite de la page (13)

du logement comme marchandise qui génère un excédent financier. On transforme le logement en un droit véritablement réalisable et réalisé, un droit qui va au-delà du formalisme annoncé dans la constitution et dans la déclaration de Vancouver, signée par l'Etat vénézuélien pour garantir le logement comme droit.

On connaît bien la phrase "le droit au logement ne peut être réalisé que dans le socialisme", phrase qui a été vue comme un simple slogan de l'orthodoxie marxiste ; cependant on constate dans la réalité sociale que la bourgeoisie immobilière est par nature une bourgeoisie profondément financière, qui ne voit pas le logement comme une nécessité sociale mais comme un négoce hautement lucratif.

Sa voracité n'a pas seulement converti le logement en un bien positionnable sur le marché afin d'augmenter ses bénéfices, mais l'a conditionné à des offres sophistiquées qui ont engendré des pratiques usurières. La bourgeoisie a offert des crédits basés sur des formules d'intérêt mixte, sur des crédits indexés qui ont pillé les poches des vénézuéliens. C'est dans la nouvelle société qui se construit sur la base de critères socialistes que sont démontées ces pratiques d'usure, et qu'on a réussi à protéger des milliers de débiteurs.

Ensuite les entreprises financières et immobilières ont forcé des milliers de familles à subir l'escroquerie des préventes, des ventes sur plans jamais concrétisés, jamais remis. De nouveau c'est la révolution qui fut appelée à démanteler ces escroqueries et à protéger les victimes.

Toute cette impulsion politique qui situe le logement sur le plan du droit social, en lui retirant son signe mercantile, va requérir un haut niveau d'efficacité dans l'exécution des politiques du Gouvernement Bolivarien.

Le succès de cette mission consolidera la connection du peuple vénézuélien avec un processus qui l'a sorti des oubliettes auxquelles l'ont jeté 50 ans de farce démocratique. Son échec engendrera un climat de frustration qui éloigne les plus nécessiteux de leur unique voie vers le paradis : la révolution !

Aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin de l'efficacité révolutionnaire.

Jesse Chacón Directeur de la Fondation **GISXXI**

Traduction Thierry Deronne
Larevolucionvive11 juin 2011

Premier échec de Martelly: Rouzier écarté

Par Berthony Dupont

La séance de ratification du Premier Ministre désigné, Daniel Gérard Rouzier s'est soldée par un échec pour le camp de Martelly et également pour l'ambassadeur des Etats –Unis qui la semaine dernière n'avait pas manqué d'exprimer son support au partisan ultra conservateur du plan néolibéral qu'est Rouzier.

En fait, la séance avait été programmée pour les parlementaires de la chambre basse le lundi 20 juin 2011 et elle devait commencer à 1h de l'après-midi. C'est vers les 4 heures que finalement elle a débuté, avec la présence de 73 députés, dont les 13 nouveaux proclamés vainqueurs des législatives controversées de mars dernier, par le Bureau du Contentieux Electoral National (BCEN) Spécial. C'est le Président Michel Martelly qui a finalement promulgué dans le journal officiel « Le Moniteur » les noms de ces 13 Députés et 2 Sénateurs.

Ces députés sont: 1) de l'ALTERNATIVE : Doréus Eloune du Môle Saint Nicolas (Nord Ouest), Dorcil Jusclair de Bombardopolis (Nord Ouest), Saint-Fleur Altemetis Junior de Cité Soleil (Ouest); 2) de la plateforme ANSANM NOU FÒ: Anelus Judles Lyonel de L'Estère (Artibonite), Salomon Fanel de La Chapelle (Artibonite), Fhilocsaint Ulrick de la Petite Rivière de Nippes (Nord Est), Léger Jean Danton de Léogane (Ouest), Laporte Joseph Franck de Grand-Goâve (Ouest); 3) d'INITE: Saintima Louinor deTiburon (Sud); 4) de MAS: Musset Romain de Maïssade (Centre); 5) de MOCRENHA: Théus Beguens d'Anse à Galets/Pointe-à-Raquette (Ouest); 6) de PONT Gros Nègre Acilus de La Tortue (Nord ouest) ; et 7) de RASANBLE: Cyrius G. Venex de la Petite rivière de l›Artibonite (Artibonite).

Ce lundi, seule la commission de neuf membres chargée d›étudier les pièces de M. Rouzier et conduite par le député de la Croix-des-Bouquets, Jean Tholbert Alexis, a eu le temps de présenter son rapport à l›Assemblée. Face à une lutte acharnée qui s'était déclenchée au sujet de la validation de ces 13 députés, et pour mettre fin aux débats, le président du bureau, Sorel Jacinthe, a dû passer au vote et le résultat a été « 20 pour, 50 contre et 3 abstentions » qui a mis fin à la lutte pour la validation des 13. Suite à ce vote, les députés du groupe minoritaire conduit par Abel Descolines et Fritz Chéry ont choisi d›abandonner la séance, une façon d'infirmer le quorum, ce qui n'a pas été réalisé car le nombre restant était de 54, éligible pour continuer la séance de ratification.

Selon le rapport de la Commission de 9 membres qui ont évalué les pièces du Premier ministre désigné, rapport toutefois signé par 8 d'entre eux, des réserves ont été faites en référence à l'article 13.2 de la Constitution. Selon le rapport de la commission « Il est acquis que les pièces soumises, notamment l›acte de naissance, les livrets de passeport, les cartes d›immatriculation et d›identification nationale attestent de la nationalité haïtienne d›origine du sieur Daniel-Gérard Rouzier. Elles ne permettent pas, en revanche, d›établir s›il n›a jamais été en situation de perte de sa nationalité. »

Un autre aspect qui n'a pas joué à l'avantage du représentant authentique de la bourgeoisie compradore, le gérant de la compagnie E-power c'est son poste de consul honoraire de la Jamaïque. Selon le rapport « Des zones d'ombre subsistent, quant à la fonction de consul honoraire de la Jamaïque auprès de l'Etat haïtien exercée par M. Rouzier, poste pour lequel il a remis sa démission au Vice-ministre des Affaires étrangères jamaïcain ». Une fois la présentation du rapport terminée, le député Sorel Jacinthe, au lieu de passer aux débats, a décidé d›ajourner la séance pour le mardi 21 juin en déclarant haut et fort « *Vu le climat qui règne dans la salle, et sur la demande du député Jean Tholbert Alexis, la séance est suspendue pour demain 11h* »



42 députés sur les 64 présents à la séance du mardi 21 juin ont voté contre le choix de Daniel Rouzier. 19 députés ont accordé leur vote au Premier ministre désigné tandis que 3 se sont abstenus

Par ailleurs, ce même lundi 20 janvier, le président Martelly laissait le pays pour les Etats-Unis, plus précisément pour la Floride où selon son bureau de presse, il allait subir sa visite médicale annuelle. A l'aéroport, en compagnie de son premier ministre désigné, il a commencé à déblatérer: « ... À nouveau, je vous recommande le Premier Ministre désigné, car je pense que le pays en a besoin. [...] après ce petit temps, que je suis à la tête du pays, je vois la quantité de problèmes que nous avons, il y en a beaucoup. Nous avons besoin d'experts, de gens qui sont capables, de personnes qui priorisent le pays d'Haïti et je crois, que nous avons réussi [...] ensemble, avec le Premier Ministre, à mettre une équipe sur pied, qui est prête à travailler. Haïti est, comme nous le savons, à un carrefour difficile, souvent, les parlementaires ne connaissent pas l'Exécutif et ont tendance à penser que la chose sera difficile. Ce que vous voyez c'est ce qui est, une équipe de jeunes haïtiens, qui a envie de servir notre pays. Servons-nous de tous les canaux que nous avons, parlementaires, Exécutif, Judiciaire pour arriver à apporter ce que nous voulons au peuple haïtien. Je vais partir, mais avant, je vais demander au Premier Ministre s'il veut dire quelques mots. Pendant que je serais absent, je compte sur vous, mes chers amis, mes chers confrères les parlementaires... soyons serein... évaluons la chose à sa juste valeur et pensons à Haïti lors de la prise de décision. Encore une fois, je vous le dis, je suis avec mon Premier Ministre désigné, de toutes mes forces, d›ailleurs hier soir, j›ai l›impression qu'à trois heures du matin, il dormait, alors que je le défendais encore. Mon cher, je m›en vais aujourd›hui, je ne te dis pas bonne chance, je suis calme, en forme. Je sais que les parlementaires comprennent quel poids est sur eux ce matin, car tout le monde est dans l›attente [de la ratification] et hier soir encore, je les ai rassurés sur qui tu es, car des fois, ils essaient de me parler de certain dossiers... comme, si tu es haïtien ou pas ? Ils y en a qui ont parlé de tes impôts, je leur ai dit que je n›ai pas encore vu tes papiers d›impôts, [...] mais je leur ai dit que je sais qui tu es, je te laisse donner au pays un petit mot puis je pars. »

Et au Premier Ministre désigné, Daniel Gérard Rouzier d'enchaîner : « Bon, Président, merci beaucoup et à la Nation haïtienne je dis qu'aujourd'hui est un jour déterminant et nous sommes là, le cœur calme, nos âmes sont sereines, nous attendons le vote de la Chambre basse et le Président va partir pour 24 heures, nos prières vont l'accompagner pour que son check up médical se passe très bien et que nous recommencions à travailler pour le pays. Il y a beaucoup de travail à faire, nous avons une équipe extrêmement compétente, une équipe de serviteurs qui sont prêts à faire le travail pour lequel le peuple a voté [...] l›heure est arrivée pour que nous commencions à travailler et faire trois choses qui sont : mettre les enfants à l›école, retirer les gens de sous les tentes et mettre en place les conditions pour que les investissements puissent venir en Haïti, pour que tout le monde trouve du travail. Ceci dit, je suis calme et confiant, nous avons remis au Parlement toutes les pièces qu›ils nous ont demandées pour prendre une décision informée, intelligente et qui réponde à tous les prescrits constitutionnels, c›est sur cette note, que je souhaite au Président un excellent voyage, vous pouvez aller le cœur en Paix, nos prières sont avec vous et demain matin nous t›attendons pour continuer le travail. »

Et Martelly : « Merci, merci Daniel, avant de partir, je vais ajouter simplement que nous avons publié également une liste de 13 députés et 2 sénateurs pour un total de 15 parlementaires des dernières élections qui ont été faites et qui avaient eu des problèmes. Donc la liste est sortie hier, je voulais vous le dire. Nous laissons notre équipe, motivée à travailler, prête à travailler. Actuellement, chaque jour, environ 100,000 dollars entrent dans le FNE. Est-ce que cela va devenir une taxe, une surcharge ? On en discutera après, c'est une chose que nous allons faire avec nos amis les parlementaires. L'essentiel, c'est qu'avec le mouvement que nous avons créé, chaque jour, 100,000 dollars sont dédiés à l›éducation et collectés à travers le 5 centimes [sur les communications téléphoniques + 1,50 dollars sur chaque transfert de fonds], et encore une fois, je précise que cet argent, n›est pas dans un compte privé, ce n›est pas nous qui le gérons... [...] Je félicite toute l›équipe, toutes les personnes qui nous ont aidé à mettre ce programme sur pied. Nous tenons aussi à rappeler à tout le monde, que nous avons demandé à la police et à la justice une enquête sur la mort de monsieur Guiteau Toussaint, une personne très importante qui a perdu la vie dans un assassinat regrettable, bête... Nous demandons à la police de continuer son enquête, à la justice de faire son travail, nous voulons des résultats... Demain je reviens, je salue tout le monde, je vous dis bonne journée et bon travail... »

Ce demain n'est autre que le mardi 21 juin, quand 42 députés sur les 64 présents à la séance ont voté contre le choix de Daniel Rouzier. 19 députés ont accordé leur vote au Premier ministre désigné tandis que 3 se sont abstenus.

Le président n'a pas tardé à réagir à la non ratification de Rouzier, il a déclaré que : "*Avec ou sans poste, Rouzier continuera à servir son pays*". Rappelons pour mémoire et pour l'histoire que l'avocat de Rouzier n'est autre que Me Bernard Gousse, le ministre de l'injustice sous le gouvernement de facto de Boniface et Latortue

Pour sa part le député Accluche Louis Jeune de Dame Marie n'a trouvé rien d'autre de sérieux à dire que de qualifier la décision de ses collègues d'irresponsable en prenant soin d'ajouter « *que les membres du parti INITE majoritaire au parlement avaient conditionné leur vote en faveur du Premier ministre désigné Daniel Gérard Rouzier à l'obtention de portefeuilles ministériels*».

Qui sera le prochain choix du président Martelly ? Déjà, selon la journaliste haïtienne Nancy Roc, le premier mandataire de la nation aurait jeté son dévolu sur Laurent Lamothe le PDG de «NoPin». On verra bien.

10ème journée scientifique nationale de la brigade médicale de Cuba en Haïti



10ème Journée scientifique de la brigade médicale de Cuba en Haïti, à l'hôtel Le Plaza, à Port-au-Prince, le samedi 18 et dimanche 19 juin 2011

Dans le cadre de la coopération de Cuba à Haïti, la brigade médicale de Cuba en Haïti a organisé sa 10ème Journée scientifique le samedi 18 et dimanche 19 juin 2011, à l'hôtel Le Plaza, à Port-au-Prince. Le thème retenu cette année est lié directement à la reconstruction et le renforcement du système de Santé : *« Pour la reconstruction et le renforcement du système de Santé en Haïti. »* Selon le chef de la Mission médicale de Cuba en Haïti, le docteur Lorenzo Somarriba Lopez, l'objectif de ce forum scientifique est d'explorer d'autre piste de solution aux principaux problèmes de la santé publique après la catastrophe du tremblement de terre du 12 janvier 2010 et la récente épidémie de Choléra qui a déjà tué plus de 6 mille Haïtiens. C'était également une occasion importante de mettre en exergue les résultats du travail de la Brigade médicale cubaine (BMC) en Haïti depuis environ 13 ans.

Au cours de ces deux journées de travail, les différents intervenants ont passé en revue la coopération cubaine à Haïti existant depuis 1998, le support de Cuba dans la formation de ressources humaines pour le système de la Santé en Haïti et les impacts du travail des étudiants gradués à ELAM dans l'émergence de la Santé publique en Haïti conjointement avec la Brigade médicale.

Suite au tremblement de terre du 12 janvier, la Brigade médicale cubaine avait immédiatement repris ses activités dans les hôpitaux communautaires à travers tout le pays. Dans les coins les plus reculés, les médecins cubains sont à l'œuvre pour apporter des soins de santé à la population du pays réel, du pays profond.

Les médecins cubains ont partagé avec leurs collègues participant au forum scientifique sur l'épidémie de Choléra, particulièrement dans le département du Plateau Central, le lieu d'origine de la propagation de Choléra. Ils ont mis en place des Centre de traitement de Choléra dans plusieurs commune du pays : à l'Estère, dans le département de l'Artibonite durant les mois de novembre à janvier 2011. A Mirebalais, dans le département du Centre un CTC a été installé d'Octobre 2010 à Mars 2011. Ils ont apporté leur support dans plusieurs autres Centres de traitement de Choléra, à travers le pays.

Un atelier de travail a été organisé pour évaluer les impacts positifs de la mission Milagro en Haïti et les résultats de l'hôpital de Renaissance à Delmas 33. Une évaluation générale de la situation sanitaire, de l'épidémie de Choléra et un diagnostic de la Santé publique dans tous les départements du pays ont été réalisés. Des certificats ont été remis en signe d'encouragement aux différents membres de la Brigade. Environs 26 pays de l'Amérique latine étaient représentés à la dixième journée nationale scientifique. Ces activités ont trouvé le support du Venezuela, de l'organisation Panaméricaine de la Santé (OPS), de la collaboration du Ministère haïtien de la Santé publique, du Ministère de la Santé publique de la République de Cuba, de l'unité centrale de collaboration médicale de Cuba.

Depuis 1998, Cuba apporte son support à Haïti dans plusieurs domaines : de la Santé, de formation des professionnels de la Santé, de l'alphabétisation, de l'agriculture entre autres. Malgré l'embargo économique injuste et criminel imposé par les Etats-Unis depuis plus de 50 ans, les autorités cubaines n'ont jamais failli à leur responsabilités et leur support à Haïti. La coopération cubaine est renforcée avec les accords tripartites Cuba-Venezuela-Haïti. Grâce aux accords tripartites, Haïti a bénéficié de centaines de millions de dollars d'aide financière et de 400 millions de dollars d'élimination de la dette d'Haïti au Venezuela. Aujourd'hui encore, à travers sa dixième journée nationale scientifique de la brigade médicale cubaine, Cuba a manifesté sa volonté d'aider le peuple haïtien dans les moments les plus difficiles qui ont suivi le séisme du 12 janvier et la propagation de l'épidémie de Choléra.

Suite de la page (13)

Quid de la succession du président omniprésent

Dans le camp Chavez, on serre les rangs car beaucoup craignent sérieusement une conspiration durant l'absence du chef. Pour le moment, c'est Nicolas Maduro, le vice-président et ministre des Affaires étrangères, qui semble avoir pris les choses en main. Il est le bras droit d'Hugo Chavez, le fidèle d'entre les fidèles, son homme à tout faire, qui tient l'armée. On l'a vu dimanche dernier à la télévision donner le bulletin de santé du président.

Mais ce militant de la base, ancien chauffeur de bus, devenu numéro deux du chavisme, ne fait pas l'unanimité dans son camp. Il est assez rude dans ses paroles et semble parfois manquer de sérénité. L'opposition en profite et n'hésite pas à appuyer là où ça fait mal, à savoir que le président omniprésent n'a pas vraiment prévu sa succession.

Du côté des militants, c'est l'inquiétude qui prime. Ils étaient ce week-end quelques milliers de fidèles à s'être rassemblés dans le centre de Caracas dans un élan de solidarité avec leur « comandante ».

Rfi 16 juin 2011

Chili: 70 000 personnes contre la privatisation de l'éducation

Par Christian Palma

Les manifestants ont clairement exprimé leur revendication, ils ont bruyamment et fortement manifesté leur mécontentement au projet de privatiser l'éducation publique en réclamant des changements comme la fin de profit, une plus grande équité et l'éducation gratuite. Ce mécontentement croît avec le gouvernement conservateur.

Selon des chiffres officiels, 70 mille personnes ont défilé hier sur la Alameda, la principale avenue de Santiago. La même scène s'est répétée dans les plus importantes villes chiliennes, Valparaiso, Concepción, Temuco, Valdivia, Arica, San Antonio, Chillán et Antofagasta où la citoyenneté s'est chargée - encore une fois – de rappeler au gouvernement de droite de Sebastián Piñera qu'il y a du mécontentement, de la frustration et de la colère. Que le gouvernement d'excellence qu'il a promis est loin d'être au rendez-vous.

La convocation de la Confédération des Étudiants du Chili (Confech) qui regroupe toutes les universités traditionnelles du pays et le Collège de Professeurs, a dépassé toutes les attentes, puisqu'ils s'attendaient à réunir seulement 20 mille personnes.

Mais peu à peu, vers 11 heures, la Place Italia, le lieu qui sépare le Santiago le plus riche avec celui de classe moyenne et centre névralgique des manifestations de la capitale a commencé à se remplir. Ensuite la masse humaine a tranquillement défilé jusqu'à la place Los Heroes, tout près du siège présidentiel de La Moneda. Là un acte central a été réalisé, où les discours ont été prononcés presque au visage du ministre de l'Education Joaquín Lavín et du propre Piñera.

La manifestation d'hier se joint à d'autres marches convoquées par les défenseurs de l'environnement et où la citoyenneté en général a participé pour répudier le projet qui vise à construire des barrages hydroélectriques en Patagonie, et à la



L'éducation publique est vendue



L'éducation est un droit et non un privilège, nous préférons mourir debout que de vivre à genoux

moins massive, mais très significative protestation des lycéens, effectuée mercredi dernier et qui a réuni environ 7 mille «pingouins».

Le tac tac des pas sonnaient à l'unisson, tandis que la marée humaine avançait sous le regard attentif des Carabiniers qui attendaient le premier désordre pour réprimer.

La longue colonne était colorée de pancartes et de banderolas qui témoignaient du mécontentement avec l'éducation publique et exigeant des changements comme la fin de sa marchandisation, une plus grande équité et la gratuité de l'enseignement.

Un des visages les plus visibles

Suite à la page (19)

L'arrogance d'Hillary Clinton



Hillary Clinton à Lusaka, Zambie dans le cadre de la conférence annuelle du groupe de l'Agoa (Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique)

Par Christine Abdelkrim-Delanne

Hillary Clinton qui sait de quoi elle parle, a alerté les Africains contre le « néocolonialisme » en Afrique, « chinois » bien sûr. *« Nous ne voulons pas voir un nouveau colonialisme en Afrique »*, a-t-elle déclaré à la télévision zambienne, lors de sa première étape d'un voyage de cinq jours sur le continent. *« Lorsque les gens viennent en Afrique pour investir, nous voulons qu'ils travaillent bien mais aussi qu'ils fassent du bien »*, a-t-elle expliqué, *« nous ne voulons pas qu'ils sabotent la bonne gouvernance en Afrique. »* Sans aucun état d'âme et prenant, visiblement, les Africains pour des cerveaux de seconde zone, elle complète : *« Nous avons vu, pendant l'ère coloniale, qu'il était facile de venir, de prendre les ressources naturelles, de payer les dirigeants sous la table et de partir. (...) Nous commençons à voir beaucoup de problèmes (en Chine) qui vont s'intensifier dans les dix prochaines années. Il y a plus de leçons à tirer des États-Unis et des démocraties ».*

Gageons qu'un tel niveau d'arrogance, qui, contrairement à l'objectif poursuivi, ne sert pas la politique africaine de l'administration Obama, n'aura pas convaincu les Africains, victimes de la politique criminelle des gouvernements américains successifs et de leurs alliés capitalistes sur le continent, de la crise alimentaire aux dérèglements climatiques, en passant par les opérations financées par la CIA et le pillage des matières premières. Quant à la Chine, Hillary Clinton semble, également, oublier que la Chine est le principal créancier des États-Unis dont la dette ne cesse d'augmenter.

Afrique-Asie 15 juin 2011

Porto Rico: Obama Go Home !

Par Guillaume Beaulande et Eduardo Meneses

Ce mardi 14 juin, le Président Obama faisait une visite éclair à Porto Rico. Une visite houleuse, c'est le moins qu'on puisse dire.

Porto Rico a le statut d'»Etat libre associé» aux USA depuis 1952. Ce statut signifie en fait que les portoricain-e-s se trouvent sous domination étatsunienne mais qu'ils-elles ne peuvent pas exercer les même droits citoyens que les étatsuniens. L'ONU a dénoncé cet état de fait à plusieurs reprises. Son comité de la décolonisation demande d'ailleurs depuis 2007 aux Etats-Unis d' « engager un processus permettant au peuple portoricain de disposer de son droit à l'auto-détermination à l'indépendance.»

Les médias internationaux ont beaucoup parlé de cette visite «historique». Il faut dire que cela faisait 50 ans qu'un président étatsunien ne foulait pas le sol portoricain! Mais il n'y avait pas que des panneaux de bienvenue pour accueillir Obama.

Dans les quartiers populaires de San Juan, une grande marche de protestation réunissait plus d'un millier de personnes. On brandissait fièrement le drapeau portoricain et des banderoles où l'on pouvait lire

Suite à la page (19)



Grande marche de protestation contre la présence d'Obama à Porto-Rico


Les indépendantistes portoricains en train de brûler un drapeau américain

En soutien au militant ouvrier Russe

Valentin OUROUSOV
Communiqué de l'UGTG

Valentin OUROUSOV, militant syndical à ALROSA, deuxième société mondiale d'extraction de diamants, purge une peine de cinq ans d'emprisonnement suite à une procédure judiciaire truquée.

Son crime : être un militant syndical actif et avoir fait adhérer plus d'un millier de ses collègues à un syndicat dans la ville d'Udachnyi en Yakoutie et cela afin de lutter contre les bas salaires et pour l'amélioration des conditions de travail.

En 2008, Valentin OUROUSOV a mené la première mobilisation des mineurs de diamant en Russie.

Valentin OUROUSOV a été arrêté, passé à tabac, menacé de mort et est actuellement détenu dans un camp en Sibérie.

Au nom de la défense des libertés fondamentales,

Au nom de la démocratie,

Au nom du droit des travailleurs à revendiquer et à se battre pour leurs revendications,

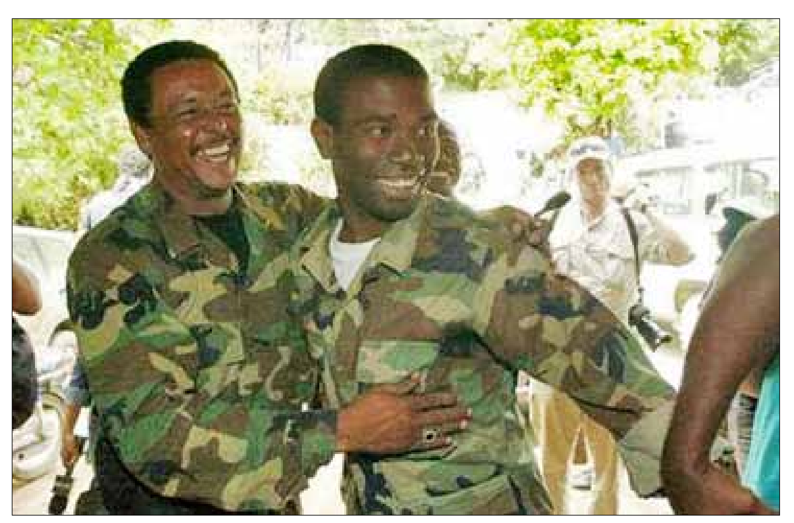
L'UGTG exige la libération immédiate du Camarade Valentin OUROUSOV.

Liberté pour le militant ouvrier Valentin OUROUSOV !

NON À LA RÉPRESSION – SENDIKALIS PA KRIMINÈL !

Le Secrétaire Général de l'UGTG
Elie DOMOTA
Pointe-à-Pitre, le 12 juin 2011

Suite de la page (7)



Louis Jodel Chamblain du FRAPH et Guy Philippe. Ce dernier menace de traîner en justice ceux qui osent déterrer les détails de son passé de trafiquant, il rêve de devenir bientôt Sénateur afin d'obtenir l'immunité contre la DEA et de pouvoir enfin sortir de son trou pour entrer à la Chambre.

cordée aux Haïtiens aux Etats-Unis devient matière à propagande pour le petit mégalo. C'est à croire que les réfugiés seraient déportés en Haïti, n'était-ce l'intervention « providentielle » de Micky Martelly.

Bilan ? À part les multiples apparitions publiques, pas grand-chose à signaler sinon que la routine des déclarations bizarres, les sautes d'humeur, les querelles de chapelle, la mine patibulaire, les menaces d'affrontement « mano a mano », l'amateurisme et l'empirisme. On dirait même que la situation empire avec le train-train quotidien des crimes crapuleux, des exactions de la PNH, des arrestations sans suite et du retour en force des narcotrafiquants. La mafia militariste et policière s'agglutine autour du président tet kale accusé à nouveau d'association de malfaiteurs. Des criminels notoires refont surface, dont un certain Gilbert Dragon. Nau, Nau, Nau. Le complot ne passera pas cette fois. De son terrier rose, Guy Philippe accorde interviews sur interviews à la radio. A défaut de pouvoir les supprimer, il menace de trainer en justice ceux qui osent déterrer les détails de son passé de trafiquant. Encouragé par le succès de son ami Micky, Philippe rêve de devenir bientôt Sénateur afin d'obtenir l'immunité contre la DEA et de pouvoir enfin sortir de son trou pour entrer à la Chambre. Ce sera là une grande première dans les annales de la politicaillerie haïtienne. Une campagne électorale menée dans le maquis. Enfin. Je vous assure que je ne serai pas surpris cette fois. Si Micky Martelly peut devenir Président, n'importe quoi peut arriver dans ce pays. N'importe quoi peut arriver à ce pays.

Un mois après la ténébreuse inauguration du 14 mai, Haïti se retrouve encore sans gouvernement. Mais le pouvoir en place a déjà révélé sa vraie nature. Réveil brutal à la réalité qui est loin d'être rose. La tentation totalitaire de déguerpir les victimes du séisme a déjà causé à Delmas le tollé que l'on sait. Les déclarations insensées sur la volonté de fermer le Ministère à la Condition féminine a également causé la levée des boucliers des vaillantes féministes. Volte-face précipité d'un pouvoir absurde qui ne comprend rien aux incontournables conquêtes politiques et qui voudrait retourner la roue de l'Histoire à 1971 ou même à 57.

La priorité des priorités de former un gouvernement est toujours en ballotage. Le Premier ministre désigné est accusé d'évasion fiscale. Comme on pouvait le présumer, Raoul Rouzier paie moins de 1% de taxes au trésor public. Détenteur d'une carte de résidence américaine et Consul Honoraire de la Jamaïque, il évolue en zone franche en Haïti. Esprit absentéiste. Bourgeoisie interlope. Haïti est aujourd'hui colonisée par sa propre « élite ». Puisque les Rouzier refusent de s'acquitter de leurs obligations envers l'Etat haïtien, la Diaspora est en passe de devenir la vache à lait dans le pâturage de Micky. Et il entend bien se gaver. S'enrichir au plus vite avec ses partenaires de la télécommunication. Imposition illégale de taxes sur les transferts d'argent et les appels téléphoniques. Les petits propriétaires de cyber-cafés en Haïti devraient aussi se préparer à faire face au holdup sur les moyens de communication avec la Diaspora.

Soutenu à bout de bras par les jeunes fanatiques du Compas sauvage, Micky Martelly a eu pourtant le malheur de devenir Président dans un monde trop vieux. Un monde complexe et sophistiqué qui vit à l'heure de la démocratisation de l'information. La peur a changé de camp. Aujourd'hui c'est au tour des fumistes et des dictateurs en herbe d'avoir peur. Intouchable, l'ennemi se tapit partout sur la toile et à longueur de journée fustige sans réserve les « sans aveu », les « sans maman », les sangsues et les « sangs sales » qui mènent le monde. Internet et radio ont brisé les barricades de la censure. Il est révolu le temps où les sbires de Duvalier pouvaient se contenter d'enlever d'un magazine les pages dénonciatrices de la dictature. Aujourd'hui, chaque geste et chaque déclaration incongrue passent au crible de la critique. Il n'est même pas question de donner le bénéfice du doute à Micky. On connaît bien son dossier et on sait bien qu'il n'est pas à sa place. Sa seule présence à la tête de l'Etat constitue une insulte.

Ce qui a surtout surpris pendant ces premières semaines, c'est la capacité de Micky Martelly à aller au-delà des prévisions les plus pessimistes. A commencer par son discours d'inauguration, le 14 mai. Le Ministère de l'Education Nationale devrait élaborer en urgence un programme d'alphabétisation du président tet kale pendant les vacances d'été. Lui transmettre les ABC du BAC et les notions élémentaires de la rédaction et de la composition. Entre une chanson grivoise et un discours présidentiel, il y a un monde de différence.

A cause de cette absence totale de préparation, il y a un grave problème de communication qui émerge entre les organisations de défense des droits humains et le président « tet kale ». Cela donne lieu à des remontrances très peu révérencieuses du genre : « Lisez bien, monsieur le président. » Une courtoisie de Pierre Esperance, directeur exécutif du RNDDH. M. Micky comprend très mal le français élémentaire. Les arguments irréfutables et bien documentés présentés dans une mise en garde contre les éléments maffieux de son entourage dépassent, parait-il, son entendement. Le gros bozo est complètement bouché. Il réclame des preuves palpables. Guy Philippe portait-il une chemise rose au moment de planifier l'atterrissage de la drogue en Haïti ? Où sont les photos de la réunion secrète ? Avez-vous une bande sonore sur les propos qui ont été échangés ? Autant de questions qui resteront sans réponse.

Enfin, Micky Martelly a manifesté une propension démesurée à s'attirer les foudres de ceux qui voulaient généreusement lui accorder une période de grâce. Un bref survol de la Presse locale permet de constater que le ton a déjà changé. C'est la grogne. On ne fait plus de cadeau. Le miracle tant attendu n'aura pas lieu. Il n'y aura pas de métamorphose. Micky restera Micky avec sa vulgarité hors du commun, son absence totale de finesse. Personnage carnavalesque et anachronique, il est condamné à retourner au plus vite là où il pourrait vraiment être utile : au musée de l'horreur et de la médiocrité arrogante et triomphaliste.

Suite de la page (11)

ce qui peut faire que s'écroule le PLC ? En ce moment je vois peu de possibilités d'écroulement. Il a un candidat faible au sens historique du mot mais en bien ou en mal, Arnoldo Alemán est son principal capital politique. Et le PLC a des possibilités réelles de disputer le pouvoir au Front Sandiniste. Autre chose est s'il le réussira. Fabio Gadea ? Il a beaucoup moins de possibilités. Il n'a pas de structures de parti, il doit la construire. Il court sous les couleurs du PLI (Parti Libéral Institutionnel), un parti qui s'est résumé à quelques groupes de personnes qui se réunissent dans les principales villes du pays et dans quelques municipalités du pays comme la Trinité. Le PLI n'est pas une machine de parti, et encore moins une machine électorale. Il n'a pas d'observateurs formés, il ne dispose pas des 60 mille personnes qui agissent comme observateurs et dont on a besoin pour se lancer dans une élection. C'est là une faiblesse du groupe de Gadea, qui n'est pas décisive, mais importante. Après, autour de Gadea il y a un amalgame d'intérêts, une bagarre de chiens et de chats surtout à l'heure de définir les députations. Ils doivent inscrire les listes de députés en mai. Ce ne sera pas un problème de définir les 90 députés de la liste, mais les premiers de la liste nationale et les premiers de chaque département, qui sont ceux qui vont être en position de gagner. Là il va y avoir une bataille dont nous ne connaissons pas la conclusion. Finalement, le candidat est négatif. Sélectionner Fabio Gadea me semble la pire idée qu'ils aient pu avoir.

Qui va donner de l'argent à Gadea pour sa campagne ? Sur qui vont parier les Pellas, les Zamora, les Arana, les Baltodano ? Gadea ou Alemán ? Nous ne le savons pas encore mais ils vont parier. Parce que bien qu'ils se disent contents du gouvernement de Daniel Ortega, ils savent qu'ils ne sont pas du même monde et qu'il ne leur convient pas que le Front aie une majorité solide au Parlement. Ils vont s'efforcer que cela ne se produise pas. Sur qui vont-ils parier ? Sûrement sur les deux, mais avec plus de force sur le PLC. Ils ne vont pas le faire gratuitement : ils vont chercher des députés. Ils ont aussi le Parti Conservateur, allié au PLC, et qui va obtenir un groupe de députés propres. C'est sur eux que parie l'oligarchie parce qu'avec ces députés ils mettent en route, négocient l'approbation de lois et la nomination de fonctionnaires. A travers eux ils participent de la vie institutionnelle du pays.

Un autre thème de discussion est celui des observateurs électoraux, converti en bannière politique par l'opposition. L'important n'est pas si on les appelle « accompagnateurs » ou « observateurs ». Si ce sont des accompagnateurs et qu'on ne fait que les emmener en promenade ils n'auront pas la fonction d'observateurs. Par contre sous des normes déterminées, oui, ils peuvent constater des processus déterminés et seront des observateurs. Je crois qu'au final il y aura des observateurs dans ces élections mais sous des règles déterminées du jeu.

Est-il important qu'il y ait des observateurs ? Rappelons-nous : dans les élections de 1996 furent présents ici Jimmy Carter, Oscar Arias, César Gaviria et une armée d'observateurs. Et il y eut une fraude monumentale. Et qu'a dit Jimmy Carter à Daniel ? « Dans d'autres pays nous aurions répété les élections mais tu dois te sacrifier, et le faire pour la paix ». Littéral, j'étais présent. Et Oscar Arias lui a dit la même chose, et César Gaviria lui a dit la même chose. Et ensuite tous les trois ont défendu publiquement la transparence du processus électoral...

Il y a eu des élections sous observation en Haïti et ce fut le comble, le résultat ne fut pas l'officiel mais celui qu'imposèrent les observateurs de l'OEA. Jamais on n'a vu d'intromission ou d'ingérence aussi fortes. La fraude monumentale en Irak fut observée par l'Union Européenne. Au Salvador les dernières élections furent observées et Funes a gagné avec 58–59% des votes mais on ne lui en a adjugé que 51%. Il n'est donc pas vrai que les observateurs garantissent la fiabilité et la transparence des résultats. Quel est l'élément vital pour garantir une élection ? Les citoyens eux-mêmes. Et les observateurs des partis. Alemán, qui n'est pas un idiot, se prépare pour l'éventualité qu'il suppose, celle qu'on lui vole les élections. Ou que l'élection soit serrée. Il se prépare. Nous aussi.

Pourquoi nous a-t-on volé les élections de1996 ? Parce que nous avons été littéralement idiots et que nous avons cru dans l'honnêteté des autres. Nous avons cru que Mariano Fiallos continuait à la tête du Conseil Suprême Electoral. Nous n'avons pas préparé d'observateurs. La tâche de l'observateur, qui est difficile, est dure, mais nous l'avons donnée au gamin le plus jeune, à celui qui n'avait rien à faire à ce moment-là, à celui qui avait du temps. Mais ils ne dominaient pas la Loi Electorale. Beaucoup d'eux dès six heures de l'après-midi étaient pressés de quitter le bureau : « on m'appelle pour signer l'acte !». Et ils s'en allaient. Nous fûmes idiots. Et cela ne nous arrivera plus : qu'on nous gagne à la loyale, sans nous voler nos voix. Les observateurs doivent être très formés. La Loi Electorale dit que pour imputer un résultat le membre d'un bureau doit le faire dans le bureau. S'il n'y a pas de contestation au bureau de vote, le résultat est validé et ne peuvent l'invalider ni le Conseil municipal ni le Conseil départemental ni le Conseil national. Et à l'inverse : s'il y a contestation dans le bureau, cette contestation va au Conseil Municipal et de là au Conseil départemental. Et là les décisions sont politiques. Et s'il y a trop de complications dans un bureau le mieux est d'annuler le vote totalement. C'est comme cela qu'on a procédé. C'est une décision politique. La Loi Electorale ne concerne pas le décompte des votes individuelles, ne concerne pas l'ouverture des urnes. Alors si l'observateur n'est pas formé pour savoir à quel moment contester, s'il n'est pas entraîné pour le faire avec force, c'en est fait ! C'est vrai ce que dit le Conseil Suprême électoral : les magistrats ne comptent pas les votes. Elles se comptent au bureau. Et cette année ceux qui les comptent sont le FSLN et l'ALN. Eux comptent et les juges surveillent. Ce qui n'est pas bien compté là, ne se compte plus ailleurs.

C'est ainsi, avec ces forces et ces règles du jeu, que nous allons aux élections. Et la question clé dans toute cette bataille, c'est ce que nous espérons obtenir si nous gagnons. Parfois nous oublions, et cela nous arrive très fréquemment à nous les sandinistes, que si nous voulons le pouvoir c'est pour améliorer le niveau de vie des gens. On ne cherche pas à obtenir le pouvoir pour être plus nationaliste ni pour être plus anti-impérialiste ni pour défendre le fleuve San Juan…ni pour devenir plus riche. C'est pour que les gens ne soient plus pauvres et pour que tout le monde progresse.

Comment imaginons-nous le pays après cinq ans de plus de gouvernement du Front Sandiniste ? Un pays qui au lieu d'avoir 19% de dénutrition chronique, comme nous l'avons actuellement – elle atteignait 27% quand nous avons assumé le gouvernement – l'aura réduite à 4–5%. Un pays où nous aurons atteint l'objectif du sixième degré scolaire pour tous. Un pays avec une production d'aliments proche des 10 millions de quintaux de riz et de haricots et avec un processus initié d'agro-industrialisation du lait, de la viande et des grains de base. Nous imaginons un pays beaucoup plus intégré, beaucoup plus vertébré.

Sommes-nous mieux aujourd'hui qu'il y a cinq ans ? Cela dépend de chacun, il n'y a pas de réponse universelle. Il y a beaucoup de personnes qui sont aujourd'hui mieux qu'avant, il y en a d'autres qui ne le sont pas, il y en a qui sont dans la même situation qu'avant. Mais il y a des indicateurs généraux qui disent qu'aujourd'hui il y a de meilleures conditions. Il y a cinq ans on payait l'éducation et aujourd'hui elle ne se paie pas. Il y a cinq ans on payait dans les hôpitaux et aujourd'hui on ne paie pas. Il y a cinq ans il y avait un rationnement d'énergie électrique et aujourd'hui il n'y en a pas. Je crois que le Nicaragua est aujourd'hui mieux qu'il y a cinq ans et je crois que nous avons posé les bases pour être beaucoup mieux pendant les cinq ans de gouvernement du Front Sandiniste. La pauvreté est toujours là. Pour pouvoir résoudre le problème de la pauvreté nous avons besoin de croître annuellement au moins 10% pendant 20 années successives. C'est un défi gigantesque, qui ne dépend pas exclusivement de ce qui se passe au Nicaragua, mais aussi de ce qui se passe dans le contexte mondial. Nous sommes clairs là-dessus : la pauvreté est un phénomène qui ne se résout pas seulement avec une volonté politique. La volonté politique existe, mais elle ne suffit pas.

Je crois que le pays vers lequel nous nous dirigeons sera un pays substantiellement meilleur.

Le principal défi du Front Sandiniste en assumant le gouvernement en 2007 était de comment faire un gouvernement progressiste, qui défende les intérêts des majorités sans se battre avec les états-uniens, sans se battre avec les riches, sans se battre avec la hiérarchie catholique. Et il a réussi : on n'a pas bataillé avec les gringos et on ne s'est pas bataillé avec l'oligarchie. Le succès a été moindre dans la relation avec la hiérarchie catholique mais même cela a été médité de manière adéquate et les dommages ont été réduits au minimum.

Tels étaient les grands défis et tels étaient les grandes peurs des gens : si le Front gagne, il va confisquer les biens, s'il gagne il va se battre avec les Etats-Unis, les capitaux vont sortir, les apports familiaux ne vont plus arriver… Ces peurs ont déjà disparu. Et c'est pour cela que ces élections vont être les plus libres depuis vingt ans. Il n'y a plus de peur. Il n'y a plus cette peur que selon le vote pour tel ou tel la guerre peut arriver ou l'argent peut partir. Dans ce sens ce seront des élections très libres. Lors des élections de 1990 on nous a mis un pistolet sur la tempe : si vous continuez à voter pour les sandinistes ce sera la guerre. Et même lors des élections de 1996, de 2001 et de 2006 on nous disait la même chose. Cette fois c'est du passé. Les gens vont voter en conscience et sans les peurs récurrentes du passé.

William Grigsby est directeur de la radio La Primerísima et de la revue Correo. Ce texte est la transcription d'une conférence donnée le 22 février 2011, pour l'équipe de la Revue Envío.

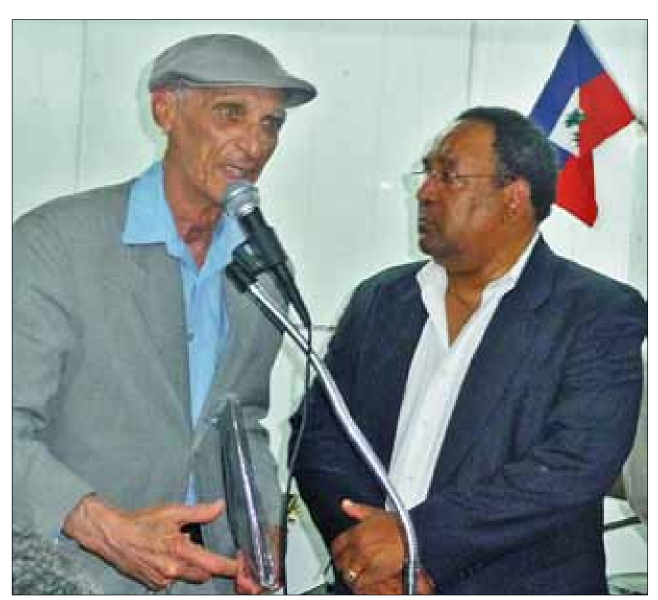
Source : Radio La Primerisima
Traduction : Thierry Deronne
La revolucion vive 19 juin 2011

Cette semaine nous publions les deux derniers textes en hommage au Professeur émérite Franck Laraque : celui du Professeur Frantz-Antoine Leconte et celui d'un ancien élève de Franck, Chuck Mohan.

Franck Laraque : la responsabilité envers la collectivité

Par Frantz-Antoine Leconte (Ph.D)

Le docteur Franck Laraque semble avoir puisé le goût de la littérature de sa famille. D'abord de son grand-père du côté paternel qui a écrit des poèmes pour célébrer le courage irrépressible des patriotes de Jérémie qui s'étaient révoltés contre une dictature bien avant l'occupation américaine d'Haïti. Cependant, nous savons que Paul Laraque, le plus connu des écrivains de la famille, s'est initié à la poésie dès l'âge de 14 ans. Puis, il y a eu Guy, un autre poète très doué qui a connu une fin tragique en 1991 en Haïti. La poétesse Marie-Hélène, fille de Franck, nous a quitté, mais, nous voulons saluer aujourd'hui sa mémoire. Beaucoup de poètes de la famille Laraque sont déjà partis. Heureusement qu'il nous reste Karen Bogat, la nièce de Franck qui a déjà fait ses preuves en poésie et puis Marc, le petit-fils de Paul qui annonce de très grandes promesses dans le domaine des lettres.



Franck Laraque (à gauche) et son ami Frantz-Antoine Leconte au cours de la soirée du 21 mai en l'honneur de Franck

Le grand-père de Franck, Paul Honoré Laraque a connu l'exil à la Jamaïque.C'est d'ailleurs là-bas qu'il devait rencontrer sa future femme, Mathilda Hidalgo. On a le droit de se demander si ce n'est pas lui qui a entamé une tradition de l'exil qui devait s'étendre à Paul, Franck et à bien d'autres de la famille. Est-ce le prix à payer pour ceux qui choisissent de participer à la vie publique ou ceux qui disent non aux trop nombreuses dictatures qui ensanglantent notre terre d'Haïti.

Le père de Franck, Franck Honoré Laraque, s'est révélé un grand partisan du président Sténio Vincent (1930-1941) et a occupé la préfecture de la Grande-Anse de 1934 à 1941. Dirigeant énergique, il a introduit l'électricité à Jérémie et encouragé le développement de grandes plantations de bananes dans la région. Il a activement participé à la grève contre l'occupation américaine à Jérémie. Il a même ordonné à sa famille de se joindre aux grévistes, y compris ses propres enfants qu'il a fait sortir de l'école. C'est encore lui qui en voiture avec Franck, alors âgé de huit ans, passe prés du palais national sous la présidence de Louis Borno (1922-1930). Franck a failli se faire arrêter ainsi que son père en criant « À bas Borno, cochon, cochon, cochon ». Il faut comprendre que dès cet âge, Paul et lui avaient compris qu'on ne pouvait accepter volontairement l'occupation du sol natal par les Américains, cette terre dont les habitants avaient arraché la liberté, après trois siècles d'oppression pour abolir la traite de l'esclavage. Illustrations de contradictions. Alors que toute la famille Laraque s'opposait à l'occupation américaine, une tante de Paul et de Franck devenait la secrétaire-interprète de l'officier supérieur en chef du côté américain, le capitaine Svenson. Et, plus tard, alors que Paul et Franck et de nombreux amis combattaient les forces de l'horrible dictature des Duvalier, une sœur, Yolande, je crois, était duvaliériste et avait même épousé le chef d'état-major du président à vie.

Jérémie représentait un univers à part entière durant ces années. Elle avait donné naissance à plusieurs générations d'écrivains et de poètes surtout. Etzer Vilaire-qui a combattu pour la désoccupation de l'île- Edmond Laforest, Emile Roumer, Jean F. Brierre-qui s'est révélé l'un des plus impétueux leaders-, Regnor Bernard, Fernand Martinau, Paul Laraque-qui n'a jamais caché son anti-impérialisme- Hamilton Garoute, Guy Laraque, et Raymond Chassagne. Plus près de nous, Sito Cavé, Jean Richard Laforest, Serge Legagneur, René et Raymond Philoctète : tous ces hommes de lettres ont probablement inscrit leurs noms au rocher des poètes qui se trouve non loin de la ville.

Non seulement, Franck avait été influencé par cette pléthore d'hommes de lettres de son pays et de sa région, il avait aussi lu –c'était inévitable et même souhaitable- les classiques de l'hexagone : Racine, Molière, Corneille, Rousseau, Voltaire, Hugo Lamartine, Alexandre Dumas, Michel Zevaco, le philosophe Jean-Paul Sartre-il a écrit sa thèse de doctorat sur son œuvre- et le psychiatre Frantz Fanon et certainement Jacques Roumain, notre contemporain capital à qui on a consacré un colloque international en Haïti en 2007, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Rappelons que le monde international avait manifesté beaucoup d'intérêt à notre écrivain-sentinelle. Cuba avait organisé une conférence et nous à New York, on avait eu la nôtre à Brooklyn College, au cœur de la communauté haïtienne.

Je crois que la littérature et les travaux de Jacques Roumain se sont révélés des facteurs de rassemblement. Franck, Tonton Guy (Eddy Toussaint) et moi, on s'est rapprochés au cours du colloque en Haïti en 2007. Je dois aussi confier que l'admiration pour Roumain avait produit le même effet entre Paul et moi. J'ai employé à la conclusion de l'étude « Jacques Roumain et Haïti : la mission du poète dans la cité ». (L'Harmattan ,2011) quelques citations de Paul, indispensables à la compréhension de la dialectique de Roumain. Quelle est la mission des poètes sentinelles ? « Ce sont des chevaliers de la plume, mais surtout de véritables guerriers et d'irréductibles intercepteurs, placés en faction pour faire le guet contre les détracteurs et les ennemis de la cité. Fidèles à leur devoir envers la collectivité, ils se perçoivent et s'érigent, comme Jacques Roumain, en symboles ascensionnels sur tous les plans, physique, intellectuel et moral. Ces poètes, par la mission qu'ils remplissent, indiquent un choix supérieur qui transcende tout. Ils se distinguent en véritables dépositaires, en gardiens investis des trésors culturels de la cité, en agents qui détiennent et exercent le pouvoir du savoir pour préserver et protéger la véracité de l'histoire, éclairer les défis du statu quo et tracer les voies du devenir » (Jacques Roumain et Haïti »la mission du poète dans la cité, L'Harmattan 2011). Je peux dire que Paul avait suivi la voie de Roumain et Franck aussi ,surtout quand il nous rappelle des leçons d'histoire qui remontent avant la seconde guerre mondiale où on avait détruit des plantations entières de produits agricoles en cultivant l'hévéa pour la fabrication du caoutchouc nécessaire aux USA.

Cette mission ou ce véritable sacerdoce de l'enseignement public, Franck l'accentuera à partir de la chaire de City College. Il encouragera l'éclosion de cours inédits en littérature, philosophie, sociologie, religion, psychologie, en créole haïtien et en histoire afro-américaine sur Nat Turner , Harriet Tubman, Frederick Douglas, Booker T. Washington, Du Bois, Luther King et Malcom X et en culture caribéenne. C'est un brillant passage à l'instrumentalisation de la culture, ou un militantisme à un niveau supérieur et universitaire. Quelques études vont renforcer la dynamique individuelle que Franck Laraque manifeste. « La révolte dans le théâtre de Sartre : vu par un homme du tiers monde »(1976). Cette thèse de doctorat éclaire le théâtre de situations, l'importance de la révolte qui débouche sur la liberté ; l'évolution de la révolte chez Sartre, ses protagonistes et les limites de cette révolte. Je parie que Franck a choisi Sartre par ce que ce dernier a pris position dans sa vie comme dans ses œuvres contre le racisme et le colonialisme. Pour Franck Laraque, « même en littérature, la condition humaine se place au dessus de l'esthétique ». (La révolte dans le théâtre de Sartre). Suit une autre étude, « Défi à la pauvreté : Construire Haïti par nous-mêmes » (1987) qui encourage les patriotes à trouver eux-mêmes les solutions aux maux de l'état-nation d'Haïti. En collaboration avec Paul, « Haïti, la lutte et l'espoir ». (2003) où il est question de la conscientisation économique d'Haïti. Pour continuer, sous sa direction, une merveilleuse petite étude de témoignages à l'endroit de son frère Paul « Eclaireur de l'aube nouvelle »(2009). Et enfin ' Fulgurance de l'image dans la poésie révolutionnaire de Jacques Roumain ' un chapitre hors-pair dans « Jacques Roumain et Haïti : la mission du poète dans la cité » (L'Harmattan, 2011)…

Ce qu'il faut dégager surtout, c'est que cette mission d'enseignement transcende la chaire pour atteindre, pénétrer et tonifier la dynamique de la communauté haïtienne de l'extérieur en se débarrassant des hésitations, de la peur, et même du refus de certaines victimes de manifester contre la dictature héréditaire duvaliérienne. Et contre toute dictature. A mon avis, Paul et Franck dans leur généreuse démarche, nous ont encadrés pour une conscientisation plus aigue, une plus grande responsabilisation et un devoir plus entier envers notre pays, les droits humains et l'humanité. Les mots peuvent à peine traduire l'immensité de cette tâche, les moments sacrificiels endurés et consentis pour apporter plus de lumière à la collectivité haïtienne.

Tribute to Franck Laraque

By Chuk Mohan

Franck Laraque is an individual who comes about once in a lifetime.

I first met Professor Laraque at the City College of New York in 1978, as a student pursuing my baccalaureate degree. He was an exceptional educator; he was modest, treated his students with respect and dignity and was always available outside of the classroom to speak with his students on the important topics of the day. This explains the tremendous amount of respect the students had for Professor Laraque. He was approachable and always welcomed the students with his ever-present smile.

We lost contact for about twenty-five years and through a Haitian co-worker I was able to contact him. It was a great day when I spoke by telephone to this extraordinary educator, comrade, and activist after so many years. And even greater was when we embraced the night of his tribute. It brought back many memories of my days as a student at City College when I met Professor Laraque and he became a life long comrade.

Professor Laraque has inspired me a great deal through his example as an educator, political and social activist. I manage my classroom the same way he managed his. I continue to be a political, social and labor activist.

We became even closer as we learned that we were politically compatible. We shared our concerns for our respective countries; Haiti and Guyana, and we were very supportive of each other's struggle to bring democracy to our beloved countries.

I remember the first time I spoke at a Haitian demonstration was in front of the United Nations. Those present included, Professor Laraque, Paul Laraque, Max Manigat and Father Adrian.

Professor Laraque would attend meetings of Dr. Cheddi Jagan, of Guyana, who was overthrown by the CIA in 1964.

Even though his struggle was freedom for the Haitian people but as true internationalist he was always concerned and participated in the struggles for peace and justice for other countries around the world.

Professor Laraque have struggled all his life for peace, freedom, justice, human rights, civil rights, immigrant rights and an end to all forms of discrimination and exploitation.

Professor Laraque is a true Haitian patriot and the Haitian people should be proud to have this great son of the soil speaking and struggling on their behalf. The same way Professor Laraque did not forget Haiti, Haiti will never forget this great son. Generations to come the name Franck Laraque will forever be in their hearts and minds of the Haitian people.

Chuck Mohan,
Former student of Professor Franck Laraque

Suite de la page (16) Chili...

est celui de Jaime Gajardo, président du Collège de Professeurs, qui a été secondé par Camila Vallejos, présidente de la Fédération des Étudiants de l'Université du Chili (FECH) et un grand nombre de lycéens qui depuis la semaine dernière se maintiennent mobilisés en occupant presque 240 établissements scolaires et qui ont refusé de les libérer pour s'asseoir à converser comme le gouvernement l'a proposé. « Nous réclamons la même chose, éducation publique pour le Chili, qu'on en finisse avec le lucre dans l'éducation, que l'État récupère son rôle, qu'il privilégie le public sur le privé, plus de démocratie dans les écoles et les universités et qu'on avance vers une éducation de qualité et non élitiste comme maintenant », haranguait Gajardo.

En ce sens, il a fait le rapprochement avec la grande révolte contre le système éducatif que les lycéens ont protagonisé en 2006, fait connu comme le pingüinazo et qui a coûté la tête d'un ministre, a mis en échec l'administration de Bachelet et a obtenu que le sujet de l'éducation s'installe dans l'agenda. «La différence c'est que maintenant toutes les classes de l'éducation participent», a dit Guajardo. «Ici s'exprime le mouvement social, une expression qui est transversale, légitime, de plus de 100 mille manifestants», a ajouté Camila Vallejos. «Certains ont dit que les gens ne veulent pas de manifestations, mais aujourd'hui plus de 100 mille personnes disent que nous voulons nous manifester, que nous voulons participer pour récupérer l'éducation publique et pour que l'État se charge de garantir le droit à l'éducation», a-t-elle ajouté.

La dirigeante universitaire a ajouté que «aujourd'hui cela ne sert à rien de dialoguer parce que les choses sont claires. Nous exigeons que l'on respecte la loi qui dit que l'on ne peut pas utiliser l'éducation pour faire du profit et cela n'est pas respecté et il n'y a pas eu une volonté politique pour qu'elle [soit respectée]».

A l'acte central étaient présents des représentants de l'opposition et des écologistes. «C'est comme si tout le Chili était à la manifestation. Il y a des gens de tout type qui revendiquent, cela me semble merveilleux «, a soutenu Maria José, une journaliste récemment diplômée d'une université privée et qui est au chômage. José Luis, chauffeur de camions, de passage à Santiago, a ajouté que»j'ai 4 fils, et j'ai juste de quoi payer une université à un seul, les autres devront se mettre à travailler. C'est pour cela que je viens réclamer et appuyer les cabros (jeunes)». Mais comme c'était la tonique des dernières manifestations, des groupes isolés de manifestants se sont affrontés aux Carabiniers qui ont réprimé à coups de bâtons, de lance-eau et de bombes lacrymogènes dans les environs du Ministère de l'Education en pleine Alameda.

Les désordres se sont poursuivis près de La Moneda où certains «encapuchonnés» (bonnets et mouchoirs pour couvrir le visage) ont lancé des pierres, des bâtons et des bombes molotov contre le personnel des Forces Spéciales.

Maintenant les étudiants évalueront la marche à suivre.

Pagina/12, 17 juin 2011. Traduit par amerikenlutte 18 juin 2011

Suite de la page (16) Porto Rico...

"Obama Go Home!" ou encore "liberté pour les prisonniers politiques qui croupissent dans les geôles impérialistes !"

Pour beaucoup, si Obama est là, c'est avant tout parce que beaucoup de portoricains résident aux USA et peuvent donc voter aux présidentielles, contrairement à celles et ceux qui résident à Porto Rico. Son intention affichée de soutenir la tenue d'un référendum sur le statut de l'île a d'autant moins convaincu que les promesses non tenues sont nombreuses. La dernière fois qu'il est venu, c'était pour la campagne présidentielle de 2008. Depuis, il n'a rien fait pour l'île et ses citoyen-ne-s. La fermeture de Guantánamo, est toujours ineffective. Le retrait des troupes d'Iraq et d'Afghanistan qui concerne de nombreux portoricains l'est tout autant.

Rien non plus en ce qui concerne la demande de libération d'Oscar López Ribera, leader indépendantiste, prisonnier depuis 1981 pour "conspiration". Celui-ci est en fait soupçonné d'être une des têtes des Forces Armées de Libération Nationale de l'époque. Sa dernière demande de liberté conditionnelle a été rejetée par la Cour d'appel fédérale étatsunienne en dépit des manifestations constantes de soutien du peuple portoricain. Interrogé sur le sujet, Obama s'est contenté d'indiquer qu'Oscar López Ribera n'avait, à sa connaissance, fait parvenir aucune demande de grâce à son bureau et que ce n'était donc pas de son ressort. Grossière esquive aussitôt dénoncée: Bill Clinton lui-même avait gracié des prisonniers politiques portoricains sans qu'ils le lui demandent.

Le Parti de Gauche soutient le peuple portoricain dans sa lutte pour l'égalité souveraine des peuples. L'impérialisme n'est acceptable nulle part !

Front de Gauche 17 juin 2011

Suite de la page (20)

Un tout autre monde

La relecture de ce texte cinquante ans après ne suggère donc pas un pur exercice exégétique ou philologique. L'objectif ne peut pas se réduire à comprendre « ce qu'avait vraiment dit Fanon », comme récitait il y a quelques années une collection d'un célèbre éditeur italien. Il est clair dès le départ que les façons de lire Fanon, 50 ans plus tard, seront très différentes ; mais surtout que chacune de ces lectures privilégiera des priorités, ne pourra qu'être l'expression, face à la réalité, d'un positionnement - théorique et politique- particulier. C'est peut-être là justement un des enseignements fondamentaux qu'on peut tirer de Fanon : aucune connaissance n'est jamais désintéressée ; aucun savoir n'est jamais politiquement impartial. Chaque analyse culturelle et politique de la réalité, chaque énoncé, présuppose un positionnement, un choix précis, un camp.

Fanon a été très clair sur ce point : les discours abstraits sur l'homme, sur l'humanité -comme ceux typiques de la tradition démocratique libérale occidentale ou de la phénoménologie existentielle européenne de Sartre, Freud et Merleau-Ponty- ne servent à rien si ce que nous avons devant nous n'est pas une condition humaine commune, mais un monde divisé hiérarchiquement, un homme amputé de son humanité, c'est-à-dire une intersubjectivité entravée par la violence coloniale et par l'application séculaire au gouvernement des hommes de savoirs, de lois, de politiques et d'économies racialisées.

Il est clair que le monde de Fanon n'est plus notre monde, mais l'actualité de ses paroles tient au fait que nous sommes encore aux prises avec les effets de ce que, lui, il appela « Europe », c'est-à-dire une combinaison monstrueuse de capitalisme et racisme. Les mouvements de libération nationale ont gagné, mais ils ont aussi perdu. Ou vice versa. Peu importe. Les deux options nous suggèrent la même chose : ce qui nous parle de l'actualité des archives fanoniennes, ce qui garantit sa non-classification par rapport à la mémoire et à l'oubli, est surtout son récit de la lutte pour la décolonisation, son projet postcolonial, dans sa «triple dimension », c'est-à-dire dans sa nature à la fois insurrectionnelle, constitutive et libératrice. Décolonisation signifiait en fait pour Fanon lutter par tous les moyens nécessaires pour soustraire la vie aux forces qui finissent par l'étouffer et l'anéantir.

Fanon nous interpelle encore aujourd'hui parce que: 1) la réalité et l'idée de l'Empire sont encore parmi nous (pensez non seulement à l'Irak, à Afghanistan et à la situation actuelle en Libye, mais aussi aux invectives d'Angela Merkel, de James Cameron, de Nicolas Sarkozy et de Silvio Berlusconi contre la société multiculturelle) ; 2) cette réalité multiforme et racialisée - caractérisée par la coexistence de divers régimes de travail, de diverses temporalités historico-culturelles, de divers hiérarchies et statuts de citoyenneté -qui selon Fanon était typique des colonies- constitue aujourd'hui un élément principal de la composition de classe dans nos espaces métropolitains ; et enfin 3) les processus de valorisation du capitalisme néolibéral contemporain, en combinant « accumulation par expropriation» et « financiarisation », essayent maintenant de s'approprier non seulement les moyens de production mais aussi nos vies. Ainsi, l'homme intégral de Fanon- son projet de décolonisation et de ré-humanisation de l'humanité – redresse la tête dans chaque lutte du présent qui tende à la réappropriation de la vie ; dans chaque bataille du présent qui n'ait pas simplement pour objet une misérable et éphémère compensation corporatiste, matérielle ou identitaire, mais la reconstitution d'un humain commun nouveau, c'est-à-dire qui revendique avec détermination l'autogestion de toutes les ressources (matérielles et intellectuelles) comme bien commun.

* **Miguel Mellino** est enseignant-chercheur à la faculté d'anthropologie de l'université « L'orientale » à Naples ; il a dirigé l'édition italienne des Ecrits politiques de F. Fanon chez DeriveApprodi (Rome, 2007) ; il est l'auteur de « Postorientalismo » et d'un livre-interview de Stuart Hall, édités par Melterni (Rome).

Notes

[1] Traduction Comaguer : « schémas d'opinion » ; traduction m-a p. : « configurations du ressenti » ? Le terme est un peu jargonnant ...Suggestions d'anthropologues italianistes bienvenues, NdT.

[2] Extrait de la Lettre à Roger Taïeb, au début de son hospitalisation, octobre 1961

http://www.frantzfanoninternational.org/spip.php?article93 (NdT)

Mondialisation 23 mai 2011
Il manifesto 19 mai 2011

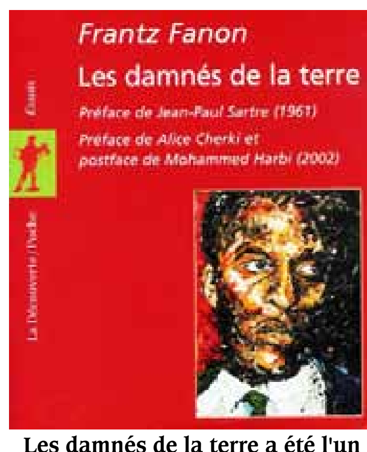
Ndlr. Les leucémies sont un groupe de maladies dues à une prolifération cancéreuse des globules blancs du sang. Elles sont dites aiguës, d'évolution agressive et rapide, ou chroniques, d'évolution beaucoup plus lente. Les leucémies chroniques surviennent chez les adultes, les leucémies aiguës atteignent aussi bien les adultes (forme myéloïde) que les enfants (forme lymphoïde). A l'époque de Fanon, la survie d'une leucémie myéloïde aiguë dépassait rarement un an **[F.L].**

Frantz Fanon, un classique pour le présent

Par Miguel Mellino *

Le 6 décembre 1961, Frantz Fanon mourait à l'hôpital de Bethesda dans le Maryland. Né à la Martinique en 1925, psychiatre et philosophe devenu militant organique du Front de libération nationale algérien, Fanon meurt terrassé par la leucémie quelques jours après la publication de son œuvre la plus connue : Les damnés de la terre. Anticolonialiste radical, mort malgré lui dans « le pays des lyncheurs », rien ne convient mieux pour rendre l'état d'esprit qui traverse ce texte que rappeler sa lettre à un ami peu avant sa mort:

*« Roger, ce que je veux vous dire c'est que la mort elle est toujours avec nous et l'important n'est pas de savoir si l'on peut l'éviter, mais si l'on fait pour les idées qui sont les siennes le maximum. Ce qui me choque ici dans ce lit, au moment où je sens mes forces s'en aller, ce n'est pas de mourir, mais de mourir à Washington de leucémie aiguë **, alors que j'aurais pu mourir, il y a trois mois face à l'ennemi, puisque je savais que j'avais cette maladie. Nous ne sommes rien sur cette terre si nous ne sommes d'abord les esclaves d'une cause, de la cause des peuples, la cause de la justice et de la liberté. Et je veux que vous sachiez que même au moment où les médecins avaient désespéré je pensais encore, oh dans le brouillard, je pensais au peuple algérien, aux peuples du Tiers Monde et si j'ai tenu, c'est à cause d'eux »* [1]. Comme nous le savons, la cause pour laquelle Fanon lutta eut sa première importante victoire avec la conquête de l'indépendance de l'Algérie presque un an après cette lettre.



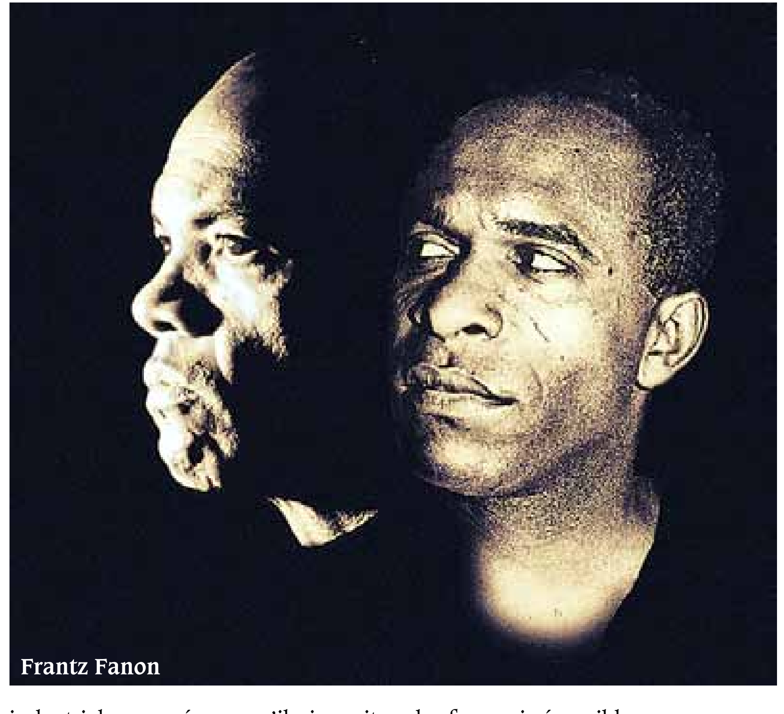
Les damnés de la terre a été l'un des textes les plus populaires dans les années 1960 et 1970 dans le monde entier

C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Fanon et de la publication de Les damnés de la terre qu'a eu lieu les 19 et 20 mai à l'Université de Naples « L'orientale », un colloque international : «Frantz Fanon : Leggere I damnati della terra 50 anni dopo » (« Lire Les damnés de la terre 50 ans après »).

Un succès mondial

Les damnés de la terre a été l'un des textes les plus populaires dans les années 1960 et 1970 dans le monde entier. Dans la plupart des pays coloniaux, il devint un des principaux textes de référence pour chaque militant engagé dans les luttes de libération nationale : que ce soit contre d'anciennes puissances colonialistes décidées à garder leur propre domination, ou contre des gouvernements militaires et démocratiques « indigènes », mais considérés comme complices de la politique néocoloniale des États-Unis dans les trois continents du Sud du monde. Même à l'intérieur des États-Unis, le texte de Fanon ne tarda pas à devenir une sorte de manuel de formation révolutionnaire auprès de certains des groupes politiques les plus radicaux de cette période, à savoir sur les campus en révolte comme chez les activistes noirs du Black Power ou parmi les militants du Black Panther Party. Bobby Seale et Huey P. Newton, fondateurs des Black Panthers, considéraient que le texte de Fanon était d'une importance fondamentale pour les luttes antiracistes des communautés afro-américaines. Nous pouvons aussi rappeler que l'introduction du manifeste Black Power, *«The Politics of liberation»* (de Stokely Carmichael et Charles Hamilton, 1967), se conclut par une référence au texte de Fanon. Tandis que l'immense popularité des Damnés dans les campus mouvementés de l›époque est quelque chose qu'on peut déduire de la haine exprimée par Hannah Arendt (dans son «Sur la violence») envers tous ces jeunes blancs et noirs ensorcelés par « les pires excès rhétoriques de Fanon » et par son « exaltation de la violence ».

En Europe, sa réception a été différente. Le texte eut certainement une notoriété et il y eut des adhésions enthousiastes, comme celles de Sartre et Simone de Beauvoir, de Giovanni Pirelli en Italie et du groupe d›intellectuels et militants rassemblés à Paris autour de la revue Partisans. Mais dans l›ensemble, l›attitude réservée aux Damnés par les gauches et les milieux politiques européens les plus radicaux de l›époque, oscilla entre une acceptation «paternaliste », c›est-à-dire purement sympathique (plus que théorique et politique), le refoulement (conscient) et très souvent aussi la critique frontale.



Frantz Fanon

Les raisons de cette rencontre manquée entre la pensée politique radicale dominante dans l'Europe de ces années-là et le tiers-mondisme de Fanon ne sont pas difficiles à découvrir. Très schématiquement, on peut dire que le langage existentialiste, dialectique et humaniste de Fanon, son nationalisme intransigeant (bien que révolutionnaire et atypique), ses idées sur un prolétariat industriel européen, qu'il jugeait intégré dans le projet de domination capitaliste, et son accent constant sur les paysans et sur le sous-prolétariat urbain des pays moins avancés comme uniques sujets potentiellement révolutionnaires étaient des conceptions assez éloignées de ces « strutture del sentire »[2] particulières qui se sont peu à peu affirmés dans les milieux radicaux européens autour de1968.

Mais si c›est cela que nous dit l›histoire, pourquoi organiser à Naples en 2011 un colloque consacré à la relecture des Damnés de la Terre ? Le titre même du colloque nous suggère une première réponse : il y a aujourd'hui chez Fanon comme dans son texte quelque chose d'à la fois énigmatique et terriblement actuel qui continue à nous mobiliser. C›est précisément ce reste en excès pérenne, ce supplément de signification, qui assure la productivité des archives fanoniennes, c'est-à-dire qui nous pousse constamment à lire le présent à travers Fanon et, vice versa, à lire Fanon à travers le présent.

Ainsi par exemple : combien d›entre nous n›ont-ils pensé à Fanon et à son « manifeste pour la décolonisation » alors que les bombes de l›OTAN frappaient l›Afghanistan d'abord, l›Irak ensuite et maintenant la Libye ? Combien d›entre nous n'ont-ils jamais pensé à Fanon pendant les insurrections dans les banlieues parisiennes en 2005 ? Combien d›entre nous n'y ont-ils jamais pensé face aux invectives habituelles contre voiles et burqa de la part des gouvernements européens ou bien devant leur célébration continue contre le multiculturalisme, contre ce métissage qui connote désormais de façon irréversible nos espaces métropolitains ? Comment ne pas penser aux Damnés de la terre et à son programme pour la décolonisation de l›Afrique, quand on parle de la situation actuelle de pays comme la Côte d›Ivoire, le Zimbabwe et le Nigeria ? Ou face à ces révoltes qui, aujourd›hui, à quelques kilomètres de l›Italie, sont en train de bouleverser les bases politiques du Maghreb, c'est à dire justement de cette terre dans laquelle Fanon avait investi ses espoirs révolutionnaires ? Pourtant, même si le spectre de Fanon continue à apparaître derrière des événements comme ceux-ci, il n›est jamais facile de saisir nettement ce quelque chose de terriblement actuel qui émane de ses textes et qui les lie si viscéralement à bon nombre des phénomènes que nous avons sous nos yeux.

Ainsi, cinquante ans après la publication de ce texte, Fanon continue à nous interpeller. Son cri désespéré, son indignation, ses choix radicaux face à la persistance de la violence économique et culturelle infligée pendant des siècles à des millions d›hommes et de femmes par le colonialisme et par le racisme, continuent à nous mettre à l›épreuve ; ils nous invitent une fois de plus à traverser ses textes non seulement pour cueillir quelque chose de plus du monde que nous avons devant nous, mais aussi pour nous confronter à ce reste insaisissable qui nous parle de leur incessante actualité. Pour tout cela, pour parvenir à une compréhension politique plus efficace de notre présent, relire «Les damnés de la terre» peut se révéler aujourd›hui encore un exercice de grande utilité.

Suite à la page (19)